

Berre Nature
Observatoire de la biodiversité
Rapport d'activité 2012





LPO PACA

Au service de la biodiversité depuis 1912

Décembre 2012

Objet social de l'association :
L'association locale dite Ligue pour la Protection des Oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO PACA) a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Nom des représentants de l'association :
Gilles VIRICEL, Président
Alain MOUSSU, Vice-Président
Marc BOUCHEROT, Vice-Président
Sophie MERIOTTE, Secrétaire générale
Michèle PINGUET, Secrétaire générale adjointe
Jean-François VIDAL, Trésorier

Nom des dirigeants de l'association :
Benjamin KABOUCHE, Directeur
Magali GOLIARD, Directrice adjointe

Adresse du siège social :
LPO PACA
Villa Saint Jules
6, avenue Jean Jaurès
83400 HYERES

SIRET : 350 323 101 00062
Code APE 9499Z

Coordonnées téléphoniques :
Tél. 04.94.12.79.52
Fax. 04.94.35.43.28
E-mail : paca@lpo.fr
Site : http://paca.lpo.fr

Coordination du projet :
Aurélie JOHANET, responsable de programme dans les Bouches-du-Rhône
Maison des salins – RN 98 – La Marronède – 13270 Fos-sur-Mer
Tél : 06.18.87.15.64 - Courriel : aurelie.johanet@lpo.fr

Mots clés : Etang de Berre, connaissances naturalistes, protection, éducation à l'environnement, mobilisation d'acteurs

Résumé de l'opération : La LPO PACA propose de réaliser une synthèse documentaire des données naturalistes disponibles sur les rives de l'Étang de Berre, et de réaliser des inventaires naturalistes sur l'ensemble des vertébrés et sur les invertébrés patrimoniaux dans le but de cartographier les espèces et les espaces à enjeux. Cette démarche s'intègre dans une volonté globale de favoriser la prise de conscience des richesses écologiques abritées et de tirer la sonnette d'alarme sur une biodiversité menacée afin d'envisager des solutions de mise en protection.

Citation recommandée :
LPO PACA (2012) Berre Nature Observatoire de la biodiversité. Rapport d'activité 2012. 114p.

Sommaire

Edito

Contexte géopolitique de Berre Nature p.1

Axe 1 Organisation de la vie associative p.17

La LPO PACA dans le réseau LPO
Des ressources humaines pour la protection de la nature

Axe 2 Acquisition de connaissances sur la faune p.23

Synthèse documentaire des connaissances naturalistes: les Atlas de Biodiversité Communaux
Mise en place d'indicateurs de suivi de la biodiversité

Axe 3 Constitution d'un réseau d'espaces protégés p.42

Protection et gestion d'espaces naturels : le site de la Sambre
Participation à l'élaboration de plans de gestion de sites naturels
Intégration de l'Etang de Berre Parmi les sites Ramsar

Axe 4 Animation du réseau des Refuges LPO p.51

Les Refuges LPO Pour les collectivités
Les Refuges LPO Pour les entreprises
Les Refuges LPO Pour les structures d'accueil
Les Refuges LPO Pour les écoles

Axe 5 Éducation à la biodiversité p.60

Proposition d'activités pédagogiques variées sur la biodiversité
Proposition d'activités nature pour tous les publics
Participation à des événements
Formation des acteurs du territoire à la biodiversité

Axe 6 Gouvernance et accompagnement des politiques publiques p.78

Partenariats en appui aux politiques publiques

Annexe : Revue de presse p.83

Edito

Souvent décrit comme un site exclusivement industriel, évoquant immanquablement des images de pollution, l'étang de Berre constitue néanmoins un espace patrimonial et paysager de grande valeur.

Depuis une soixantaine d'années, ce milieu a connu une industrialisation et une urbanisation massive de ses rives et de son bassin versant qui sont à l'origine de sa dégradation. Aux effets des apports croissants de pollution, s'est ajoutée la mise en service des usines hydroélectriques EDF entraînant une perturbation radicale de l'écosystème lagunaire. C'est l'ensemble du système socio-écologique qui a été atteint entraînant le ternissement de l'image de l'Etang de Berre.

D'une superficie de 155 km², cette grande lagune méditerranéenne est porteuse d'un patrimoine naturel d'une grande richesse. 316 espèces d'oiseaux dépendant de ces zones humides qui accueillent annuellement plus de 50 000 oiseaux d'eau. La richesse écologique liée à la diversité des paysages est reconnue au niveau européen par la délimitation de nombreux territoires d'intérêt patrimonial pour les espèces vivantes et les habitats.

Cependant cette richesse écologique contraste avec le manque de dispositif de protection. La valeur internationale de l'Étang de Berre est pourtant largement démontrée notamment pour les oiseaux d'eau en hiver. Il constitue par exemple aujourd'hui le site d'hivernage principal de tout le Paléarctique Occidental pour le Grèbe à cou noir.

Face à l'urbanisation galopante, à l'aune de la reconversion du secteur industriel et sous la menace de projets croissant d'aménagements portant atteinte à la biodiversité, il apparaît urgent de mettre en œuvre des initiatives pour la valorisation des espèces et des espaces.

L'acquisition de connaissances naturalistes est une étape préalable indispensable, de très larges zones restant très peu prospectées et donc très mal connues le long des rives. Il est donc nécessaire de mettre en place des inventaires complémentaires ainsi qu'un suivi temporel standardisé d'espèces indicatrices.

L'animation d'un réseau grandissant de sites protégés et la participation à la gestion de sites doit pouvoir contribuer à garantir les fonctionnalités écologiques de tout le complexe de l'Étang de Berre.

Indissociable de la démarche de préservation, l'éducation à l'environnement doit permettre à tous les publics d'acquérir les connaissances, valeurs, comportements et compétences pour participer à la protection de la biodiversité. Modifier le regard des gens sur l'étang de Berre par l'appropriation du territoire est un enjeu qui doit passer par une découverte de ses richesses bien souvent ignorées des riverains.

Enfin, la mobilisation des les acteurs privés et publics du territoire est la condition nécessaire à l'aboutissement des démarches de valorisation de la biodiversité. La mise en œuvre d'un système de management environnemental doit permettre l'implication harmonieuse de chacun dans la préservation de la biodiversité autour de « la petite mer des oubliés ».

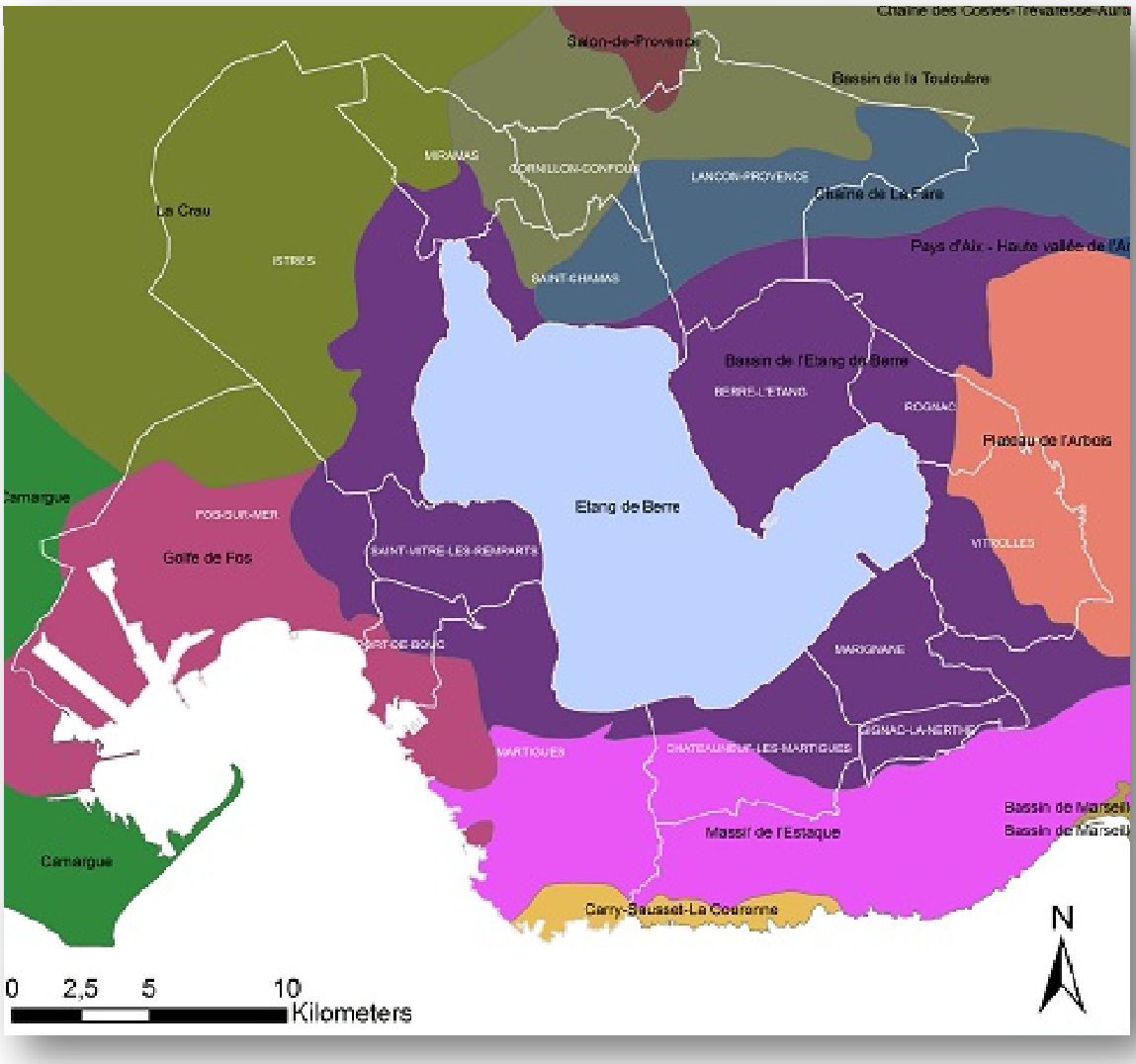


Gilles VIRICEL
Président de la LPO PACA

Contexte géopolitique de Berre Nature

Des milieux naturels diversifiés

L'Etang de Berre est l'une des plus grandes lagunes méditerranéennes bordée de nombreuses zones humides. Situé dans le département des Bouches-du-Rhône, l'Etang de Berre est distinct des autres entités naturelles du littoral méditerranéen. Vaste de 15 500 hectares (20 km de long, 16,5 km de large maximum, 80 km de littoral et 6 m de profondeur maximale), sa morphogénèse résulte de processus géologiques, hydrographiques et géomorphologiques originaux et endémiques. Ceci se traduit dans le paysage par des abrupts rocheux qui enchâssent la vaste dépression de l'Etang de Berre : la chaîne de la Fare au nord, les cuestas du rebord de l'Arbois à l'est, le plateau d'Istres et les coussous de Crau à l'ouest et la chaîne de la Nerthe et le Massif de l'Estaque au sud (Carte 1).



Carte 1. Unités paysagères de la Région de Berre (DREAL PACA)

L'Etang de Berre et les zones humides associées

L'**Etang de Berre** en lui-même est une mer intérieure entre le golfe de Fos et la rade de Marseille constitué de deux parties séparées par un haut-fond : le grand étang, à l'ouest et l'étang de Vaïne, à l'est (Carte 2). Au sud, **l'étang de Bolmon** s'étend sur près de 900 ha de milieux naturels proches des paysages camarguais tels que les roselières, sansouires, lagune, marais et boisements à tamaris. Le **cordon dunaire du Jaï** au sud, large de 120 à 350 m, sépare l'étang de Bolmon de l'Etang de Berre. Dans la partie occidentale, les étangs périphériques sont des dépressions endoréiques inscrites dans un plateau de faible altitude (140 m) alignées selon un axe nord-sud (**Estomac, Engrenier, Lavalduc, Citis, Pourra, Rassuen, Marignane**). Ces « étangs intérieurs » sont localisés dans le périmètre d'Istres, Martigues et Fos-sur-Mer. Les étangs de Citis et du Pourra sont situés sur les communes de Saint-Mitre-les-Remparts et de Port-de-Bouc. **Les Palous** de Saint-Chamas sont est également appelés « Petite Camargue » car l'embouchure de la **Touloubre** a formé un petit delta. Au fond de l'anse de Saint-Chamas, **la Poudrerie** est une zone de marais d'eau saumâtre. Au niveau de l'industrie saline, si **les salins de Berre** sont toujours en activité, exploités par les salins du midi, il n'en n'est plus de même pour **les salins de Fos**, de **Rassuen** et **les salins du Lion**. Du fait de l'importante concentration en sel, les salins de **Lavalduc** et de l'**Engrenier** sont biologiquement « morts ». Néanmoins, leurs berges comportent plusieurs milieux intéressants de plages nues et des prés salés. Au sud-est, coincé entre l'aéroport et l'autoroute, se trouve un vestige des anciens Salins du Lion à Vitrolles. De l'autre côté de l'étang se trouvent les Salins de Berre à l'ouest de la ville de Berre-l'Etang. **Les Salins de Fos** sont très attractifs entre autres pour les laridés et les limicoles nicheurs juste en face du golfe de Fos. L'Etang de Berre communique avec la mer Méditerranée par **le canal de Caronte** à Martigues (10 m de profondeur, 250 m de largeur et 6,5 km de long). Sur les rives de l'étang s'étend également la plaine alluviale de l'Arc à l'est. Les apports en eaux douces proviennent de quatre rivières qui se jettent dans l'étang : **l'Arc, la Touloubre, la Cadière** et **la Durançole**. A l'est, le bassin du **Réaltor** est un réservoir d'eau potable de 70 ha construit au XIXe siècle qui ennoie un petit vallon.

Ces unités écologiques fonctionnelles assurent aux oiseaux d'eau des zones de « gagnage » pour s'alimenter et des zones de remise pour se reposer. 316 espèces d'oiseaux dépendant de ces zones humides. Malgré un dérangement important des oiseaux d'eau sur les remises et les zones de gagnage en l'absence de réserve de chasse « utile », à l'exception des Salins du Lion, l'Etang de Berre et ses zones humides périphériques sont un des principaux sites d'hivernage paléarctique. Ils accueillent annuellement plus de **50 000 oiseaux d'eau en hivernage** et hébergent jusqu'à 9000 grèbes à cou noir constituant aujourd'hui pour l'espèce le **site d'hivernage principal de tout le Paléarctique Occidental**.



Carte 2.Principales zones humides associées à l'Étang de Berre

Les milieux périphériques

La **Chaîne de la Fare** est un petit massif calcaire qui culmine aux alentours de 220 m est situé sur la rive Nord-Est de l'étang de Berre. Il est recouvert de garrigues rases à chênes Kermès et romarins.

Le **Plateau de l'Arbois** constitue un bel ensemble naturel au relief tourmenté, peu artificialisé, profondément entaillé par des ruisseaux temporaires. L'ensemble de la zone, couvert d'une végétation typiquement méditerranéenne à dominante arbustive, est physionomiquement dominé par l'élément minéral (falaises abruptes, longues barres rocheuses, rochers proéminents) qui donne à cette zone son cachet particulier. L'intérêt biologique de la zone tient essentiellement aux qualités de sa faune vertébrée et de la flore des agrosystèmes.

Le **Massif de l'Estaque** se présente comme un plateau monotone, entièrement recouvert par la garrigue à Chêne kermès. La végétation arborescente est surtout localisée sur les sols dolomitiques et sur la côte miocène, en particulier au voisinage des zones habitées (Pin d'Alep) et sur le versant nord plus arrosé (vestige de chênaie verte).

La **Plaine de la Crau**, épandage naturel de cailloutis grossiers sur un sol plus ou moins argileux, mis en place par l'ancienne Durance, constitue un vaste plan incliné s'abaissant du Nord-Est au Sud-Ouest. Ce territoire présente un déficit hydrique qui détermine une végétation xérique. Le pâturage multiséculaire à crée une association végétale spécifique qui est l'une des plus riches de toute la région méditerranéenne : le Coussou. La Crau est l'unique zone méditerranéenne française présentant de tels biotopes steppiques, s'apparentant à un reg d'Afrique du nord.

La région de Berre présente donc des paysages d'une grande diversité écologique. La richesse spécifique est très importante par rapport au reste de la région : la diversité des substrats rocheux et sableux, la diversité des zones humides en eau libre ou dans les marais, l'eau douce ou salée, l'étendue des espaces agricoles dynamisent le développement de la vie animale et végétale. Les oiseaux, mais aussi les chauves-souris, les reptiles, les invertébrés (insectes, gastéropodes et arachnides) ont trouvé refuge dans les parois verticales proprement dites, mais aussi dans les éboulis et les blocs de rocher. La distribution des faunes et des flores s'impose par une complexité de paramètres relatifs à la nature de la roche, de l'exposition au mistral, de la latitude, de l'altitude, du régime pluviométrique, de l'aérologie pour la dispersion des pollens et des graines. Ces éléments constituent un caractère écologique et paysager unique et propre à chaque unité paysagère entourant l'Étang.

Une richesse écologique reconnue

Les périmètres d'inventaires

►Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Les ZNIEFF sont un inventaire national établi à l'initiative et sous le contrôle du Ministère chargé de l'Environnement. Il constitue un outil de connaissance du patrimoine naturel de la France. L'inventaire identifie, localise et décrit les territoires d'intérêt patrimonial pour les espèces vivantes et les habitats. Il organise le recueil et la gestion de nombreuses données sur les milieux naturels, la faune et la flore. La validation scientifique des travaux est confiée au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel et au Muséum National d'Histoire Naturelle. L'inventaire ZNIEFF est un outil de connaissance. Il ne constitue pas une mesure de protection juridique directe. On distingue deux types de ZNIEFF :

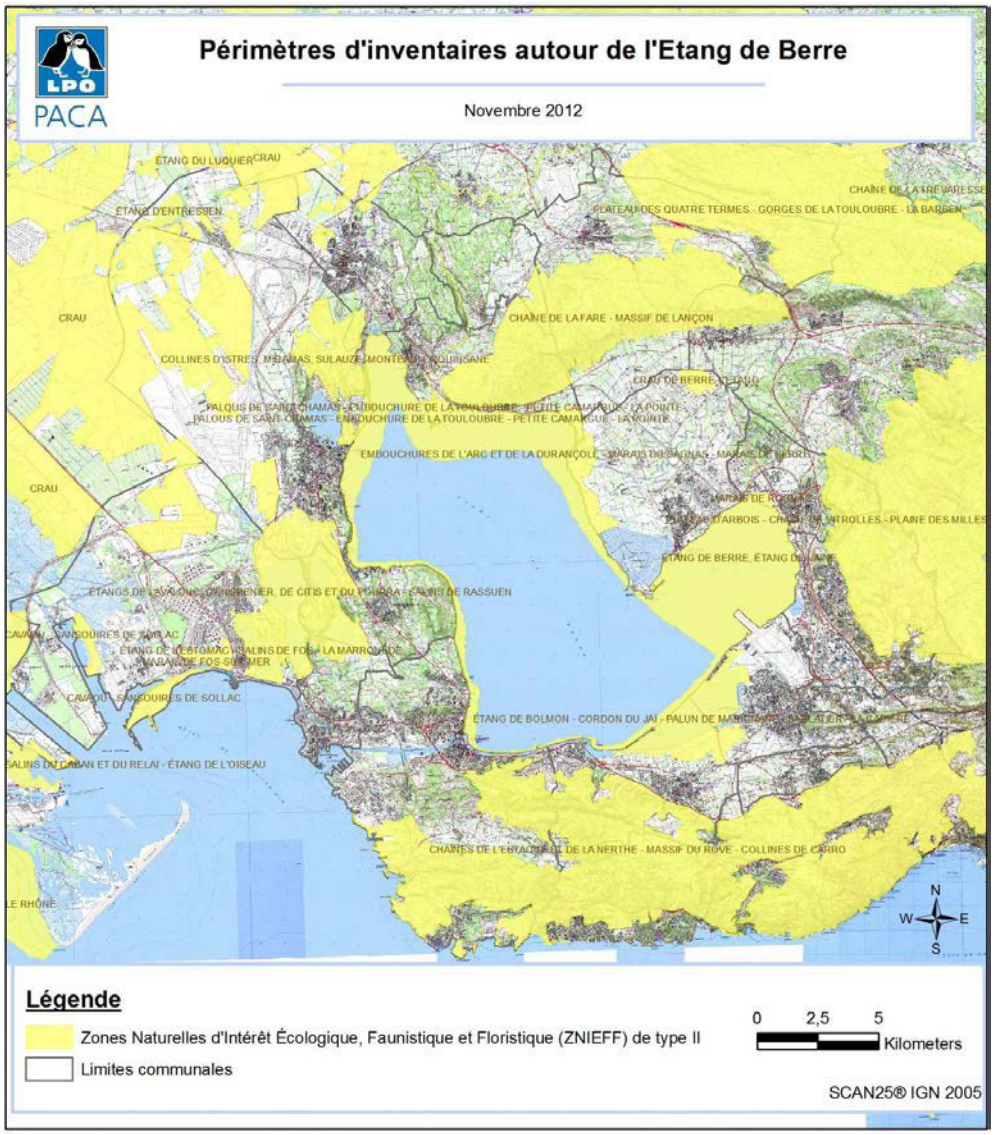
► les ZNIEFF de type I, d'une superficie généralement limitée, définies par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional ;

► les ZNIEFF de type II qui sont des grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes. Les zones de type II peuvent inclure une ou plusieurs zones de type I.

Dans la région de Berre, **17 ZNIEFF de type I et 20 ZNIEFF de type II** ont été recensées (Carte 3 et 4), parmi lesquelles 14 et 13 respectivement concernent les zones humides.



Carte 3. Les ZNIEFF de type I de la région de Berre

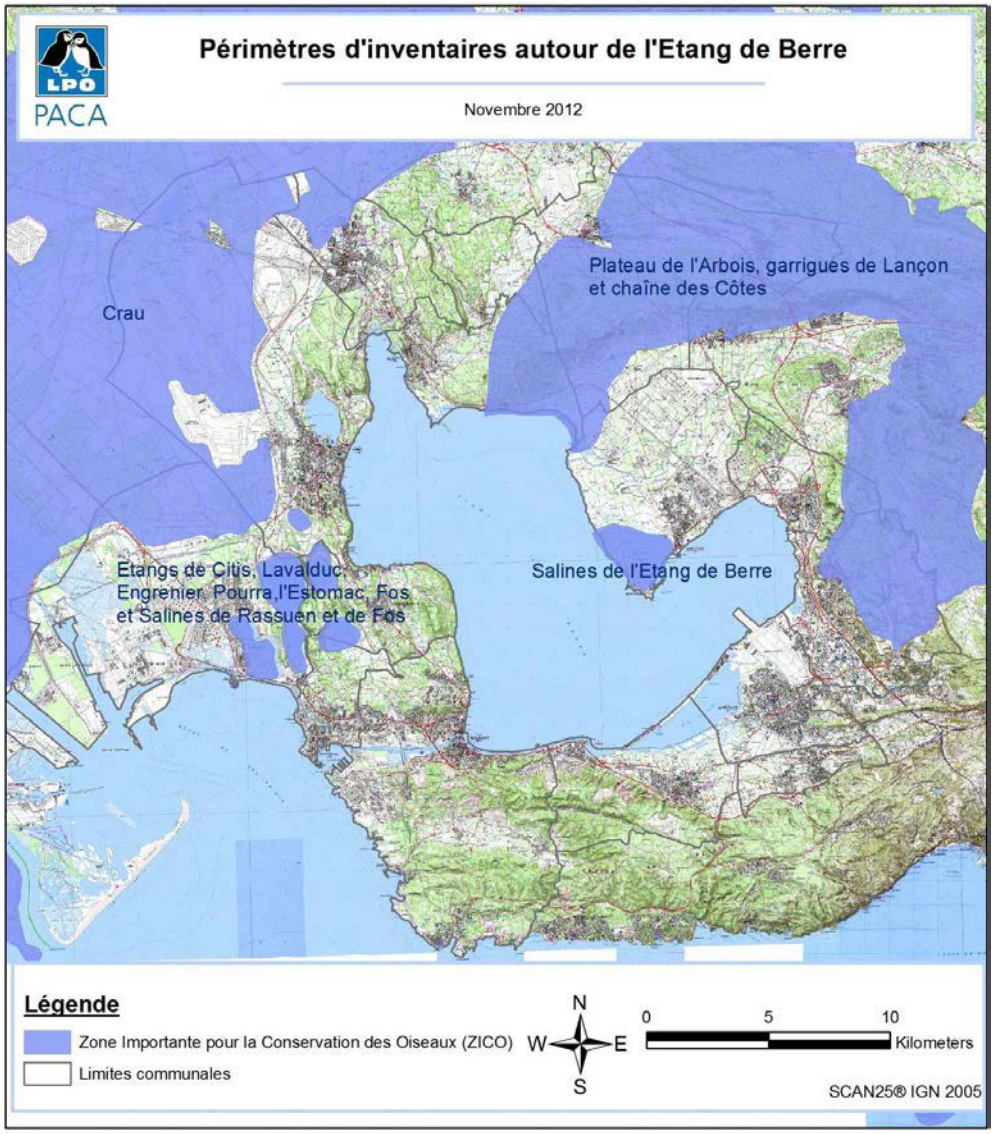


Carte 4. Les ZNIEFF de type II de la région de Berre

►Les Zones importantes pour la conservation des oiseaux

Les ZICO sont un inventaire scientifique identifiant les zones connues comme les plus importantes pour la conservation des oiseaux en France. C'est, pour partie, sur la base de cet inventaire que sont désignées les Zones de Protection Spéciale (ZPS).

Dans la région de Berre, **5 ZICO** ont été recensées (Carte 5) parmi lesquelles 3 concernent les zones humides.



Carte 5. Les ZICO de la région de Berre

Les protections contractuelles

Le réseau NATURA 2000 mis en place en application de la Directive "Oiseaux" de 1979 et de la Directive "Habitats » de 1992 vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Il est constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvage et des milieux naturels qu'ils abritent. Chaque Etat membre est tenu d'identifier des sites importants pour la conservation de certaines espèces rares et en danger ainsi que des types d'habitats communautaires, présents sur son territoire, en vue de leur intégration dans le réseau Natura 2000. Une fois désignés, ces sites Natura 2000 doivent être gérés de façon à garantir la survie à long terme des espèces et des habitats en faveur desquels ils ont été désignés.

Le réseau européen Natura 2000 comprend deux types de sites :

► Des Zones de Protection Spéciales (ZPS), visant la conservation des espèces d'oiseaux sauvages figurant à l'annexe I de la Directive "Oiseaux" ou qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais à des oiseaux migrateurs.

Les Sites d'Importance Communautaire (SIC) sont les sites sélectionnés, sur la base des propositions des États membres, par la Commission européenne pour intégrer le réseau Natura 2000 en application de la directive "Habitats". La liste de ces sites est arrêtée par la Commission Européenne de façon globale pour chaque région biogéographique. Ces sites sont ensuite désignés en Zones Spéciales de Conservation (ZSC) par arrêtés ministériels.

► Des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) visant la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la Directive "Habitats".

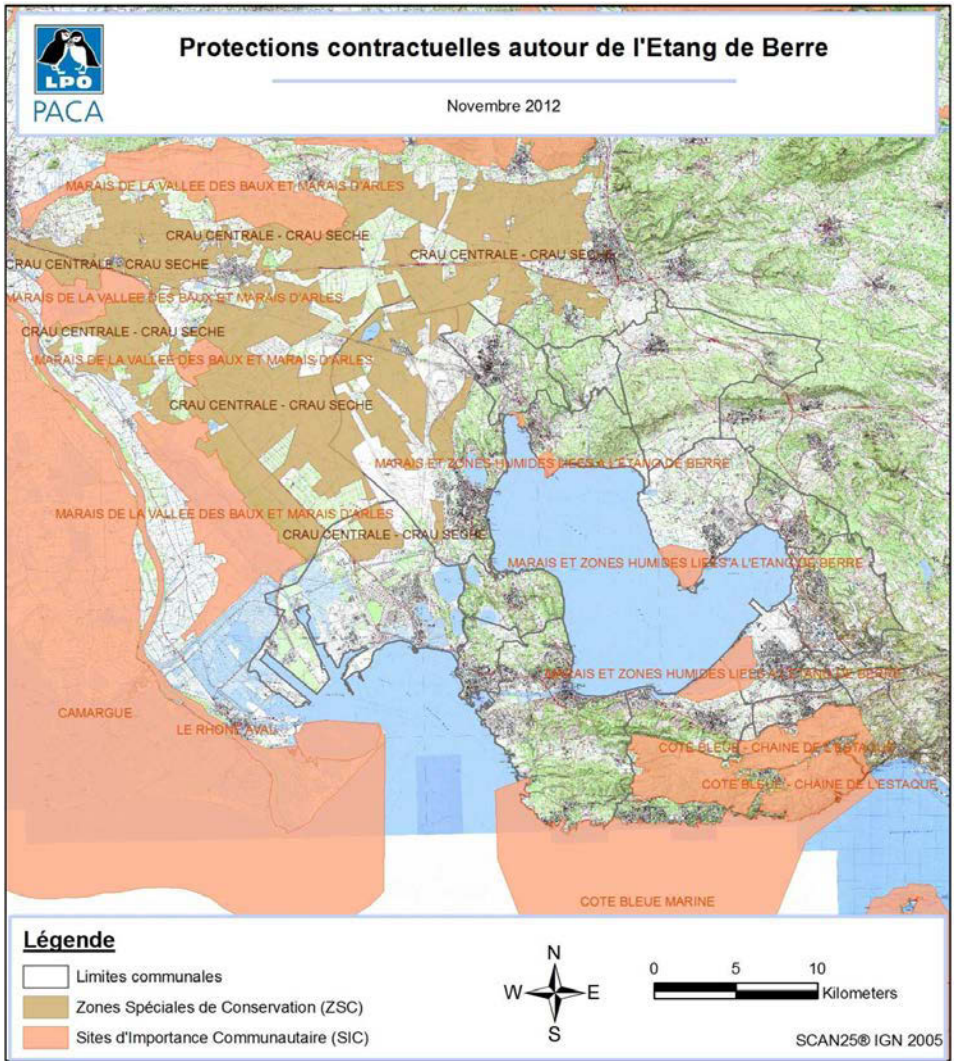
Dans la région de Berre, **2 SIC, 1 ZSC et 5 ZPS** ont été désignés par l'Union européenne (Carte 6 et 7). Cependant toutes ne bénéficient pas encore d'un document d'objectif. **Les « Salines de l'étang de Berre », les « Marais et zones humides liées à l'étang de Berre », les « Garrigues de Lançon et chaînes alentour »** sont trois sites en contact direct avec l'Étang de Berre.

Nom	Statut	Avancement du Document d'objectif	Opérateur	Animateur
Marais et zones humides liées à l'Etang de Berre	SIC	en cours d'élaboration	SISEB /GIPREB	
Cote bleue - Chaine de l'Estaque	SIC	sans DocOb		
Crau centrale - Crau sèche	ZSC	en animation	Comité Foin de Crau	Commune de St Martin de Crau
Garrigues de Lançon et Chaines alentour	ZPS	en cours d'élaboration	Agglopole Provence	
Salines de l'Etang de Berre	ZPS	en cours d'élaboration	SISEB /GIPREB	
Plateau de l'Arbois	ZPS	en animation	ONF	SIMA
Etangs entre Istres et Fos	ZPS	en cours d'élaboration	Communauté d'Agglomération Pays de Martigues	
Marais entre Crau et Grand Rhône	ZPS	en animation	Chambre d agriculture 13	Parc Naturel Régional Camargue
Crau	ZPS	en animation	Comité Foin de Crau	Commune de St Martin de Crau

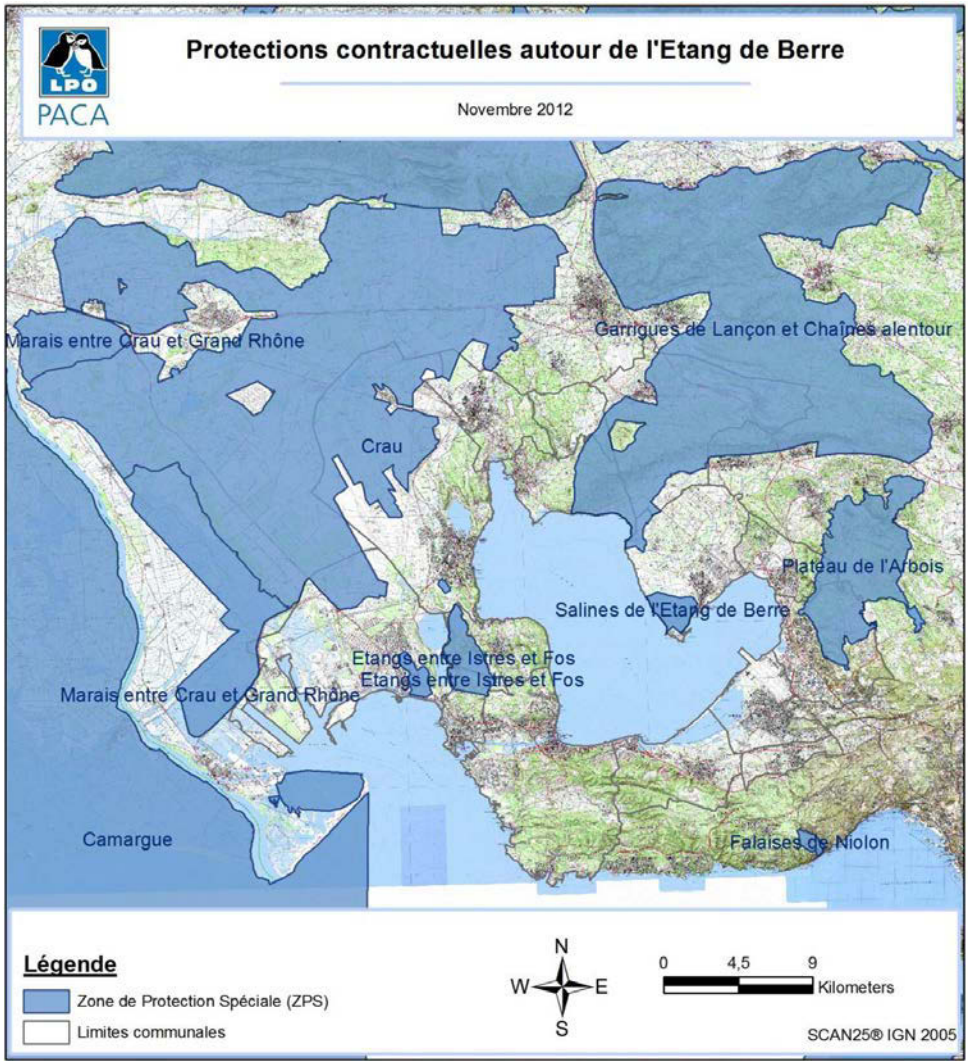
SISEB : Syndicat intercommunal pour la sauvegarde de l'Etang de Berre

GIPREB : Gestion intégrée, prospective et restauration de l'Etang de Berre.

SIMA : Syndicat Intercommunal Mixte de l'Arbois



Carte 6. Les ZSC et SIC de la région de Berre



Carte 7. Les ZPS de la région de Berre

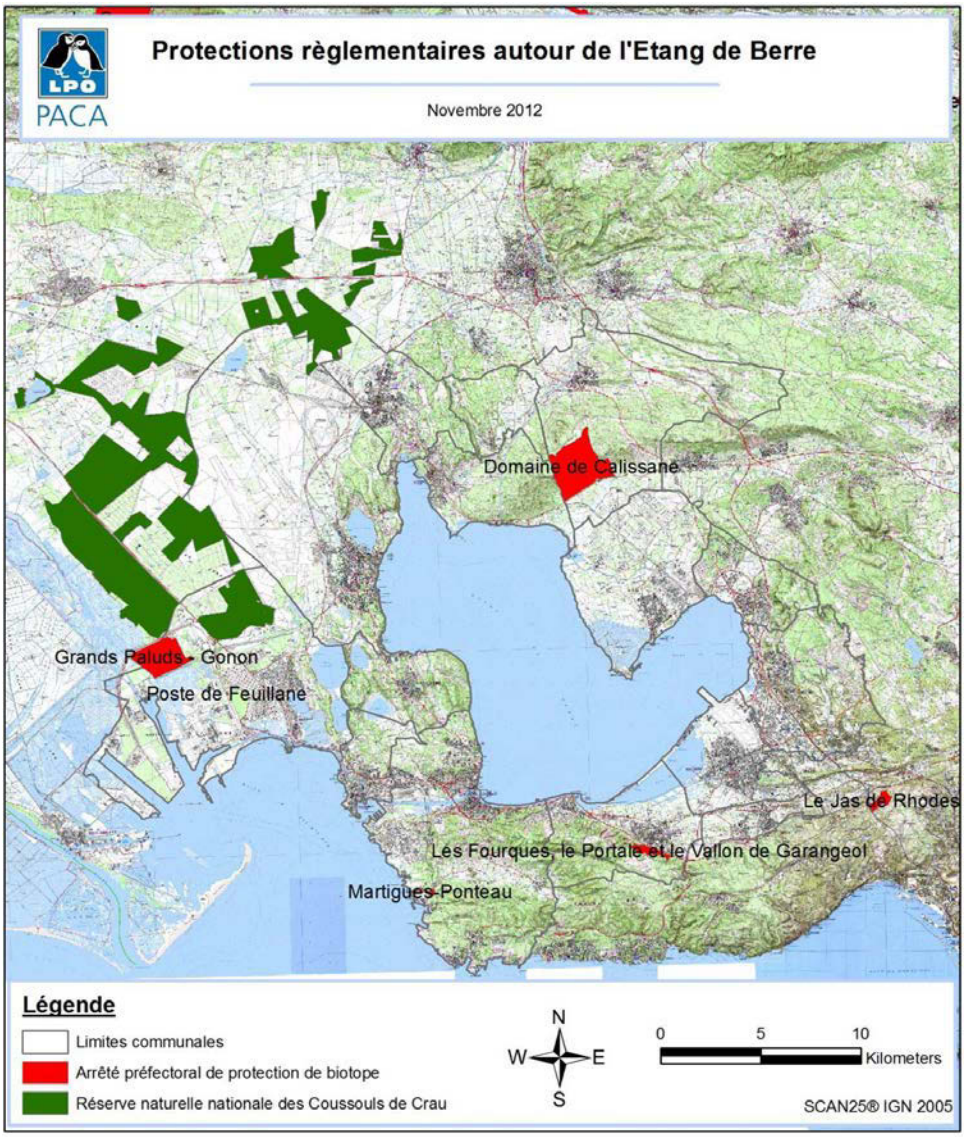
Les protections règlementaires

► Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope

L'APPB permet au préfet de fixer par arrêté les mesures tendant à favoriser, sur tout ou partie du territoire d'un département, la conservation des biotopes nécessaires à l'alimentation, à la reproduction, au repos ou à la survie d'espèces protégées. Dans la région de Berre, **5 sites** ont bénéficié de ce type de protection (Carte 8) **:** le **Domaine de Calissane** sur la Chaîne de la Fare ; **Les Fourques, le Portal et le vallon de Garangeol** et **Martigues-Ponteau** sur le Massif de l'Estaque ; **les Grands Palus-Gonon** et le **Poste de Feuillane** dans le Golfe de Fos**.**

►Réserve Naturelle Régionale

Par les missions de protection, gestion et sensibilisation, l'objet d'une réserve naturelle est de protéger les milieux naturels exceptionnels, rares et/ou menacés. L'Etang de Berre en tant que tel n'est pas concerné par ce type de protection. Seule la RNR des Coussouls de Crau à l'Ouest bénéficie d'un statut (Carte 8).



Carte 8. Les zones de protection réglementaire de la région de Berre

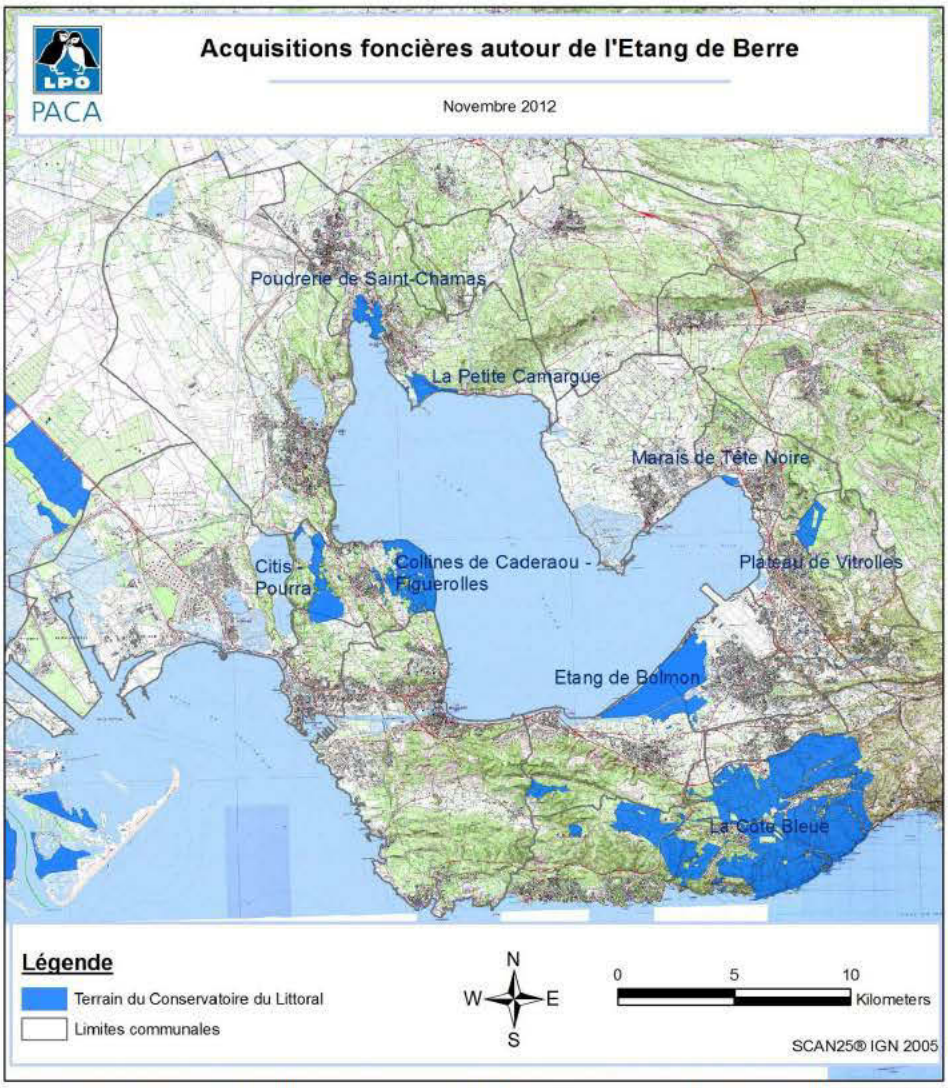
Les acquisitions foncières

► Le Conservatoire du Littoral

Le Conservatoire du littoral mène une politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres. Avec l'aide de spécialistes, il détermine la manière dont doivent être aménagés et gérés les sites qu'il a acquis pour en assurer le bon état écologique et la préservation des paysages et définit les utilisations, notamment agricoles et de loisir compatibles avec les orientations de gestion. La gestion des terrains est confiée aux communes, à d'autres collectivités locales, à des associations ou des établissements publics.

Sur les rives du plus grand étang salé d'Europe, sept espaces ont été acquis entre raffineries et zones urbaines : forêts, embouchures de rivières, salines, étangs périphériques (Carte 9). Contraste frappant de ces recoins où la nature se débat dans un environnement hostile pour préserver ou retrouver ses droits, au plus grand plaisir de nombreux oiseaux qui trouvent ici un prolongement des zones humides camarguaises.

Site	Organisme gestionnaire
Poudrerie	Syndicat Intercommunal de l'Ancienne Poudrerie
La petite Camargue	Conservatoire des Espaces Naturels de PACA
Le Marais de Tête Noire	Commune de Rognac
Etang de Bolmon	Syndicat Intercommunal du Bolmon et du Jaï
Collines de Caderaou - Figuerolles	Commune de Saint-Mitre-Les-Remparts avec le concours de l'ONF
Citis-Pourra	Commune de Saint-Mitre-Les-Remparts avec le concours de l'ONF
Plateau de Vitrolles	Commune de Vitrolles



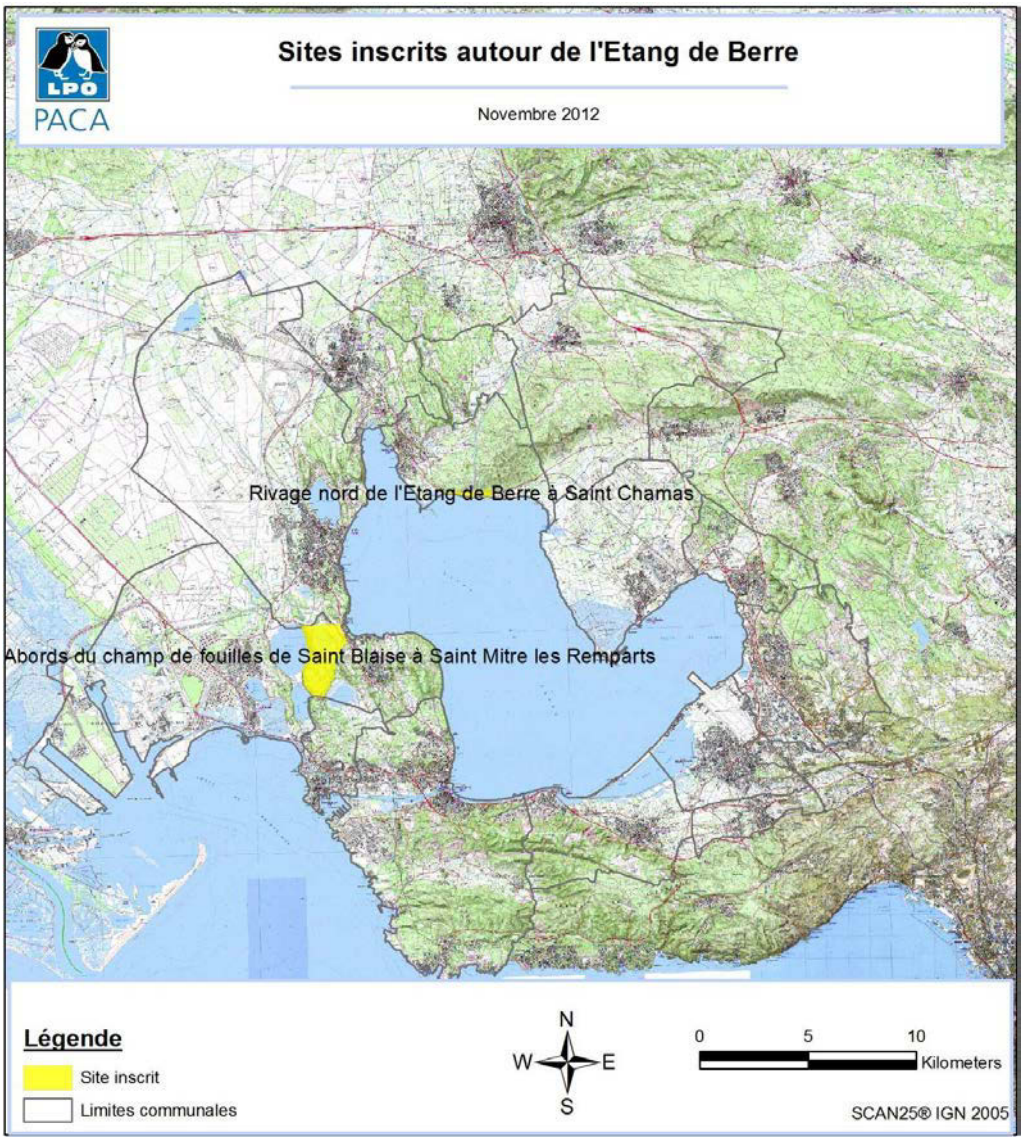
Carte 9. Les sites du Conservatoire du Littoral autour de l'Etang de Berre

Les sites classés et inscrits

La loi du 2 mai 1930 organise la protection des monuments naturels et des sites dont le caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Elle comprend 2 niveaux de servitudes :

► Les sites classés dont la valeur patrimoniale justifie une politique rigoureuse de préservation. Toute modification de leur aspect nécessite une autorisation préalable du Ministre de l'Environnement ou du Préfet de Département après avis de la DIREN, de l'Architecte des Bâtiments de France et, le plus souvent de la Commission Départementale des Sites.

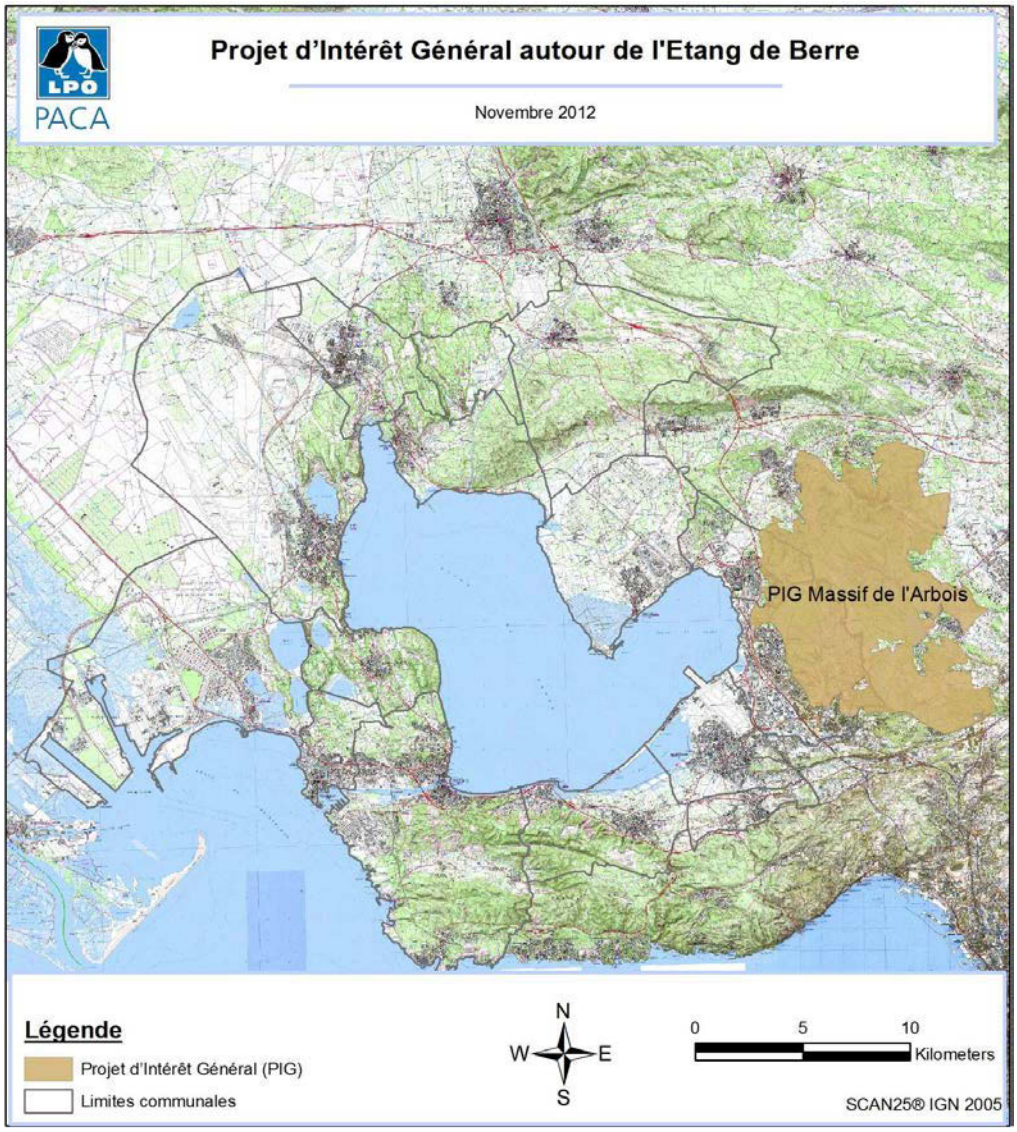
► Les sites inscrits. De la compétence du Ministère de l'Environnement les dossiers de proposition de classement ou d'inscription sont élaborés par la DIREN sous l'égide du Préfet de Département. Limitée à l'origine à des sites ponctuels tels que cascades et rochers, arbres monumentaux, chapelles, sources et cavernes, l'application de la loi du 2 mai 1930 s'est étendue à de vastes espaces formant un ensemble cohérent sur le plan paysager tels que villages, forêts, vallées, gorges et massifs montagneux.
Dans la région de Berre, **2 sites ont été inscrits** se distinguant par leur point de vue remarquable sur l'Étang de Berre et les formations paysagères associées : le Rivage nord de l'Étang de Berre à Saint-Chamas ; les abords du champ de fouilles de Saint-Blaise à Saint-Mitre-les-Remparts (Carte 10).



Carte 10. Les sites inscrits autour de l'Etang de Berre

Les Projets d'Intérêt Général

Un Projet d'Intérêt Général (PIG) est une zone où s'appliquent des mesures conservatoires prises par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, en vue de préserver un territoire des enjeux environnementaux exceptionnels, dans l'attente de mise en place de mesures réglementaires. Il vise à permettre à un projet d'utilité publique d'être intégré dans un ou plusieurs documents d'urbanisme. Le Massif de l'Arbois est concerné par un PIG (Carte 11).



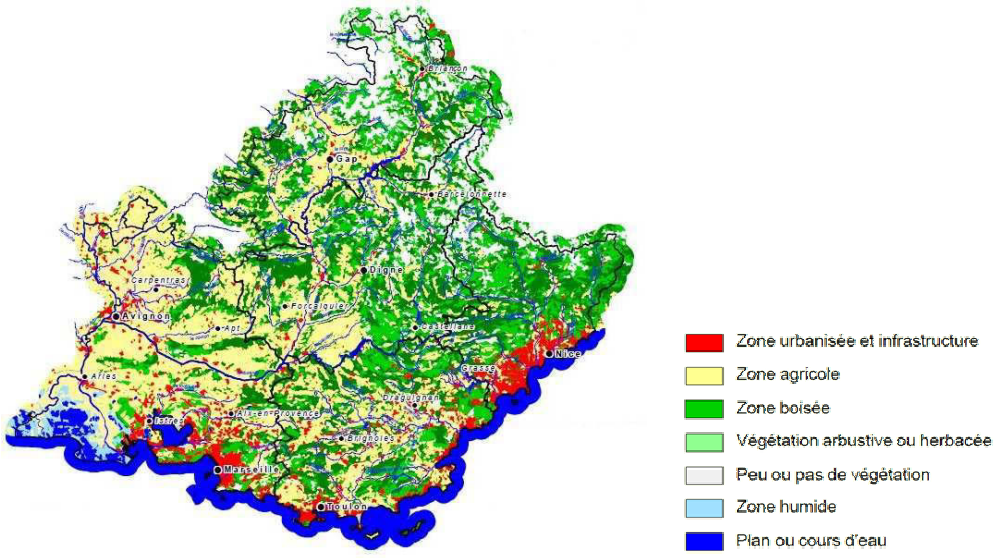
Carte 11. Localisation du périmètre concerné par un PIG dans la région de Berre

Des espaces naturels insuffisamment protégés et en retard par rapport aux autres zones humides

Le décalage de « traitement » entre les mesures de protection très faibles autour de l'Etang de Berre en comparaison avec d'autres sites de la région est évident, tout particulièrement avec la zone limitrophe de la Camargue qui est intégrée dans un Parc Naturel Régional. En effet, la Camargue a été exploitée et a subi de grands aménagements mais garde des paysages très naturels et bénéficie de nombreux dispositifs de protection : fonciers, réglementaires, contractuels et valorisant la connaissance. L'Etang de Berre n'a aucune Réserve naturelle, ni nationale, ni régionale. Il ne bénéficie pas d'un label de reconnaissance tel que la Réserve de biosphère ou la convention de Ramsar. Les acquisitions foncières du Conservatoire du Littoral sont les actions les plus efficaces pour protéger les milieux naturels littoraux ; néanmoins elles totalisent moins de 2000 ha sur les rives de l'Etang de Berre contre 27000 ha en Camargue. Les réserves de chasse sont quasi absentes et n'accueillent pas de grandes remises d'oiseaux hivernants sur l'Etang de Berre. Les périmètres Natura 2000 sont habituellement une protection forte mais ceux de l'Etang de Berre et des étangs périphériques viennent juste d'enclencher la rédaction de leur DOCOB en 2010 alors que ceux de Camargue bénéficient depuis presque 10 ans de mesures de gestion et d'actions agro-environnementales. Enfin, la zone du PNR de Camargue a développé plus de 200 emplois directs en faveur de la biodiversité (Tour du Valat, gestionnaires des sites du Conservatoire, Agents du PNR, etc.) contre moins d'une dizaine dans le secteur de l'Etang de Berre.

Une prise de conscience qui commence à s'affirmer

Depuis une soixantaine d'années, la région de Berre a connu une industrialisation et une urbanisation massive de ses rives et de son bassin versant qui sont à l'origine de sa dégradation. Une artificialisation importante du territoire a notamment gagné les zones près de la côte, ainsi que le long des grandes infrastructures récentes (Carte 12). Elle apparait comme l'une des zones les plus urbanisée de la région PACA avec des communes aux densités de population équivalentes à celle de Marseille. Les communes, associées en intercommunalités, prenne conscience de la nécessité d'intégrer la préservation des espaces naturels sur leur territoire dans leurs documents d'aménagement et de planification.



Carte 12. Une urbanisation localisée sur la côte méditerranéenne qui englobe la région de Berre (DREAL PACA)

► Les Schéma de Cohérence Territoriale

Les SCoT ont pour objet d'établir un projet d'aménagement et de développement durable du territoire. Ils déterminent les orientations générales de l'organisation de l'espace et de la restructuration des espaces urbanisés et les grands équilibres entre espaces urbanisés ou à urbaniser, espaces agricoles et naturels, en appréciant les incidences prévisibles de ces orientations sur l'environnement.

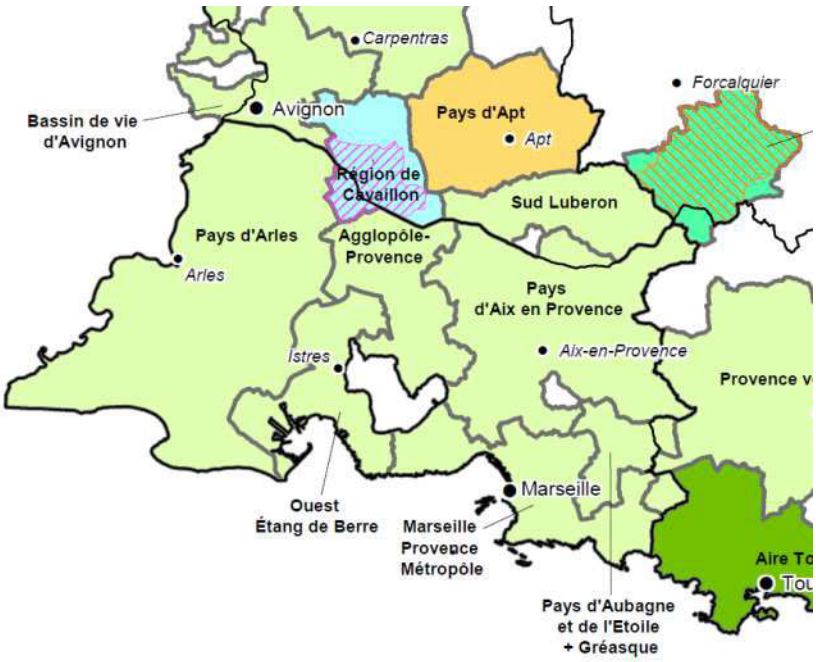
Dans la région de Berre, quatre SCOT sont en cours d'élaboration par cinq Établissements publics de coopération intercommunale (Carte 13) :

► la Communauté d'agglomération Salon-étang de Berre-Durance, Agglopole Provence. L'objectif principal du SCOT de l'Agglopole sur le secteur de l'étang de Berre est de réhabiliter l'environnement littoral.

► la Communauté d'agglomération du pays d'Aix. 80%du territoire communautaire est constitué d'espaces naturels ou agricoles. Cette place de l'espace naturel constitue la principale caractéristique physique de ce territoire et sert de fil rouge au projet communautaire.

► la Communauté urbaine de Marseille, Marseille Provence métropole. Mettre la culture, la mer, l'environnement et l'économie des loisirs au cœur des messages de la métropole, c'est valoriser la culture et l'événementiel en tant que support d'une image internationale. La mer et les grands paysages terrestres et littoraux, sont des facteurs d'attractivité. Le SCOT vise à protéger, enrichir et valoriser ce patrimoine pour conjuguer image de la mer, grand paysage, qualité de vie, attractivité et compétitivité. L'étang de Berre s'inscrit dans cette préservation.

► la Communauté d'agglomération du pays de Martigues et le Syndicat d'agglomération nouvelle Ouest Provence. Les deux collectivités, réunies au sein d'un syndicat mixte, élaborent un SCOT commun : Ouest Etang de Berre. Le diagnostic du territoire dresse cinq axes stratégiques dont l'un est consacré au respect et à la valorisation du patrimoine naturel. Quatre enjeux environnementaux ont été déterminés pour cet axe : préserver et valoriser l'agro écosystème exceptionnel de la Crau ; réhabiliter, préserver et valoriser la diversité des zones humides du territoire et garantir une bonne qualité des milieux aquatiques ; préserver et valoriser les milieux littoraux à fort potentiel pour l'accueil du public ; pérenniser la trame structurante des espaces naturels et agricoles du territoire.

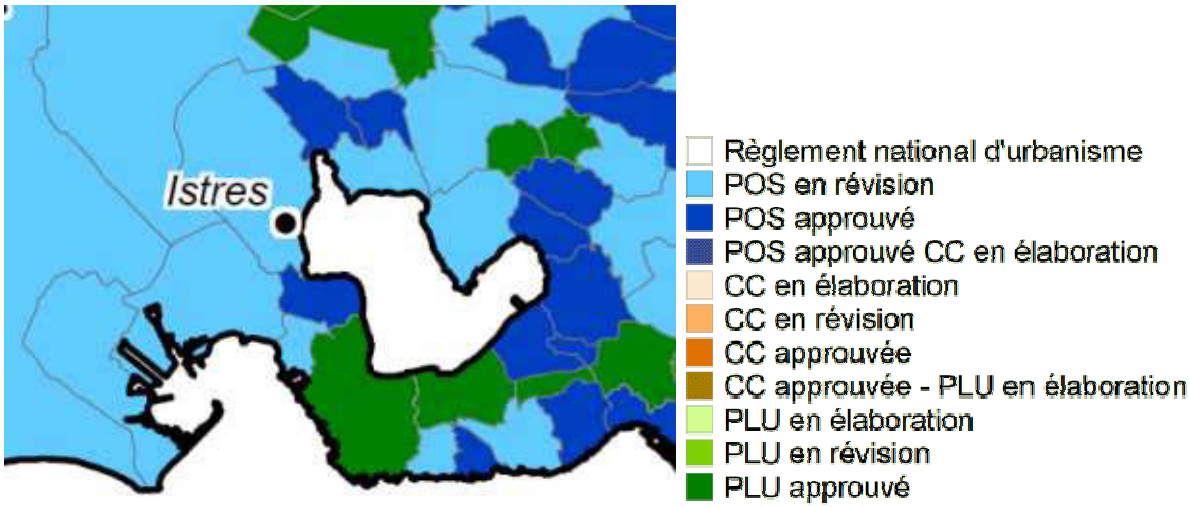


Carte 13. Les établissements publics de coopération intercommunale sur le territoire de Berre (DREAL PACA 2010)

► Les Plan Locaux d'Urbanisme et Plan d'Occupation des Sols.

Le Plan Local d'Urbanisme (LPU) remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000. Il comprend un règlement et des documents graphiques, qui délimitent les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N), et fixent les règles générales.

Les commune de la région de Berre, toutes les communes ne disposent pas encore de PLU (Carte 14).



Carte 14. État d'avancement des documents d'urbanisme sur le territoire de Berre (DREAL PACA 2010)

► Les chartes pour l'Environnement

La charte pour l'Environnement est une démarche partenariale qui a pour objectif d'intégrer l'environnement au cœur des politiques publiques des collectivités territoriales. Les conditions de sa mise en œuvre sont fixées par une circulaire du Ministère de l'Environnement du 11 mai 1994 s'inspirant de la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement (3-14 juin 1992). Elle doit favoriser un développement durable du territoire intégrant les coûts écologiques. Les collectivités volontaires s'appuient sur la méthodologie établie par le Ministère de l'Environnement et s'engagent à réaliser une étude préalable comprenant l'établissement d'un diagnostic par un audit externe et la définition d'une stratégie à moyen terme, à organiser la participation et la concertation à tous les moments clés de l'élaboration, à établir un programme d'actions cohérent sur 3 à 5 ans. Le document final fait l'objet d'une signature conjointe entre l'élu et le préfet de département.

Dans la région de Berre, deux chartes supra-communales sont en cours, celle du SAN Ouest Provence et de la Communauté du Pays d'Aix.

► Les agendas 21

Un agenda 21 est un programme territorialisé d'actions pour le développement durable, conçu et réalisé en concertation avec la population. C'est une démarche stratégique et opérationnelle de développement durable qui vise d'abord à renforcer la cohérence des politiques locales, et qui débouche sur un programme d'actions ciblées à engager avec des partenaires mobilisés.

Dans la région de Berre, les Agendas 21 des communes de Vitrolles et Rognac sont en cours, celui de Saint-Chamas est en intention.

► Le Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Le SAGE fixe des objectifs et des règles pour une gestion globale de l'eau entre tous les acteurs concernés sur un périmètre officialisé par un arrêté préfectoral. Sur les bassins et sous bassins versants il est le principal outil de planification à portée réglementaire : il est par conséquent opposable à toutes les décisions administratives.

La mise en œuvre d'un SAGE est un travail de longue haleine qui dure de 3 à 6 ans.

Dans la région de Berre, le SAGE de l'Arc provençale est en phase de mise en œuvre (Carte 15).

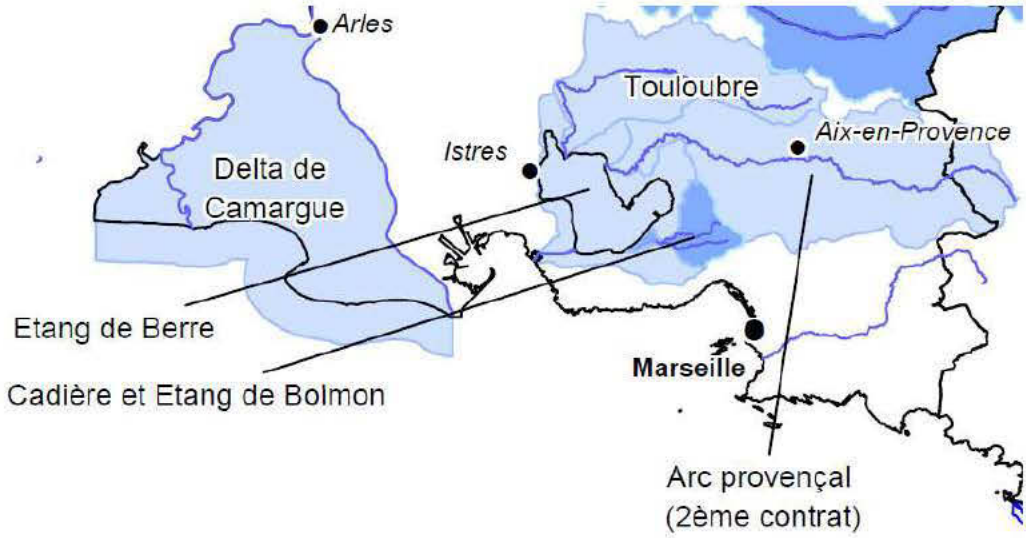


Carte 15. Périmètre du SAGE de l'Arc provençal (DREAL PACA 2010)

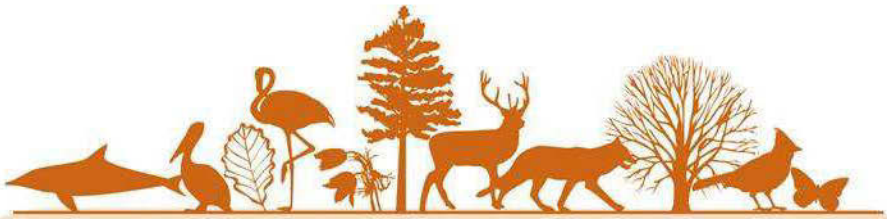
► Le contrat de milieu

Un contrat de milieu (rivière, étang…) est un instrument d'intervention des politiques partenaires de l'eau. Contrairement au SAGE, le contrat de milieu n'a pas de portée juridique mais il s'agit d'un engagement moral, technique et financier entre les maîtres d'ouvrages locaux et les partenaires financiers (UE, Etat, Agence de l'eau, région, département…). Le contrat découle d'objectifs définis collectivement et il consiste en un programme d'actions volontaires et concertées pour la réhabilitation et valorisation des milieux aquatiques.

Dans la région de Berre, pour l'Etang de Berre, l'Arc provençal et la Touloubre, un contrat de milieu est en cours d'élaboration. Il est mis en œuvre pour la Cadière et l'Etang de Bolmon (Carte 16).



Carte 16. Localisation des contrats de milieux sur le territoire de Berre (DREAL PACA 2010)



Axe 1

Organisation de la vie associative

La LPO PACA a été créée en 1998 et comptait 900 membres. En 2012, elle est devenue l'association de protection de la nature qui comprend le plus d'adhérents individuels en région PACA avec pas moins de 3342 membres. 912 membres dans les Bouches-du-Rhône placent ce département en tête de liste. Le territoire régional est représenté grâce à des groupes et relais locaux de bénévoles, acteurs indispensables de la vie associative.

Sur le secteur de l'Étang de Berre en particulier, deux groupes s'investissent localement dans des actions d'étude, de conservation et d'éducation.
En 2012 la LPO PACA comptait 23 salariées et a installé une nouvelle antenne départementale dans les Bouches-du-Rhône. A ce titre, deux nouvelles salariées ont pu concentrer les actions de connaissance, protection, éducation et mobilisation pour la biodiversité quasi-exclusivement sur le secteur de l'Étang de Berre.

La LPO PACA
dans le réseau LPO

Contexte

Les **associations locales** sont juridiquement distinctes de la LPO. Elles ont leurs propres statuts, conseil d'administration, budget, mais les objectifs sont communs à ceux de la LPO France.
Les **groupes** sont constitués de membres bénévoles actifs LPO ayant une activité commune.
Les **antennes** sont constituées d'équipes de salariés LPO.

Actions engagées en 2012

►Organisation de l'Assemblée Générale à Istres.

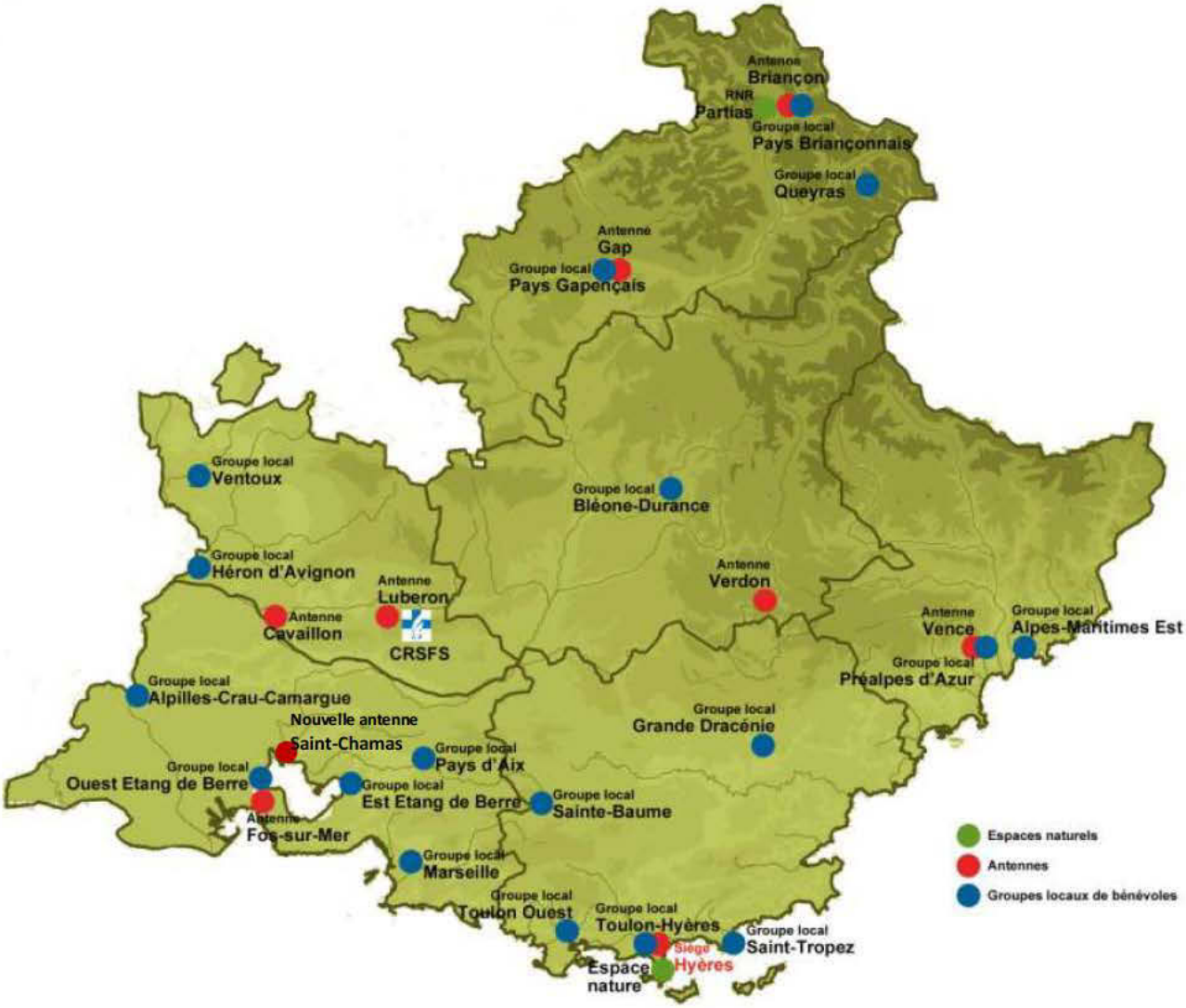
La LPO PACA est administrée par des bénévoles qui définissent la stratégie, les orientations et les actions futures de l'association. Le conseil d'administration est élu par les adhérents de l'association lors des Assemblées Générales.
En 2012, c'est sur les bords de l'Étang de Berre, à Istres, qu'a été organisée l'Assemblée Générale annuelle de la LPO PACA. Une centaine d'adhérents étaient présent le 9 juin 2012 au sein de la Maison Familiale des Heures Claires profitant d'un cadre privilégié sur l'étang de Berre. L'Assemblée Générale a été organisée par l'un des groupes locaux actifs sur l'Étang de Berre, le Groupe Ouest Étang de Berre.
Les différentes activités réalisées par la LPO PACA en 2011 ont été présentées, les votes concernant le changement de statuts, le rapport moral, le rapport financier, le rapport d'activités et le nouveau Conseil d'Administration de l'association ont été effectués. Le président Gilles Viricel a été réélu. Le maire d'Istres a réalisé un discours.
En soirée, le groupe organisateur a présenté un diaporama sur les Fous de Bassan de Carry-le-Rouet. Une Chouette hulotte, récupérée poussin et élevée au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de la LPO PACA de Buoux, a été relâchée. Le dimanche, le groupe avait prévu plusieurs sorties naturalistes sur les étangs et salins de Fos, Pourra et Berre. Une sortie était dédiée aux oiseaux « mascottes » de ce groupe : les Fous de Bassan de Carry-le-Rouet.



Présentation des statuts par Gilles VIRICEL, Président de la LPO PACA (Istres, 9 juin 2012).

►Implication des groupes locaux sur l'Etang de Berre.

Dès sa création en 1998, la LPO PACA a structuré son activité autour de groupes locaux de bénévoles, afin de favoriser l'initiative locale par ses membres et de surmonter les difficultés liées à la grande superficie du territoire concerné. Aujourd'hui, la LPO PACA œuvre en réseau, et regroupe plus d'une quinzaine de groupes et relais de bénévoles en région PACA. La vie associative est ainsi fortement dynamisée par les acteurs de terrain. La force du projet associatif de la LPO PACA est liée, d'une part, à une mutualisation des savoir-faire aux différentes échelles, et d'autre part, à la solidarité du réseau entre bénévoles et salariés. Ces groupes sont tournés vers le grand public et sont le principal moteur des nouvelles adhésions et des actions en faveur de la protection de la nature, mais c'est également par les personnes qui s'investissent bénévolement que l'association est reconnue par les instances locales.



Implantation de la LPO PACA en région

Dans le secteur de l'Étang de Berre, deux groupes locaux structurent principalement la vie associative. Localisés de part et d'autre de l'Étang, leur fort attachement à ce secteur s'inscrit dans l'acronyme de leur groupe : le **Groupe Étang de Berre Est (GREBE)** et **Ouest Étang de Berre (OUEB)**. Ils se réunissent bimensuellement, à Vitrolles et à Saint-Mitre-les Remparts, respectivement.

Deux autres groupes de bénévoles sont en partie concernés par le secteur de Berre : Le groupe **Alpilles-Crau-Camargue** qui organise des comptages d'oiseaux d'eau sur l'Étang d'Entressen ; le groupe **Pays d'Aix**, très investis sur le plateau de l'Arbois.

► Le Groupe Étang de Berre Est (GREBE)

Le Grèbe compte une vingtaine de bénévoles, réunis par une liste de discussion où s'échangent les informations naturalistes locales. La situation géographique apporte une diversité écologique de milieux : des zones humides (salins du Lion, marais de la Tête noire) jusqu'aux collines du plateau de l'Arbois, en passant par les parcs urbains de la ville de Vitrolles. Un sentier ornithologique a été tracé sur le plateau de Magenta, à Vitrolles. Le groupe organise des sorties nature, des permanences ornithologiques mensuelles et des conférences. Une liste de discussion sur Internet permet des échanges en temps réel. Les bénévoles relaient localement des évènements régionaux, nationaux ou internationaux. Ils sont présents lors des manifestions locales afin de sensibiliser le public. Ils participent aux comptages mensuels d'oiseaux d'eau hivernants dont les comptages Wetlands. Les observations quotidiennes sont valorisées sur le site Faune-Paca et alimentent le futur Atlas national des oiseaux nicheurs, des odonates et des mammifères. Certains sont agrées pour l'acheminement d'animaux sauvages blessés jusqu'au centre de soins de Buoux.

En 2012, le GREBE a réalisé 4 sorties naturalistes, 1 permanence ornithologique, 5 conférences, 1 exposition et participé à 2 manifestations (détail des actions dans l'Axe 5 Éducation à l'environnement).

Le coordinateur du groupe, François Grimal, a copublié un ouvrage présentant la Mer de Berre, *Nòsta Mar,* qui pose un regard à la fois poétique et militant sur la sauvegarde de ce patrimoine naturel.



País de la Mar, ouvrage co-réalisé par un bénévole de la LPO

► Le groupe Ouest Étang de Berre (OUEB)

Depuis 2004, une vingtaine de bénévoles s'investissent dans des actions purement ornithologiques ou pédagogiques. Profitant de toutes les manifestations locales, ils sensibilisent, expliquent, soutiennent... Reconnues par de nombreuses municipalités, ses actions sont diverses :

► Comptage des oiseaux d'eau sur les étangs du territoire dont les comptages Wetlands

► Veille sur les affaires locales concernant les oiseaux (protection des martinets et des pigeons à Miramas)

► Organisation du transport d'oiseaux blessés vers les centres de sauvegarde de Buoux ou Pont de Gau

► Mise en place de sorties ornithologiques : St-Blaise, le Vigueirat, Pont de Gau, carrières

► Vente de CD sur les Fou de Bassan, de tee-shirts et de cartes afin de collecter des fonds pour le centre de soins de Buoux et Pont de Gau

► Prospection sur les oiseaux nicheurs : Guêpiers, Hirondelles, Hibou Grand-duc.

► Veilles sur la biodiversité et l'environnement.

En 2012, le OUEB a animé 9 sorties naturalistes, 2 conférences, 2 ateliers pédagogique, et participé à 5 manifestations (détail des actions dans l'Axe 5 Éducation à l'environnement).





Edition d'une cartographie illustrée de l'Étang de Berre par les groupes locaux

Pour en savoir plus

Blog des groupes locaux :

► Groupe local Étang de Berre Est (GREBE) : http://paca.lpo.fr/blogs/etang-berre-est/

► Groupe local Ouest Etang de Berre (OUEB) : http://paca.lpo.fr/blogs/ouest-etang-berre/

► Groupe local Alpilles-Crau-Camargue : http://paca.lpo.fr/blogs/alpilles-crau-camargue/

► Groupe local Pays d'Aix : http://paca.lpo.fr/blogs/pays-aix/

Des ressources humaines pour la protection de la nature

Contexte

A l'heure où les grands enjeux environnementaux occupent le devant de la scène, il est plus que jamais important de savoir adapter les ressources humaines de l'association pour une efficacité maximale de ses actions. La LPO PACA s'est dotée d'une équipe pluridisciplinaire. En Bouches-du-Rhône la création d'une antenne sur les rives mêmes de l'Etang de Berre ancre la volonté de la LPO PACA de s'impliquer dans des missions locales d'expertise, de conservation et d'éducation à l'environnement grâce au travail de trois salariés.

► Une **Responsable de programmes Biodiversité** :
Aurélie JOHANET
Missions : Développement de la vie associative et accompagnement des groupes locaux existants ; Participation à la connaissance et la protection des sites de l'Etang de Berre ; Suivi de l'organisation d'événements naturalistes ; Réalisation d'enquêtes participatives ; Recherche de fonds.



► Un **Responsable de programme Etudes & inventaires** :
Amine FLITTI
Missions : Diagnostics et suivis ornithologiques ; Développement de la base de données naturalistes Faune-PACA.org ; Rédaction d'Atlas ornithologiques ; Réalisation de plans de gestions.



►Une **Educatrice nature** :
Jennifer ETIENNE (novembre 2011 - juillet 2012)
Daphné KLEJNOVSKI (depuis novembre 2012)
Missions : Intervention en milieu scolaire ; Assurance de permanences ornithologiques, ateliers pédagogiques, sorties nature et conférences ; Animation de formations naturalistes ; Développement du réseau des refuges LPO de jardin nature.



Actions engagées en 2012

► Création d'une antenne départementale à Saint-Chamas
► Recrutement du poste de responsable de programmes biodiversités
► Recrutement du poste d'animatrice nature

Perspectives pour 2013

► Recrutement potentiel d'une stagiaire de **Master 2** sur le sujet : « Revalorisation de l'Etang de Berre : vers une labellisation du site en zone Ramsar »
► Recrutement de deux stagiaires de **Master 1** sur le sujet : «Atlas de la Biodiversité Communal : Méthodologie pour une étude de faisabilité et mise en place de premiers inventaires sur la commune de Vitrolles »



Axe 2

Acquisition de connaissances sur la faune

L'Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur coordonné par la LPO PACA est devenu une référence de plus de 500 pages sur la faune de la région pour les naturalistes et les amoureux de la nature. L'édition de ce livre a ouvert également une nouvelle période naturaliste avec la mise en ligne du site www.faune-paca.org : pour un atlas de la faune actualisé en permanence qui a passé le cap symbolique des 2 millions de données en 2012 ! En 2014-2015, la LPO PACA éditera les atlas sur les mammifères et sur les odonates de la région. En 2012, les investigations naturalistes se sont élargies avec l'ouverture d'un module « orthoptère » dans faune-paca.

Sur le secteur de l'Etang de Berre, la réalisation d'inventaires et la mise en place d'indicateurs de la biodiversité sont les principaux outils d'acquisition de connaissances. La dynamique relancée en 2012 offre des perspectives nouvelles pour la valorisation de ce site de grande importance écologique.

Synthèse documentaire des connaissances naturalistes: les Atlas de Biodiversité Communaux

Contexte

L'acquisition de connaissances naturalistes est une étape préalable et indispensable à toute action de protection afin de mettre en adéquation les mesures de gestion et de conservation avec la typologie des écosystèmes et les problématiques identifiées. Il n'existe à ce jour aucune synthèse documentaire sur les connaissances naturalistes sur l'ensemble de l'Etang de Berre. Les premières analyses effectuées par la LPO PACA révèlent la présence de nombreux documents et études de référence des principaux acteurs institutionnels (Conseil général, GIPREB, Conservatoire du Littoral, etc.). De très larges zones restent très peu prospectées et donc très mal connues le long des rives. Seuls les espaces situés en périmètre Natura 2000 ont bénéficié d'inventaires naturalistes exhaustifs préalables à la rédaction des Documents d'objectifs mais selon la Directive pour lesquels ils ont été désignés (Directive oiseaux ou Directive Habitats), certains groupes taxonomiques n'étant pas ou peu ciblés.

Modalité d'action

La LPO PACA a fait le choix de l'échelle politique et administrative communale pour engager des projets de connaissance et de valorisation de la biodiversité. La LPO PACA s'est lancée dans la synthèse documentaire des connaissances naturalistes des communes du pourtour de l'Étang de Berre par le biais d'Atlas de Biodiversité Communaux (ABC). Ce projet d'ABC lancé par l'État en 2010 à l'occasion de l'année internationale de la biodiversité est une mesure issue du Grenelle de l'Environnement consistant en un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore d'une commune. Un des objectifs est d'identifier les enjeux liés aux espaces naturels communaux pour mieux prendre en compte la biodiversité dans les programmes d'aménagement du territoire (PLU, Agenda 21, SCOT).

Actions engagées en 2012

Chaque commune riveraine de l'Etang de Berre a fait l'objet de recherches bibliographiques approfondies. A minima deux bases des données participatives naturalistes ont été consultées : Faune-paca.org, un projet développé par la LPO PACA qui s'inscrit dans une démarche collaborative et mutualiste de mise à disposition d'un atlas en ligne actualisé en permanence ; et le portail des données naturalistes SILENE, une déclinaison du Système d'Information Nature et Paysages pour la région PACA développé et administré par trois conservatoires. Les Cartes d'Alerte chiroptères ont été consultées sur le site internet de la DREAL PACA. Les données issues des inventaires patrimoniaux des ZNIEFF et ZICO ainsi que les Documents d'Objectifs des différents périmètres NATURA 2000 ont été incorporées. Les groupes taxonomiques ciblés dans le cadre de ces ABC sont les oiseaux, les mammifères, les reptiles, les amphibiens, les odonates, les rhopalocères (papillons diurnes) et les orthoptères.

Résultats synthétiques obtenus en 2012

► Les oiseaux

Certaines communes bénéficient d'un degré de connaissance plutôt bon voire excellent : il s'agit des communes de Berre-l'Étang, Saint-Chamas, Istres et Fos-sur-Mer. A l'inverse d'autres communes telles que Gignac-La-Nerthe restent largement sous-prospectées. Cette disparité s'explique par la synergie entre la présence de naturalistes locaux investis et celle d'espaces naturels remarquables. De façon générale, les observations se concentrent majoritairement sur de nombreux secteurs naturels remarquables.

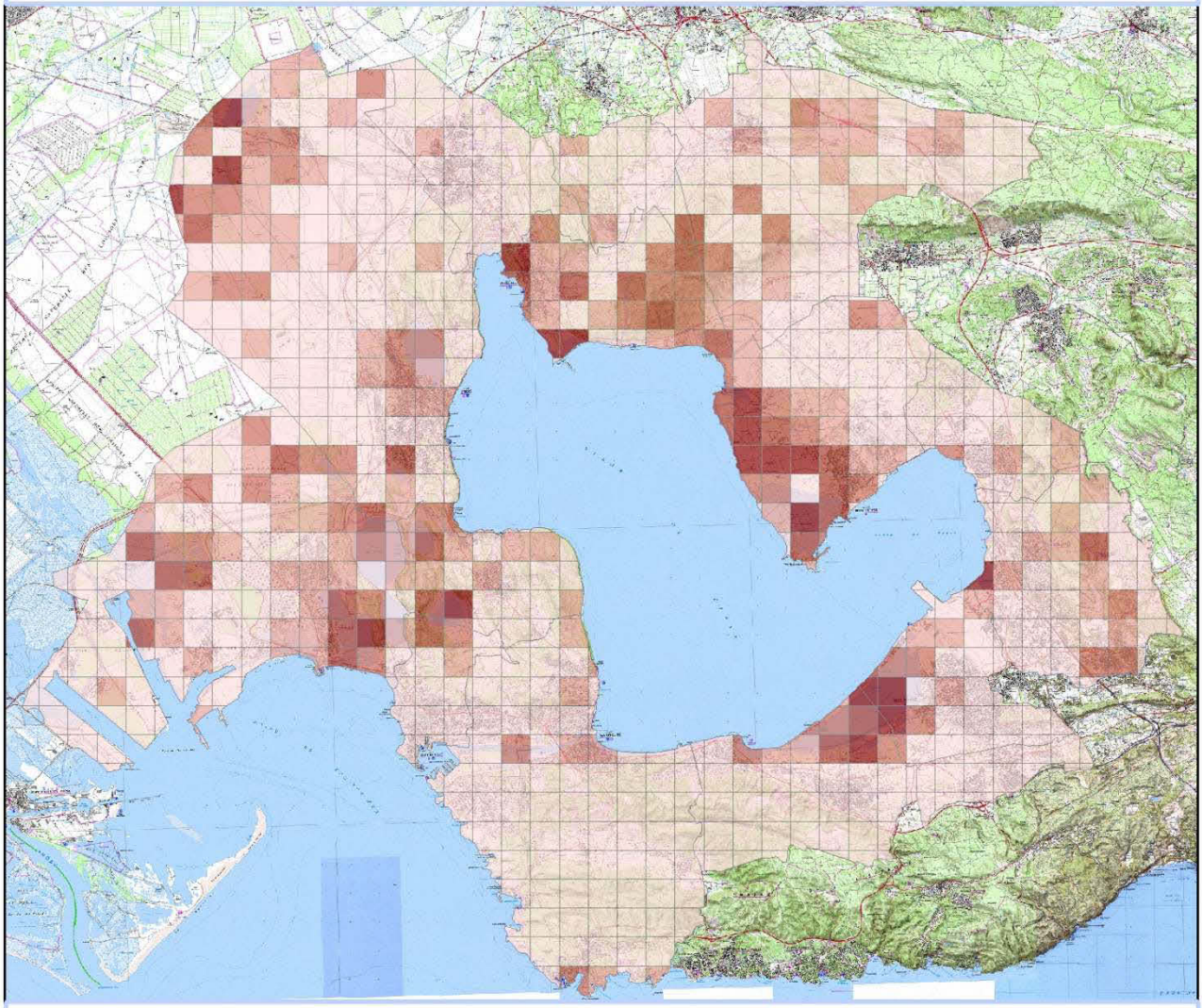
En particulier les zones littorales de l'Étang de Berre sont plutôt bien connues du fait de prospections régulières, de comptages mensuels d'oiseaux d'eau hivernant et des comptages annuels dans le cadre de Wetlands. Un nombre d'espèces record a été contacté sur le littoral de Berre-l'Étang et Saint-Chamas depuis les zones humides de la Poudrerie, la Petite Camargue, les marais du Sagnas jusqu'aux Salins de Berre. Les Salins du Lion (Vitrolles, Marignane), l'Étang de Bolmon, le Cordon du Jaï (Marignane, Châteauneuf-les Martigues) sont aussi des zones humides bien suivies. Le reste des secteurs littoraux bénéficie de connaissances plus sporadiques : marais de Tête Noire (Rognac), anse du Ranquet (Istres/Saint-Mitre-les-Remparts), quelques points d'observations sur Châteauneuf-les Martigues et Martigues.
De la même manière, les étangs intérieurs sont eux aussi bien prospectés grâce à cette veille régulière : L'Étang du Pourra (Saint-Mitre-les-Remparts, Port-de-Bouc), de Citis (Saint-Mitre-les-Remparts), de l'Estomac, de Lavalduc et de l'Engrenier (Fos-sur-Mer), de Rassuen, de l'Olivier, d'Entressen et du Luquier (Istres).
Les Salins de Fos-sur-Mer sont eux aussi régulièrement suivis. Le reste de la côte méditerranéenne bénéficie d'observations ponctuelles telles qu'au niveau du Canal de Caronte (Martigues).
D'autre part, certains secteurs de la Crau (Istres, Fos-sur-Mer), des massifs de la Fare (Saint-Chamas Lançon-de-Provence), notamment Calissane, et de l'Arbois (Rognac, Vitrolles) constituent des zones d'observations bien fréquentées par les naturalistes. Plus localement, les plaines steppiques de l'aérodrome de Berre-l'Étang, quelques zones de collines à Miramas, la vallée de la Touloubre, ainsi qu'une partie des reliefs du Coussoul à Cornillon-Confoux offrent une fenêtre de la biodiversité avifaunistique intéressante.
Enfin, la biodiversité de proximité est appréhendée dans certains secteurs de villes et villages comme à Berre-l'Etang, Fos-sur-Mer, Istres ou encore Cornillon-Confoux.

Malgré de nombreuses observations de très grand intérêt, quelques secteurs de la Crau (Fos-sur-Mer, Istres) ont été délaissés pour des raisons manifestes de difficulté d'accès.
L'attention mériterait d'être renforcée sur les collines entre la Crau et l'Etang de Berre (Miramas, Istres) mais aussi celles environnant Saint-Mitre-les-Remparts.
En comparaison des secteurs bien prospectés, peu de données précises ont été accumulées au niveau des vastes Chaîne de l'Estaque et de la Nerthe (Martigues, Châteauneuf-les Martigues, Gignac-la-Nerthe) ainsi que les collines de Port-de-Bouc et les zones côtières.
Certaines zones proximales du plateau de l'Arbois (Rognac, Vitrolles), de la chaîne de la Fare (Lançon-de-Provence) et des collines de Cornillon-Confoux et Miramas mériteraient un regain d'attention.
Dans la plupart des communes, la biodiversité de proximité apparaît sous-estimée dans les secteurs urbanisés.

LPO PACA

Les oiseaux des communes de l'Etang de Berre
Nombre d 'espèces par maille de 1km²

Etat des connaissances en Novembre 2012



Légende

Limite communale

Nombre d'espèces par maille

- 0 - 14
- 15 - 39
- 40 - 67
- 68 - 112
- 113 - 244

0 2,5 5 Km

N W E S

SCAN25® IGN 2005



(c) F Grimal

► **Les autres groupes taxonomiques**

Pour les autres groupes taxonomiques, la disparité géographique des données naturalistes s'explique par la présence ou non de naturalistes locaux investis et compétents dans la détermination d'espèces autres que les oiseaux. D'autre part, la possibilité de rentrer des données sur d'autres groupes taxonomiques que les oiseaux sur la base de données participative Faune-PACA s'avère plus récente. Il est à noter que les connaissances s'enrichissent à une vitesse remarquable sur les odonates et lépidoptères. Les connaissances sur les orthoptères restent encore très localisées. Peu de données sur les amphibiens et les reptiles sont encore accessibles. Les mammifères restent le groupe taxonomique le plus renseigné après les oiseaux, notamment à travers les observations d'espèces anthropophiles et d'espèces liées aux collisions routières.

► **Conclusion synthétique**

Il s'avère qu'il existe une pression d'observation très déséquilibrée entre les communes et à l'intérieur de chaque commune. Les oiseaux constituent le groupe taxonomique le mieux renseigné, les espèces étant plus abordables à identifier et l'intérêt pour ce groupe de la part des observateurs étant de longue date affirmé du fait de l'objet social initial de l'association. La planification d'inventaires multitaxons sur les espaces identifiés permettrait donc de mieux connaître la biodiversité de proximité mais aussi de localiser plus précisément les espèces patrimoniales sur les territoires communaux, leurs populations et leurs statuts de protection réglementaire.

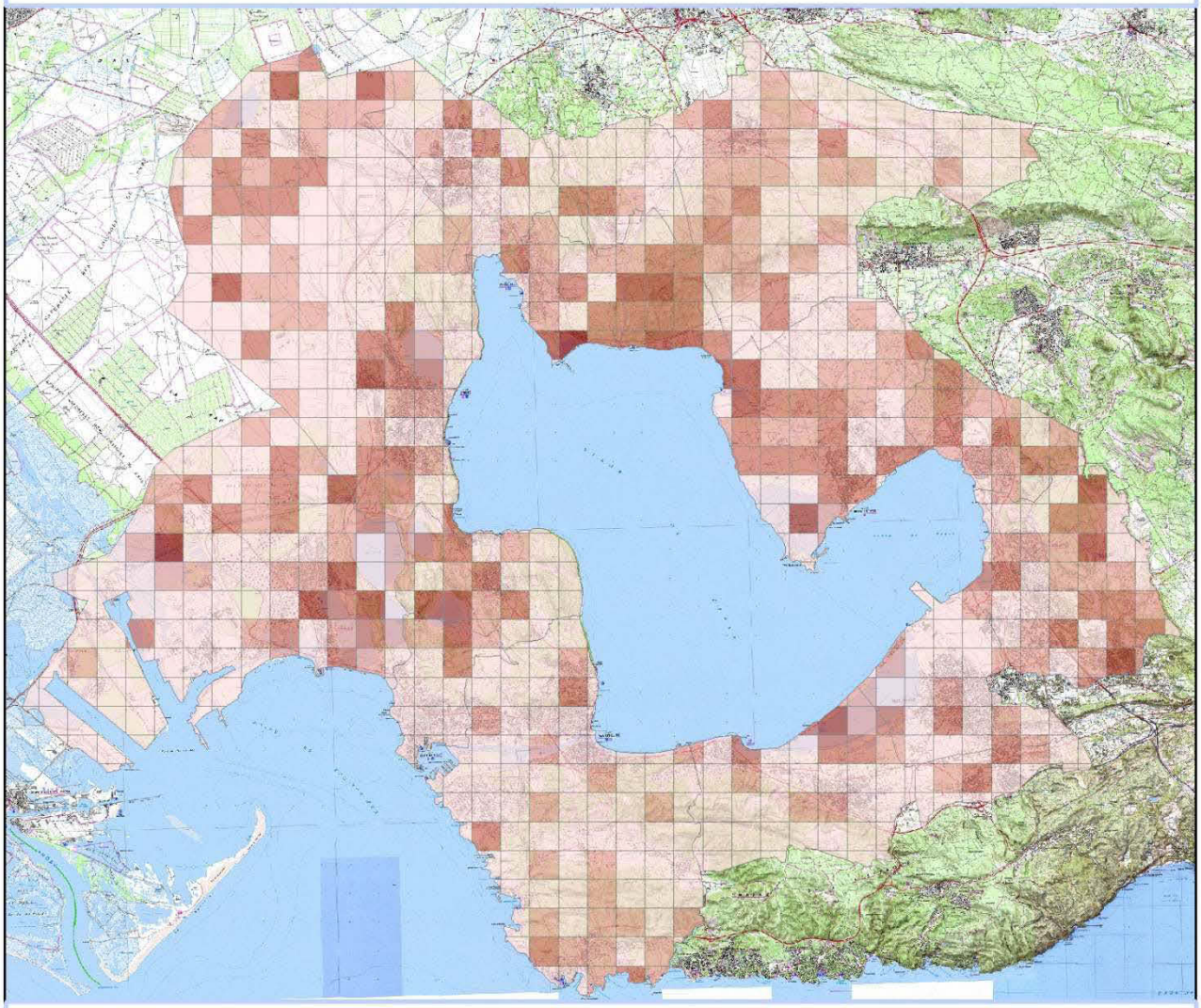
Consultation des résultats

Pour chaque commune, l'état des connaissances naturalistes a donné lieu à un rendu sous forme de fiche d'identité de la biodiversité communale. L'état des connaissances a été complété d'une description des espèces et des espaces naturels remarquables sur la commune. Une cartographie des observations extraite de la base de données participative Faune-PACA de la LPO PACA a permis de mettre en évidence les zones à enjeu et de dégager les secteurs qui nécessitent des inventaires complémentaires.

LPO PACA

Les mammifères des communes de l'Etang de Berre
Nombre d 'espèces par maille de 1km²

Etat des connaissances en Novembre 2012



Légende

Limite communale

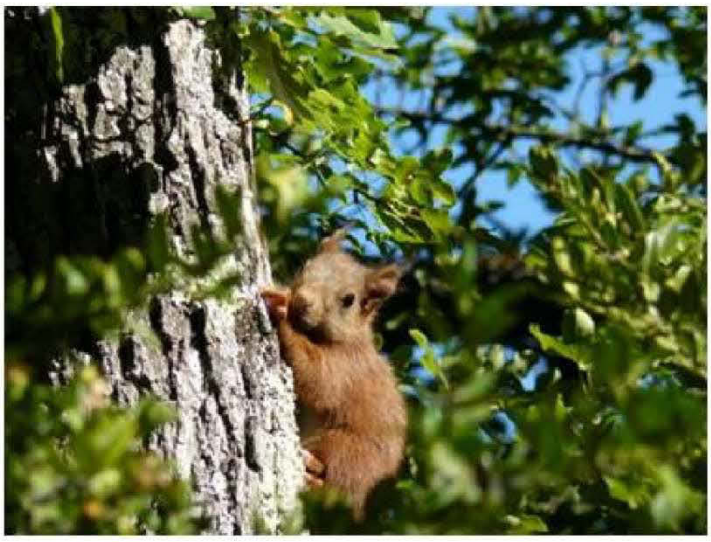
Nombre d'espèces par maille

- 0
- 1
- 2 - 3
- 4 - 6
- 7 - 12

0 3,5 7 Km

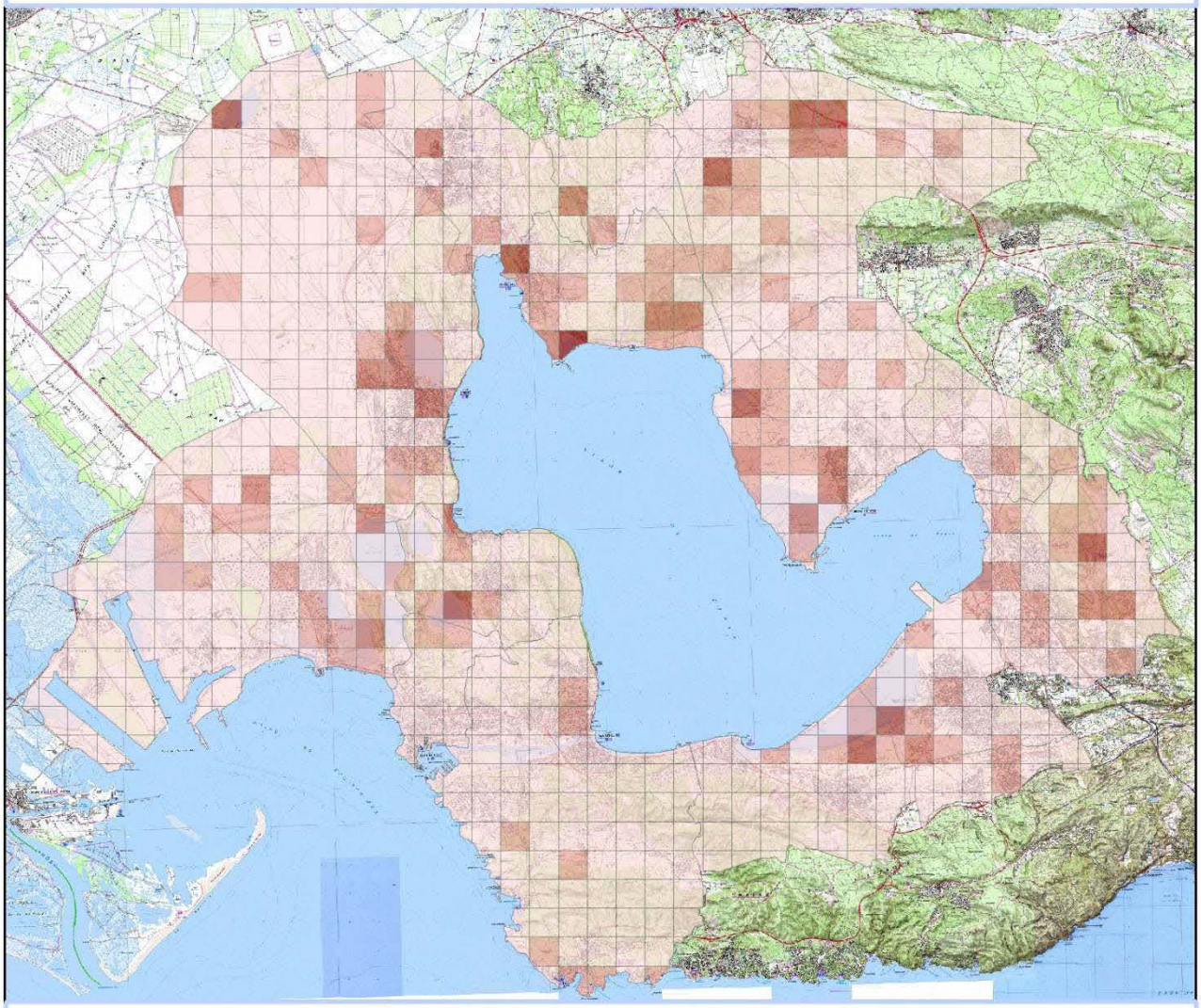
N W E S

www.Faune-PACA.org - SCAN25® IGN 2005



Les reptiles des communes de l'Etang de Berre
Nombre d 'espèces par maille de 1km²

Etat des connaissances en Novembre 2012



Légende

Limite communale

Nombre d'espèces par maille

- 0
- 1 - 2
- 3 - 4
- 5 - 7
- 8 - 10

0 3,5 7 Km

N W E S

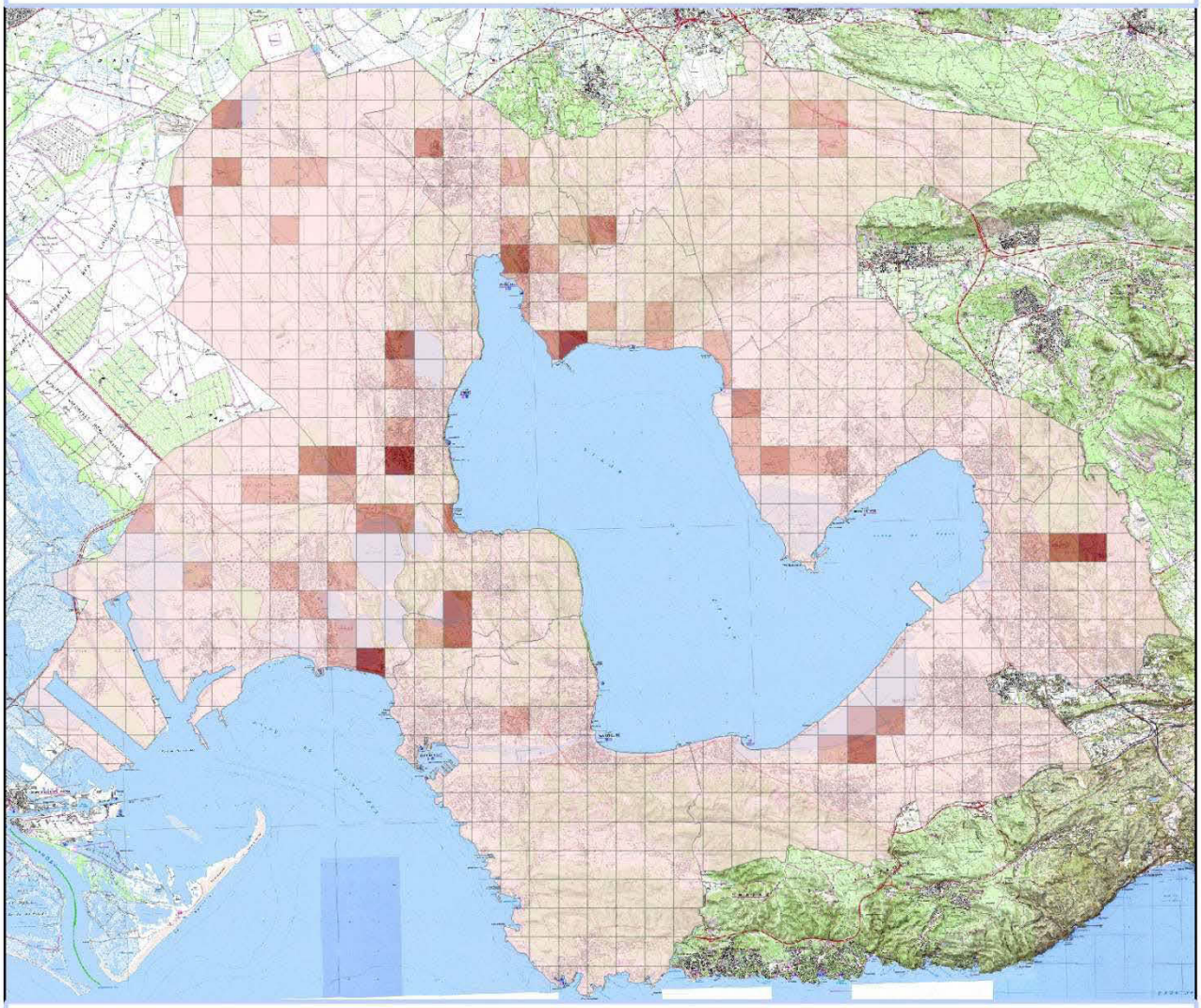
www.Faune-PACA.org - SCAN25® IGN 2005



LPO PACA

Les amphibiens des communes de l'Etang de Berre
Nombre d 'espèces par maille de 1km²

Etat des connaissances en Novembre 2012



Légende

Limite communale

Nombre d'espèces par maille

0
1
2
3
4 - 5

0 3,5 7 Km

N
W E
S

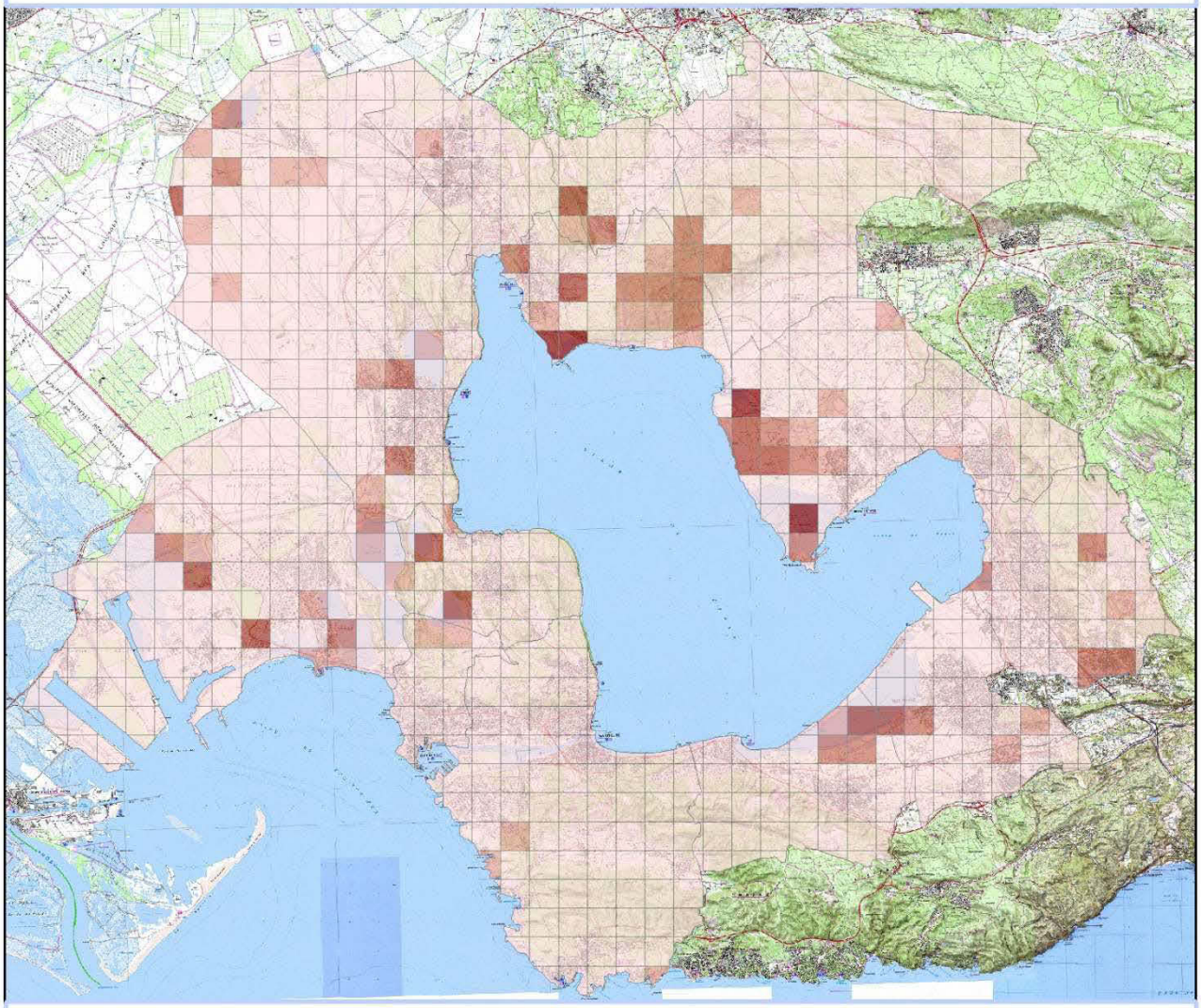
www.Faune-PACA.org - SCAN25® IGN 2005



LPO PACA

Les odonates des communes de l'Etang de Berre
Nombre d 'espèces par maille de 1km²

Etat des connaissances en Novembre 2012



Légende

Limite communale

Nombre d'espèces par maille

- 0 - 2
- 3 - 7
- 8 - 14
- 15 - 24
- 25 - 41

0 3,5 7 Km

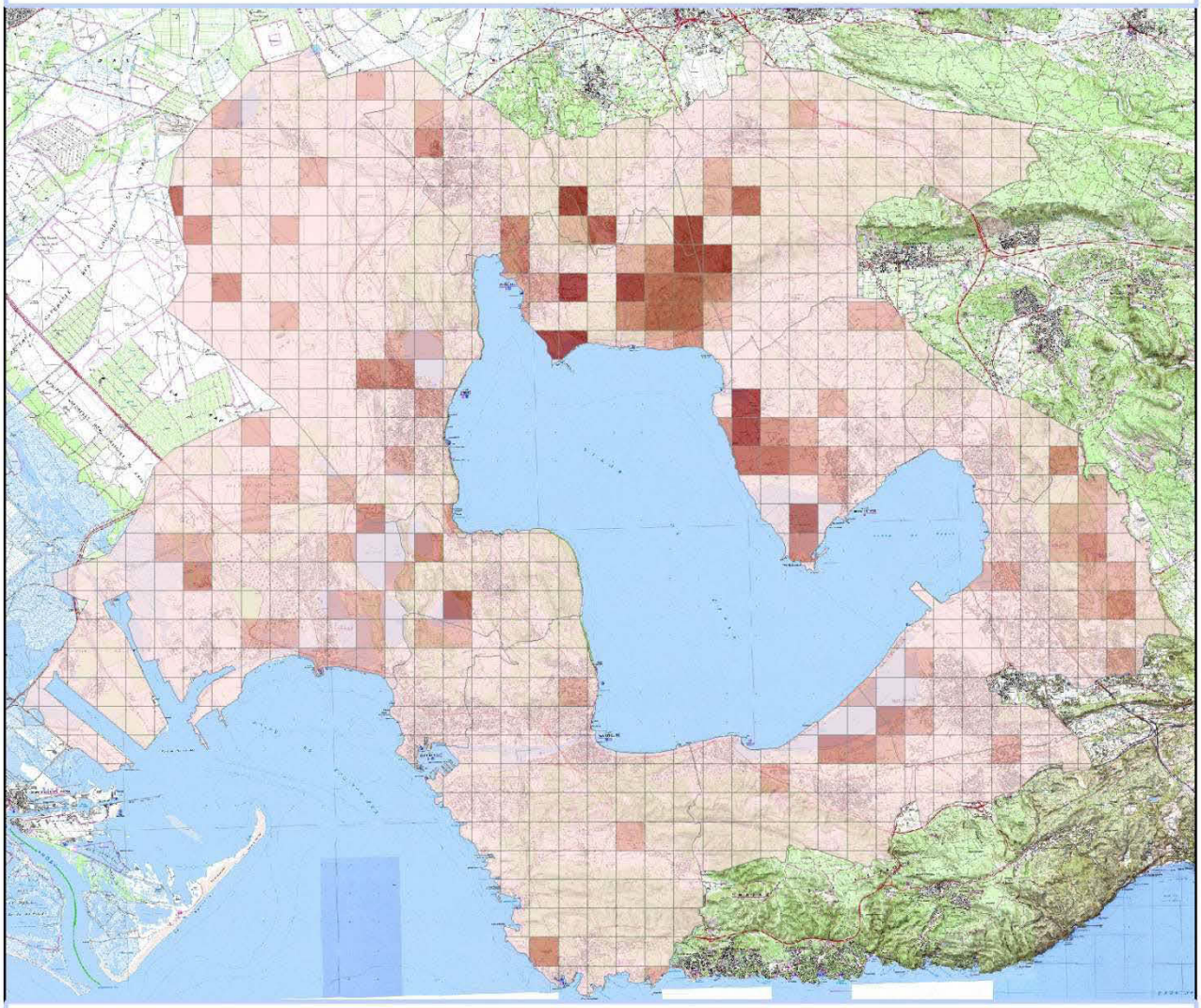
N W E S

www.Faune-PACA.org - SCAN25® IGN 2005



Les papillons de jour des communes de l'Etang de Berre
Nombre d 'espèces par maille de 1km²

Etat des connaissances en Novembre 2012



Légende

Limite communale

Nombre d'espèces par maille

- 0 - 2
- 3 - 10
- 11 - 22
- 23 - 33
- 34 - 68

0 3,5 7 Km

N W E S

www.Faune-PACA.org - SCAN25® IGN 2005

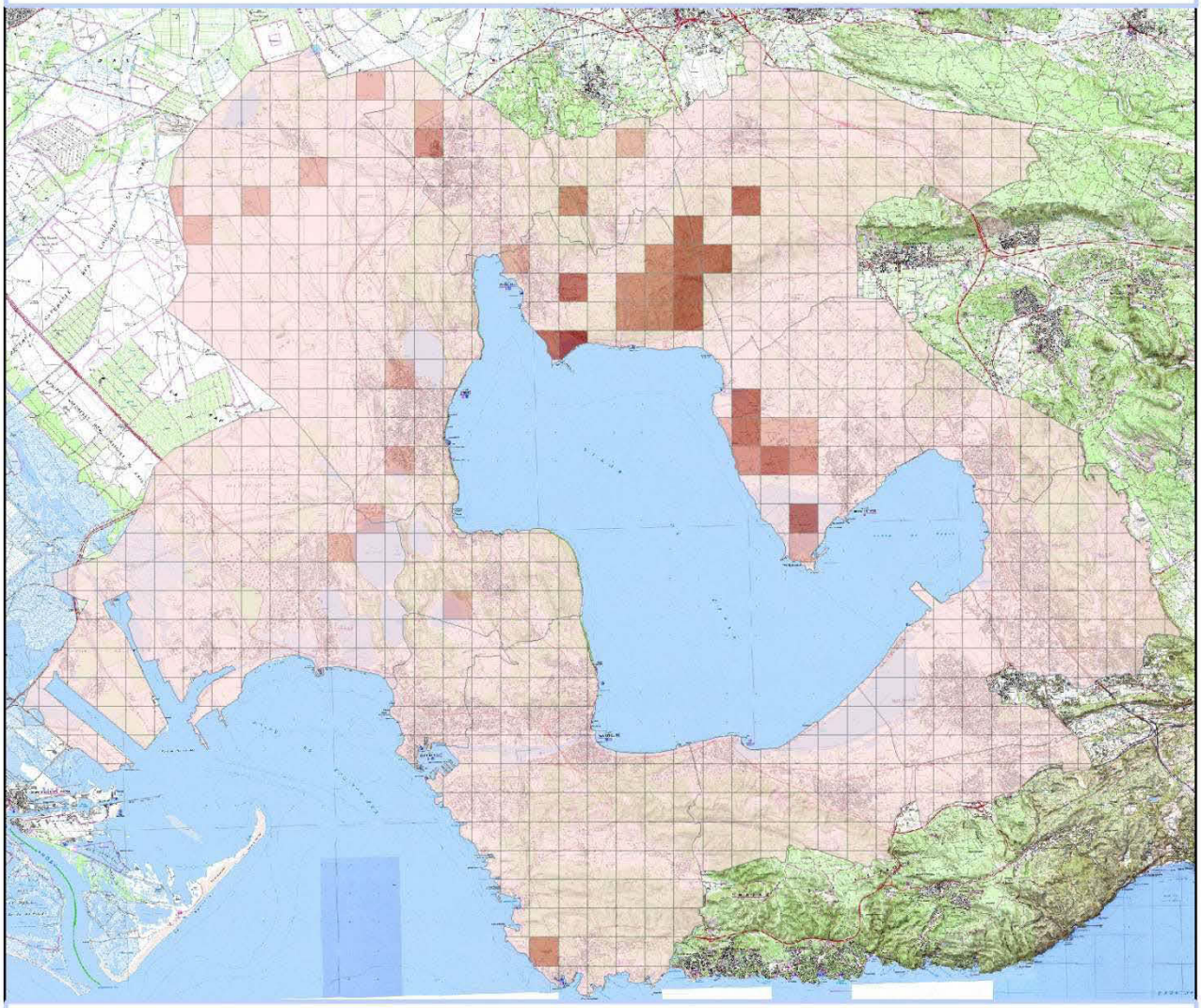


(c) F Grimal

LPO PACA

Les orthoptères des communes de l'Etang de Berre
Nombre d 'espèces par maille de 1km²

Etat des connaissances en Novembre 2012



Légende

Limite communale

Nombre d'espèces par maille

- 0 - 2
- 3 - 7
- 8 - 12
- 13 - 26
- 27 - 43

0 3,5 7 Km

N W E S

www.Faune-PACA.org - SCAN25® IGN 2005



(c) J Moreau

Perspectives pour 2013

► **Présentation de la démarche** auprès des maires des 15 communes du pourtour de l'Étang de Berre et mise en place de partenariats pour le déploiement d'inventaires de biodiversité.

► **Mise en œuvre de premiers inventaires** multitaxons sur la commune de Vitrolles et en particulier le Plateau de l'Arbois : Encadrement de 2 stagiaires de Master 1 de l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie Marine de Marseille par la LPO PACA.

► **Mobilisation autour des Atlas déjà lancés**

-9 février 2012 : réunion d'avancement de l'atlas régional des mammifères à Saint-Chamas

► **Formation d'un réseau de prospecteurs**

-13 et 14 février 2013 « Identifier et mieux connaître les oiseaux d'eau en hiver » à Istres

- 06 et 07 avril 2013 « Identifier et mieux connaître les amphibiens méditerranéens » à Istres

- 29 et 30 juin 2013 « Libellules de la région PACA » à Istres

Pour en savoir plus

►JOHANET A. (en préparation). Atlas de la Biodiversité des communes de l'Étang de Berre. LPO PACA, *Faune-PACA Publication*.



Les 15 communes riveraines de l'Étang de Berre concernées pour la réalisation d'ABC

Exemple d'une fiche d'identité communale •••

Atlas de la Biodiversité Communale

10/2012 *Le patrimoine naturel de votre commune*

LPO PACA

Vitrolles





Commune : Vitrolles Code INSEE : 13117 Surface : 36.58 km²
Département : Bouches-du-Rhône

Etat des connaissances sur les espèces de votre commune

Taxons	Faune-paca.org		Bibliographie (Silene, Natura 2000, publications)		Synthèse communale	
	Nombre de données	Nombre (A) d'espèces connues sur la commune	Nombre (B) d'espèces complémentaires connues sur la commune	Nombre d'espèces connues en PACA	Nombre d'espèces (A+B)	Degré de connaissance
Flore			302	4700	302	CBN - SILENE Flore
Oiseaux observés	5468	180	9	517	189	Très bon
Oiseaux nicheurs	1073	94	0	245	94	Bon
Reptiles	52	10	1	32	11	Moyen
Amphibiens	30	6	0	21	6	Moyen
Mammifères (chauves-souris)	0	0	6	30	6	Moyen
Mammifères (autres espèces)	199	11	2	84 (dont 19 cétacés)	13	Faible
Rhopalocères (Papillons diurnes)	113	38	0	217	38	Faible
Odonates (Libellules)	113	26	0	79	26	Moyen
Orthoptères (Sauterelles, grillons, criquets, etc.)	3	1	0	175	1	Faible

(*) Ces chiffres indiquent un ordre de grandeur. Ils présentent des variations selon les sources et les critères retenus.

Avancement de l'ABC

Ces premières données s'appuient sur une consultation des observations naturalistes issues de la bibliographie. Deux bases des données participatives ont été consultées. Faune-paca.org est un projet développé par la LPO PACA qui s'inscrit dans une démarche collaborative et mutualiste de mise à disposition d'un atlas en ligne actualisé en permanence. Le portail des données naturalistes SILENE est une déclinaison du Système d'Information Nature et Paysages pour la région PACA développé et administré par trois conservatoires. Les Cartes d'Alerte chiroptères ont été consultées sur le site internet de la DREAL PACA. Les dires d'expert ont permis d'actualiser les données sur les chiroptères et la flore.

Pour en savoir plus

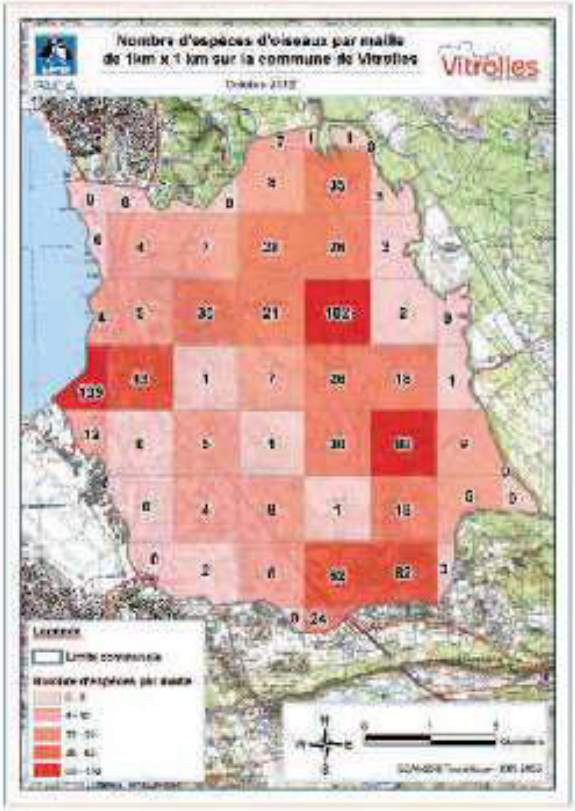
LPO PACA
Site les Creusets
CD15 Route de Lançon
13250 Saint-Chamas
bouches-du-rhones@lpo.fr
Tél. : 06 18 87 15 64
http://paca.lpo.fr
http://www.faune-paca.fr

Sources

Faune PACA, DREAL PACA

ESPÈCES

Carte de répartition



▲ *Nombre d'espèces d'oiseaux par maille de 1km²*

Observations

Cette première carte illustre que les observations d'espèces d'oiseaux jusqu'alors recensées se concentrent sur certains espaces naturels remarquables : Salins du Lion et Plateau de l'Arbois notamment au niveau du Refuge LPO de Magenta, de Valbacol, des falaises et des zones les plus proches du vieux village. La bibliographie actuelle fait cependant état d'une pression d'observation déséquilibrée. En particulier, les zones urbaines et certains endroits plus reculés du Plateau demeurent sous-prospectées. La planification d'inventaires permettrait de mieux connaître la biodiversité de proximité mais aussi de localiser plus précisément les espèces patrimoniales sur le territoire communal, leurs populations et leurs statuts de protection réglementaire.

Espèces remarquables

- 17 rapaces dont l'Aigle de Bonelli, la chevêche d'Athéna, le Hibou Grand-duc
- un cortège avifaunistique de garrigue varié dont 3 espèces de Pie-grièches, le Rollier, le Coucou-geai
- 80 oiseaux de zones humides dont 3 espèces de Fuligules, le Martin-pêcheur, le Flamant Rose
- 6 chauves-souris toutes protégées dont la Noctule de Leisler
- le Lézard ocellé
- l'Agrion de Mercure, la Proserpine, la Magicienne dentelée
- l'Hélianthème à feuille de marum, l'Ophrys de Provence, protégées et localisées dans la région de l'Etang de Berre

ESPACES

Espaces naturels remarquables

La commune de Vitrolles est riche d'un patrimoine naturel exceptionnel. Bordée d'une part par l'Étang de Berre et d'autre part par le Plateau de l'Arbois, les espaces naturels dont certains sont remarquables, occupent les deux tiers de la superficie communale. Cette diversité de paysages confère au territoire communal une richesse biologique reconnue au niveau européen. La directive européenne « Oiseaux » a désigné le Plateau de l'Arbois comme Zone de Protection Spéciale (ZPS). Ce plateau au relief tourmenté est caractérisé par une végétation typique des massifs provençaux calcaires et par la présence de cours d'eau temporaires en fond de vallon. Trois Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ont permis d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation : les Salins du Lion ; l'Étang de Berre et l'Étang de Vaine ; le Plateau d'Arbois, la Chaîne de Vitrolles et la Plaine des Milles. En acquérant 117 ha sur le Plateau de Vitrolles, le Conservatoire du Littoral reconnait les enjeux liés à la conservation écologique face au risque d'urbanisation.

Inventaires et protections règlementaires de l'environnement

■ ZNIEFF

- 13-100-163 : Salins du Lion
- 13-111-100 : Plateau d'Arbois - chaîne de Vitrolles - plaine des Milles
- 13-154-100 : Étang de Berre, étang de Vaine

■ Natura 2000 (Zone de Protection Spéciale)

- FR9312009 : Plateau de l'Arbois

■ Natura 2000 (Zone Importante pour la conservation des Oiseaux)

- PAC13 : Plateau de l'Arbois, garrigues de Lançon et chaîne des Côtes

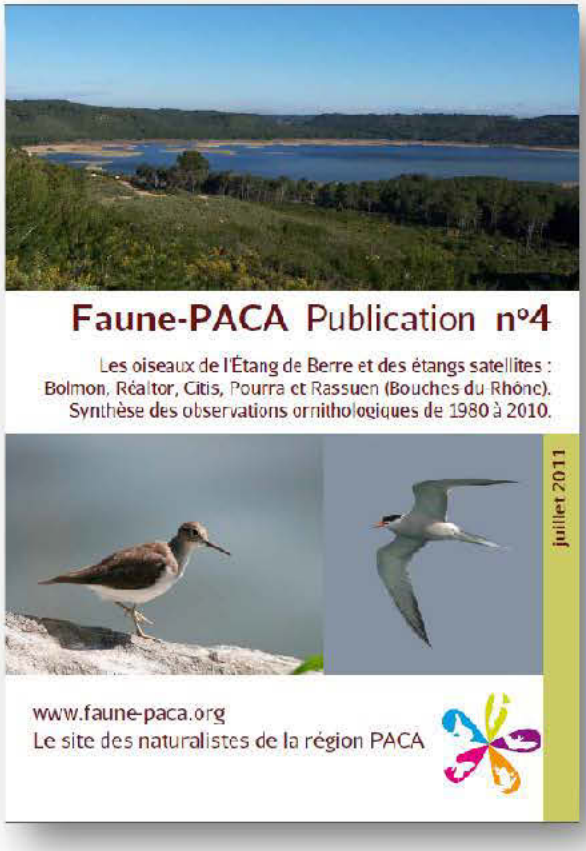
■ Projet d'intérêt général

- PIG10002 : PIG Massif de l'Arbois

Mise en place d'indicateurs de suivi de la biodiversité

Contexte

Présents dans pratiquement tous les habitats, particulièrement visibles et populaires, les oiseaux forment un groupe idéal à suivre par le biais de la mobilisation de citoyens bénévoles et de manière peu onéreuse. De plus, il a été démontré qu'il s'agit de bons indicateurs de l'état de l'environnement. L'avifaune de l'Etang de Berre est bien connue grâce aux suivis réalisés depuis plus de 30 ans par les acteurs locaux (Louvel 2011 ; Faune-PACA publication ci-contre).



Plusieurs programmes de suivis d'espèces déclinés sur le secteur de Berre enrichissent les programmes de suivis d'espèces à un niveau national voire international. Ces programmes peuvent être en association avec des universitaires. Ils ont aussi pour vocation de développer des partenariats pour la connaissance de la biodiversité. Des organismes publics apportant leur aide technique ont ainsi collaboré aux actions de la LPO PACA sur l'Étang de Berre en 2012. La diffusion des résultats dans des revues de bonne qualité permet une émulation, une transparence des informations et un soutien aux projets de la part des naturalistes (Atlas communaux en ligne : www.faune-paca.org ; publications scientifiques dans des revues ad hoc : Ornithos), sites Internet, réseaux sociaux.

Nom du programme	Porteur	Pour en savoir plus
Wetlands International	LPO France	www.wetlands.org/
Atlas national des Oiseaux nicheurs de France Métropolitaine	LPO France / SEOF	www.atlas-ornitho.fr/
Atlas national des Oiseaux Hivernants	LPO France / SEOF	www.atlas-ornitho.fr/
Suivi Grand Cormoran	LPO PACA	www.faune-paca.org
Enquêtes hirondelles	LPO	www.faune-paca.org
Observatoire National Rapaces Nicheurs	LPO Mission Rapaces	http://observatoirerapaces.lpo.fr/
Plan National d'Action Pies-grièches	LPO / LPO PACA	www.faune-paca.org
Plan National d'Action Chouette chevêche	LPO / LPO PACA	www.faune-paca.org

▸ Comptages Wetlands international

Contexte

Le comptage Wetlands International est un recensement international des oiseaux d'eau qui s'effectue annuellement sur toutes les zones humides de la planète (baies, estuaires, zones humides littorales, plaines alluviales, fleuves, plans d'eau, marais, deltas et carrières en eau). Le but de cette opération concertée est d'estimer la taille des populations des espèces concernées, d'évaluer les tendances des effectifs et de déterminer l'évolution de la distribution des différentes populations. Ces outils de connaissance permettant de définir les priorités de conservation (identifier les principaux sites d'hivernage, d'étape et les sites prioritaires pour la conservation de ces espèces), d'initier des projets de protection des espèces menacées ou de gestion rationnelle des zones humides et des oiseaux d'eau et de promouvoir et d'apporter une assistance technique aux conventions internationales de Ramsar et de Bonn.

Modalités d'actions

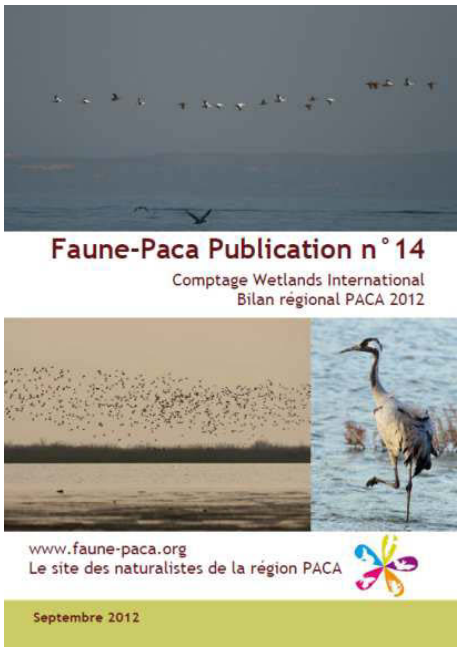
Depuis 1987, le service Études et Recherches de la LPO coordonne ces comptages d'oiseaux d'eau effectués à la mi-janvier. Près de 1000 personnes émanant d'une centaine d'associations et organismes y contribuent chaque année. Ces dénombrements sont coordonnés au niveau international par le Wetlands International (anciennement BIROE) qui est basé maintenant à Wageningen aux Pays-Bas. La LPO transmet chaque année à cet organisme les données collectées sur plus de 1500 sites français. Ces 1500 sites, appelés « sites élémentaires » sont regroupés en 383 entités fonctionnelles, ou « sites fonctionnels ».
Depuis 1998, la LPO PACA coordonne les comptages de l'étang de Berre et de ses étangs satellites qui forment une entité fonctionnelle appelée « Complexe de l'étang de Berre ».

Actions engagées sur Berre en 2012

Le 15 janvier 2012, sur le « Complexe de l'étang de Berre », bénévoles et salariés de la LPO PACA, ainsi que des gestionnaires de l'étang de Bolmon (S.I.BO.JAÏ), ont réalisé les comptages d'oiseaux d'eau sur la totalité du site.

Résultat

Sur le « Complexe de l'étang de Berre », quelques 30 335 oiseaux concernant 54 espèces ont pu être comptabilisés, majoritairement des Anatidés et Foulques. Le détail de ces comptages site par site a été publié dans le Faune-PACA Publication n°14.



Perspectives pour 2013

Poursuite du comptage Wetlands sur la totalité des points d'observation du Complexe de l'Etang de Berre le 13 janvier 2013.

Pour en savoir plus

►**FPP n°14** : FLITTI A. (2012). Comptage Wetlands International, bilan régional 2012. LPO PACA/DREAL PACA, *Faune-PACA Publication* n°14 : 17 pp. http://files.biolovision.net/www.faune-paca.org/userfiles/FPPwetland2012VF.pdf

►comptages mensuels d'oiseaux d'eau

Contexte

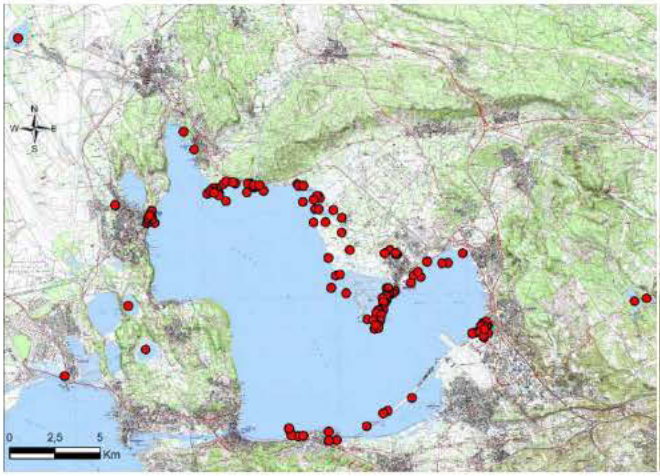
En complément du comptage annuel Wetlands International, des comptages mensuels d'oiseaux hivernants et de passage permettent d'évaluer la distribution et l'évolution des populations de chaque espèce sur l'Etang de Berre et ses étangs satellites au cours de l'année et années après années.

Modalités d'actions

Le protocole et les sites sont les mêmes que pour Wetlands. Un comptage par mois est effectué de novembre à mars, le week-end autour du 15 du mois. Par ailleurs des comptages aux dortoirs (Ardéidés, Cormorans) sont réalisés. Ces actions sont coordonnées par la LPO PACA.

Actions engagées sur Berre en 2012

► Mise en œuvre des comptages sur tout l'Étang de Berre le 17 novembre et le 16 décembre par des observateurs de la LPO PACA ainsi que des gestionnaires de l'étang de Bolmon (S.I.BO.JAÏ).





Localisation des comptages d'oiseaux d'eau sur les rives de l'Étang de Berre le 17 novembre 2012

Résultats intermédiaires

Le 17 novembre 2012, 19 compteurs de la LPO PACA et du Syndicat Intercommunal Bolmon-Jaï se sont répartis sur les 32 postes d'observation.

34 espèces ont été contactées, 12 513 individus ont été comptés dont 2000 Grèbes à cou noir.

591 Grands cormorans et 71 Aigrettes garzettes ont été comptabilisés au dortoir de la Mède. 113 Hérons garde-bœufs ont été comptabilisés au dortoir des Salins du Lion.

Perspectives pour 2013

► Poursuite des comptages le 13 janvier, 17 février, 17 mars 2013

►Enquête Hirondelles

Contexte

Par leur mode de vie, les hirondelles constituent de bons indicateurs biologiques. A titre d'exemple, l'état de santé des colonies révèle la disponibilité en plancton aérien et indirectement les secteurs les moins altérés par les pesticides et la pollution. Les hirondelles ont connu un dramatique déclin depuis le milieu du 20^{e} siècle malgré leur statut de protection réglementaire. La tendance demeure préoccupante actuellement avec une évolution défavorable depuis 1989 : -41 % pour l'Hirondelle de fenêtre et -12 %pour l'Hirondelle rustique (MNHN 2010). La modification des pratiques culturales, le dérangement, la pollution, les destructions volontaires ou non des nids… jouent un rôle dans ce déclin.

L'enquête hirondelles lancée en 2012 par la LPO France vise à cartographier la répartition des populations d'hirondelles sur le territoire métropolitain et, dans la mesure du possible, à évaluer l'état de santé des populations. En ce sens, l'enquête contribue à l'Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine.

Modalités d'actions

L'enquête hirondelles repose sur trois volets complémentaires :

►une enquête participative visant le grand public et ciblant l'Hirondelle de fenêtre. Il s'agit de collecter toutes les informations relatives à la présence de colonies de reproduction ;

►une enquête plus ciblée, visant à dénombrer de façon exhaustive tous les couples nicheurs d'Hirondelles rustique et de fenêtre dans 5 communes par département et par an ;

►enfin, une enquête visant l'inventaire et le dénombrement complets des colonies d'Hirondelle de rivage.

Actions engagées sur Berre en 2012

En 2012 un réseau d'enquêteurs s'est constitué pour répondre au premier volet de cette enquête. Six volontaires du Groupe LPO Est Étang de Berre (GREBE) ont prospecté les communes de **Berre**, **Saint-Chamas**, **Vitrolles** et **Marignane** pour comptabiliser les nids occupés d'Hirondelles de fenêtre.

Résultats

111 nids d'Hirondelles de fenêtre ont été dénombrés. Ces observations ont été transmises par le biais de la base de données participatives Faune-PACA.

D'autre part, les prospections ont permis de constater des atteintes portées à une colonie du centre historique de Marignane suite à des travaux de réfections des façades. Le dossier de protection de ces nids à Marignane est suivi par la LPO PACA.

Perspectives pour 2013

► Déployer l'enquête sur d'autres communes de l'Étang de Berre

► Organiser une sortie dans le cadre scolaire avec la classe de CE1 de l'école Martine Morin à Vitrolles



Colonie d'Hirondelles de fenêtre sur la commune de Berre-l'Etang, Eté 2012

► Suivi de la reproduction des Fous de Bassan à Carry-le-Rouet

Contexte

Depuis 2006 quatre couples de Fous de Bassan se sont installés dans le port de Carry-le-Rouet. Leur principal lieu de nidification en Europe se limitant à l'Atlantique nord et à la Mer du Nord sur l'île de Bass (d'où le nom de Fou de Bassan), ces cas de reproduction en Méditerranée sont tout à fait exceptionnels.

Modalités d'actions

Les bénévoles du groupe local LPO Ouest Etang de Berre (OUEB) réalisent annuellement un suivi minutieux de la reproduction des couples sur Carry-le-Rouet. Les observations sont réalisées deux à trois fois par semaine en période de nidification, les jeunes sont bagués puis leur retour est noté années après années. Six poussins ont jusqu'alors vu le jour.

Actions engagées sur Berre en 2012

►suivi de l'installation de deux couples et du développement de deux poussins

►bagage des 2 poussins nés en 2012



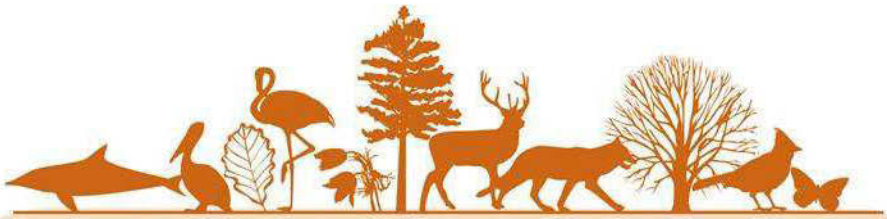
Bagage d'Aubino par Amine Flitti (LPO PACA) le 9 juillet 2012

Perspectives pour 2013

A l'initiative du service de l'environnement de la direction départementale des territoires et de la mer des Bouches-du-Rhône, pôle biodiversité, en collaboration étroite avec la LPO PACA, groupe Ouest Étang de Berre, une équipe d'étude a été constituée à partir des associations de protection de la nature, des administrations territoriales et des services de l'état concernés par le Fou de Bassan dans le but d'élaborer un projet de relocalisation de cet oiseau (espèce protégée), sur un ou plusieurs sites naturels estimés potentiellement appropriés à sa nidification notamment vers l'îlot de l'Erevine et le Frioul.

Pour en savoir plus

►Blog du Groupe local Ouest Etang de Berre : http://paca.lpo.fr/blogs/ouest-etang-berre/



Axe 3

Constitution d'un réseau d'espaces protégés

La LPO PACA s'est donné comme priorité de suivre les périmètres Natura 2000 de la région et contribuer à la protection de « points chauds » de biodiversité. En 2012, la LPO participe au Schéma Régional de Cohérence Écologique.
Dans le secteur de Berre, la LPO PACA est active sur l'élaboration de plan de gestion de site et des suivis naturalistes qui y sont associés.

Protection et gestion d'espaces naturels : le site de la Sambre

Contexte

Dans le cadre du projet d'aménagement d'une centrale photovoltaïque à Istres sur le site de Sulauze, EDF Énergies nouvelles compense ses impacts résiduels en garantissant la préservation d'un site de garrigues à fort intérêt patrimonial à proximité. Au vu de sa qualité écologique et paysagère remarquable, le site de la Sambre sur la commune de Saint-Chamas a été visé et accepté par les parties prenantes pour la mise en place d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope et d'une gestion écologique sur la durée équivalente à la durée d'exploitation de la Central de Sulauze.

Modalités d'actions

La LPO PACA accompagne EDF Énergies nouvelles dans sa démarche de préservation et de gestion du site. La LPO réalise le dossier d'instruction d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope ainsi que le Plan de gestion sur 25 ans indispensable pour l'identification des enjeux en vue de sa gestion.

Actions engagées en 2012

►Mise en place d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

La LPO PACA a rédigé le dossier technique et le projet d'APPB en concertation avec EDF EN et la DREAL PACA. La procédure d'instruction est actuellement en cours. Le projet vise à la conservation de 42 ha de garrigues et pinèdes nécessaires à de nombreuses espèces de flore et de faune dont certaines présentent de forts enjeux de conservation locale. Pour la flore, l'Hélianthème à feuilles de Marum, fort enjeu local de conservation justifié par l'estimation de 500 à 1 000 pieds de la sous-espèce patrimoniale de l'Etang de Berre, et l'Ophrys de Provence, taxon endémique de Provence, sont deux espèces intégralement protégées. Pour les insectes, les milieux ouverts accueillent un criquet endémique de la région PACA, l'Arcyptére provencale. Concernant les amphibiens, une importante population de Crapauds calamites été mise à jour, espèce se reproduisant in situ. L'inventaire des reptiles a révélé la présence de sept espèces, toutes protégées, dont les plus remarquables sont le Psammodrome d'Edwards et le Lézard ocellé. Pour cette dernière espèce en régression, une population importante peuple la zone d'étude. Concernant les oiseaux, l'ensemble de la zone, et en particulier les secteurs les plus ouverts, sont utilisés par les rapaces comme territoire de chasse. C'est particulièrement le cas pour l'Aigle de Bonelli, le Milan noir, le Circaète Jean-le-Blanc. La garrigue basse est fréquentée par un cortège avifaunistique riche et varié : Pie-grièche méridionale, Rollier d'Europe, Fauvette pitchou, Alouette lulu, Tourterelle des bois, Perdrix rouge.



L'Hélianthème à feuilles de marum, une espèce protégée nationalement, localisée dans le secteur de l'Étang de Berre

►Rédaction du plan de gestion

La LPO PACA a rédigé le plan de gestion pour une mise en œuvre sur 25 ans en intégrant un suivi régulier et une évaluation dans le but de favoriser la biodiversité en particulier au titre des espèces patrimoniales. Il a été réalisé la synthèse bibliographique et la compilation des données internes et externes, de premiers inventaires naturalistes de terrain, l'analyse de l'état de conservation des populations, la synthèse et hiérarchisation des enjeux de conservation des espèces et la définition des actions de gestion du site.

Les grandes orientations de gestion concernent (i) la conservation de la biodiversité et des paysages avec les objectifs à long terme de garantir la préservation d'une mosaïque de milieux et d'améliorer l'accueil des espèces de faune patrimoniales ; (ii) l'inventaires et suivi de l'évolution de la biodiversité avec pour objectifs d'améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel du site, de suivre l'évolution de la biodiversité et de prendre en compte les enjeux périphériques en continuité avec le site ; (iii) l'exemplarité afin de concilier les activités avec la valeur écologique du site ; (iv) la mise en place d'un système de management.

Perspectives pour 2013

Mise en œuvre des premières opérations de gestion :

► Poursuite des inventaires naturalistes

► Supervision des actions de gestion et des premières initiatives et aménagements en faveur de la biodiversité

► Prise en compte des enjeux périphériques en continuité avec le site

► Initiation de pratiques éco-responsables



La Pie-grièche méridionale, protégée et classée Vulnérable sur Liste Rouge nationale, nicheuse sur le site

Pour en savoir plus

►LPO PACA (2012) Dossier de demande d'arrêté préfectoral de protection de biotope au lieu-dit « La Sambre », Saint-Chamas (13) : 30 p+Annexes.

►LPO PACA (2012) Plan de gestion de La Sambre, Saint-Chamas (13). 146 p

.

Participation à l'élaboration de plans de gestion de sites naturels

►Suivi ornithologique de l'étang du Pourra.

Contexte

L'étang du Pourra est un étang de 157 hectares situé entre l'Etang de Berre et le golfe de Fos. L'étang du Pourra est une ZNIEFF de type 1 pour ses milieux, tant terrestres qu'aquatiques, sa flore et sa faune (oiseaux et amphibiens). Avec l'étang du Citis, au nord, et l'Estomac/salins de Fos, à l'ouest, l'étang du Pourra a été classé en mars 2006 en Zone de Protection Spéciale au titre de la Directive Oiseaux et fait donc partie du Réseau Natura 2000 (site « Etangs entre Istres et Fos »). Sa qualité écologique et paysagère remarquable a motivé son acquisition en 2008 par le Conservatoire du Littoral.

La LPO PACA a réalisé en 2010 le plan de gestion de ce site remarquable en partenariat avec un groupement d'experts (la station biologique de la Tour du Valat, l'ONCFS, BIODIV, GCP, Gaïadomo) pour le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. Ce plan de gestion dresse une listes des orientations à suivre afin de conserver, voire accroître sa valeur patrimoniale par la définition d'opérations arrêtées en fonction d'objectifs à long terme précis. Parmi ces opérations sont prévus des suivis écologiques des espèces à enjeux ou des espèces indicatrices de la santé de l'écosystème.

Modalités d'actions

La LPO PACA apporte au gestionnaire du site, la Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues (CAPM), son assistance technique pour la réalisation des suivis ornithologiques, sur le périmètre de gestion, afin d'améliorer les connaissances scientifiques pour guider les choix du gestionnaire.

Actions engagées en 2012

►Suivis ornithologiques ciblés sur onze espèces patrimoniales (Blongios nain, Héron pourpré, Talève sultane, Lusciniole à moustaches, Bihoreau gris, Rousserolle turdoïde, Grèbe à cou noir, Grèbe castagneux, Fuligule milouin, Canard chipeau, Nette rousse) avec dénombrements et estimation du succès reproducteur

► Inventaires ornithologiques de toutes les espèces présentes

► Cartographie des habitats d'espèces à enjeux

► Rédaction d'un bilan du suivi annuel.

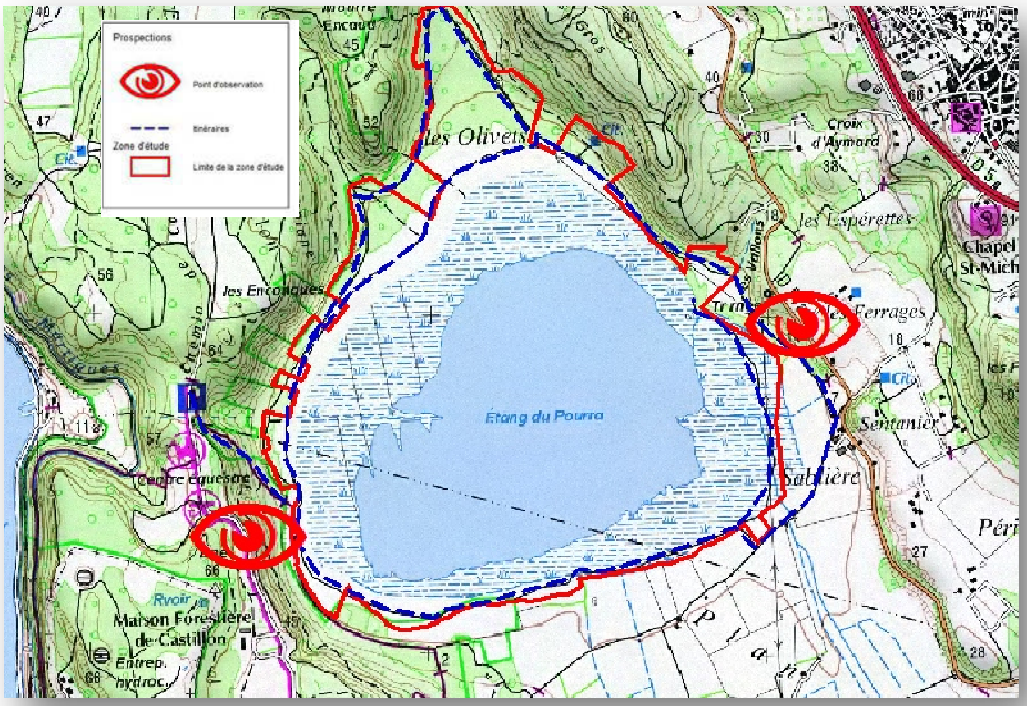
Résultats synthétiques en 2012

120 espèces ont été observées au moins une fois entre janvier et octobre 2012 sur la zone d'étude ou à proximité immédiate. Le Pourra constitue le seule site de reproduction du Grèbe à cou noir PACA en 2012. Au moins 4 males chanteurs de Blongios nain ont été contactés. Aucune colonie de Héron pourpré n'a été recensée. Aucun contact n'a pu être obtenu pour la Talève sultane. Au moins 8 chanteurs de Lusciniole à moustache ont été recensés. Aucune reproduction de Bihoreaux gris n'a été constatée. Le Pourra constitue toujours un site d'un grand intérêt pour la Rousserolle turdoïde (30 mâles chanteurs). Au moins 20 nichées de Grèbe castagneux ont été observées. Aucune reproduction de Fuligule milouin n'a été constatée. Seulement 4 nichées ont été observée pour le Canard chipeau et une pour la Nette rousse.

Pour en savoir plus

►LPO PACA (2012). Suivi ornithologique du Pourra. CAPM, 32p.

►LPO PACA (2010). Plan de gestion du Pourra 2011-2016. Conservatoire du Littoral, 215p.



Localisation du périmètre d'étude et des modalités d'observation



►Suivi de la reproduction des laro-limicoles coloniaux de la zone ouest et sud de l'Etang de Berre et des étangs intérieurs

Contexte

La LPO PACA réalise des suivis ornithologiques dans les zones humides de la région PACA. Dans le cadre du « Plan d'actions pour la sauvegarde des laro-limicoles de Méditerranée française » coordonné par les Amis des Marais du Vigueirat, la LPO PACA s'associe avec les Amis des Marais du Vigueirat, la Tour du Valat et le CEN PACA pour assurer le suivi de la reproduction des laro-limicoles coloniaux en région PACA et un accompagnement aux gestionnaires.

Actions engagées en 2012

► Estimation des effectifs nicheurs et du succès de la reproduction des laro-limicoles coloniaux sur la zone ouest et sud de l'Etang de Berre (Bolmon, Salins du lion) et les étangs intérieurs (Pourra, Citis, Engrenier, Lavalduc, Rassuen, Olivier).

Résultats synthétiques en 2012

Les recherches systématiques de colonies menées sur le pourtour de l'étang de Berre ont permis de localiser deux colonies en 2011 et 2012.

Sur le site du Pourra (Saint-Mitre-les-Remparts/Port-de-Bouc), le niveau d'eau n'a pas permis l'installation de laro-limicoles coloniaux en 2012.

Sur le site de Lavalduc (Fos-sur-Mer), une colonie installée sur la berge nord de l'étang abritant quatre espèces a été redécouverte en 2012 (site occupé à plusieurs reprises dans le passé) : l'Avocette élégante, la Mouette rieuse, la Sterne pierregarin et la Sterne naine. Seuls les Mouettes rieuses et les Sternes pierregarins ont montré des effectifs reproducteurs conséquents. Néanmoins le succès de reproduction a pâti cette année de conditions météorologiques défavorables ayant provoqué la submersion de la digue où été installées les colonies.

Pour en savoir plus

► LPO PACA (2012) Suivi de la reproduction des laro-limicoles coloniaux. Années 2011 et 2012. Les Amis des Marais du Vigueirat. 13p.



Sterne pierregarin juvénile

►Participation au DOCOB de la ZPS Garrigues de Lançon et chaînes alentour

Contexte

La communauté d'agglomération Agglopole Provence est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui réunit les communes de l'Étang de Berre (Saint-Chamas, Lançon-de-Provence, Berre-l'Étang, Rognac), de la Durance et de Salon. En 2012, suite aux inventaires ornithologiques et cartographies co-réalisés par la LPO PACA, l'Agglopole Provence lance le DOCOB de la ZPS « Garrigues de Lançon et chaînes alentours ».

Actions engagées en 2012

►Participation au Comité de pilotage de l'élaboration du Document d'Objectifs de la ZPS « Garrigues de Lançon et chaines alentour".

La LPO a été représentée dans 3 des 4 groupes de travail :

- Avifaune - Aménagement du territoire, le 3 décembre 2012
- Avifaune - Activités de pleine nature, le 6 décembre 2012
- Avifaune - Agriculture - Forêt - Pastoralisme, le 12 décembre 2012

Perspectives pour 2013

► Poursuivre la participation au Comité de pilotage

► Mettre en œuvre des suivis ornithologiques complémentaires si besoin

Pour en savoir plus

► Naturalia & LPO PACA (2010) Zone de Protection Spéciale « garrigues de lançon et chaines alentour » Inventaires et cartographie du site NATURA 2000. DREAL PACA, 76p.



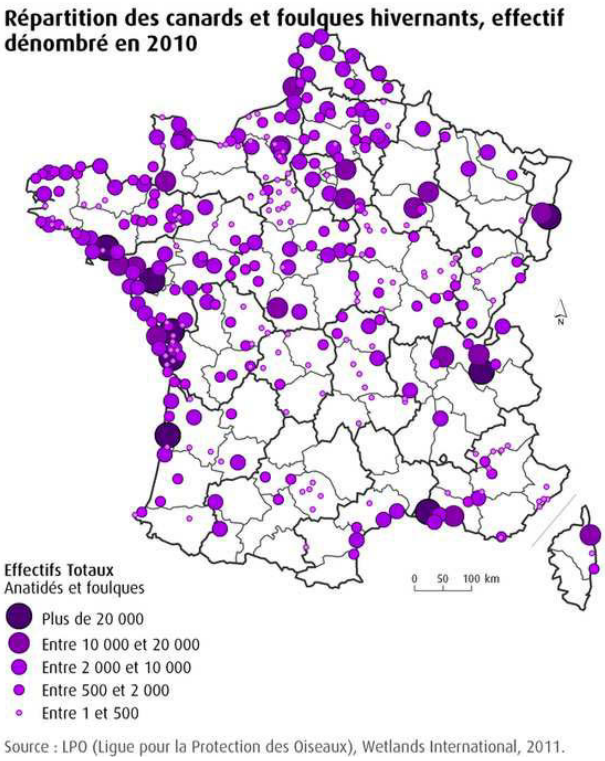
©A Johanet

Intégration de l'Etang de Berre Parmi les sites Ramsar

Contexte

La Convention de Ramsar est un traité intergouvernemental qui incarne les engagements de ses États membres à maintenir les caractéristiques écologiques de leurs zones humides d'importance internationale et à planifier « l'utilisation rationnelle », ou utilisation durable, de toutes les zones humides se trouvant sur leur territoire.

Si l'on considère les critères définis par la convention de Ramsar pour l'identification des zones humides d'importance internationale, l'Étang de Berre et les étangs périphériques répondent bien à plusieurs critères ornithologiques. Ils accueillent annuellement plus de 50 000 oiseaux d'eau en hivernage : des canards (20 espèces), des foulques, des laridés, des limicoles, des hérons et des grèbes. Ce complexe écologique fait partie des rares sites français qui accueillent plus de 20 000 canards et foulques chaque hiver. En outre, il héberge jusqu'à 9000 grèbes à cou noir soit environ 4% de la population européenne, principal site d'hivernage en France et en Europe.



Objectifs

► susciter une attention particulière de la communauté ornithologique sur le site de l'Etang de Berre

► faciliter la réhabilitation de cette zone humide périurbaine et péri-industrielle

Perspectives pour 2013

► Remplir la fiche descriptive sur les zones humides Ramsar pour son évaluation par le comité Ramsar



Axe 4

Animation du réseau des Refuges LPO

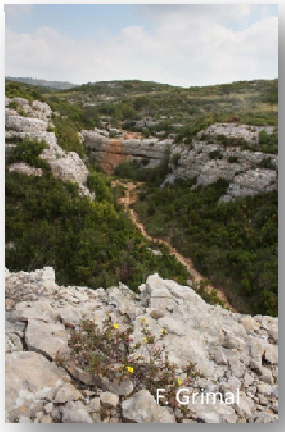
Contexte

Le réseau des Refuges LPO est le premier réseau de jardins écologiques en France avec aujourd'hui plus de 11800 propriétaires. Les Refuges LPO permettent à chacun d'entreprendre des actions concrètes de protection de la biodiversité et s'adressent aussi bien aux particuliers qu'aux personnes morales. Un Refuge LPO est un terrain public ou privé de toute taille et de toute nature, sur lequel le propriétaire ou le gestionnaire utilise des techniques respectueuses de l'environnement et économes en énergie ; adopte les principes de gestion écologiques ; favorise la biodiversité en aménageant son jardin. La LPO PACA dispose d'une expérience de conseil et d'expertise sur la biodiversité « de proximité » pour la mise en place de projets de création d'espaces verts de qualité écologique. Elle mène également plusieurs projets d'éducation et de sensibilisation, de réalisation d'évènementiels et de communication pour faire connaitre au plus grand nombre l'importance de préserver le patrimoine naturel. Elle développe également un pôle de formation professionnelle sur la biodiversité.

A l'interface entre expertise, conservation, et éducation à l'environnement, les Refuges LPO ont été déclinés dans le secteur de l'Étang de Berre auprès de collectivités, d'entreprises, de centres d'accueil et d'écoles.

Les Refuges LPO
Pour les collectivités

►Évaluation du Refuge LPO du Parc Magenta à Vitrolles



Vallon du Gourgoulousier

Contexte

En 2006, la LPO PACA et la commune de Vitrolles s'étaient associées pour faire du Parc de Magenta un lieu de détente et de découverte tout en assurant sa préservation, la pérennité et la valorisation de ses richesses naturelles. S'inscrivant dans la démarche des Refuges LPO, un diagnostic écologique avait alors été effectué. Il décrivait les modes de gestion existants, l'utilisation actuelle du site, les caractéristiques structurales, les aspects culturels et humains et les enjeux naturalistes. Soulignant les enjeux liés à la conservation et au potentiel pédagogique du site, ce diagnostic initial émettait de nombreuses propositions en termes d'aménagement et de gestion ainsi que des moyens pour favoriser l'appropriation du site par le grand public et la communication auprès des scolaires.

Modalité d'action

Au terme de la convention, un diagnostic est prévu pour apprécier la mise en œuvre de l'ensemble des préconisations du plan de gestion, mesurer l'impact des actions sur la biodiversité et évaluer l'appropriation du site par les usagers. Cette évaluation donne lieu à de nouvelles pistes de réflexion sur les actions à entreprendre en termes de connaissance et de valorisation de la biodiversité dans une démarche d'exemplarité.

Actions engagées sur Berre en 2012

Un bilan de fin de convention a permis d'évaluer les évolutions consécutives à l'application du cahier des charges issu du diagnostic écologique du Refuge LPO de Magenta, notamment en ce qui concerne l'appropriation du site par le public, la fréquentation et la préservation de la biodiversité.

Résultat

Les conseils de gestion écologique et d'aménagement pour favoriser l'accueil de la faune ont été pris en compte. Le site a été classé en réserve de chasse, la retenue colinéaire a été réaménagée, des perchoirs à rapaces ont été installés à divers endroits du site. Ainsi, la biodiversité faunistique a-t-elle été enrichie de 18 espèces nouvelles espèces d'oiseaux, 1 espèce de mammifère, 1 espèce d'amphibien, 5 espèces de reptiles, 14 espèces de papillons et 9 espèces de libellules depuis la création du Refuge LPO.



Une belle initiative de réhabilitation du patrimoine bâti a été menée par un chantier de réinsertion sociale au niveau d'une ancienne restanque qui s'est vue retrouver sa fonction d'antan par la création d'une oliveraie.

La plupart des aménagements pour l'accueil du public ont été réalisés selon les préconisations de la LPO : la pose de panneaux informatifs, la création d'un sentier de découverte, la construction de plusieurs abris-banc et d'un préau de

découverte. Depuis 2006, 28 classes se sont déplacées sur le Refuge LPO de Magenta accompagnées par un animateur nature salarié de l'association. Treize animations nature ont été proposées au grand public par les bénévoles LPO du groupe local du GREBE (Groupe Étang de Berre Est) ainsi que 14 autres sur le reste du plateau de l'Arbois. Ces manifestations, dont certaines ont eu lieu lors de grands rassemblements (exemple la Fête de l'Arbre et de la Biodiversité) ont attiré plus de 500 personnes.
Le Refuge LPO de Magenta a été un lieu de prospections privilégié des naturalistes locaux mais aussi de passionnés se déplaçant depuis le reste des Bouches-du-Rhône. Depuis la création du Refuge LPO, 364 observations naturalistes ont été réalisées dans le périmètre du sentier de découverte.

Le Refuge LPO de Magenta constitue donc un très bel exemple de préservation et de mise en valeur d'un parc péri-urbain. La LPO PACA est aujourd'hui fière de présenter cette réussite ailleurs en région.
Au vue du bilan très positif des actions entreprises par la commune, la LPO PACA a donné son accord pour le renouvellement de l'agrément Refuge LPO.
De nouvelles préconisations pour favoriser la biodiversité, poursuivre la mise en valeur du patrimoine bâti, faciliter l'accueil du public et animer la vie du Refuge LPO accompagnent la nouvelle convention. En particulier, la LPO PACA souhaite vivement accompagner la commune à développer l'appropriation du Refuge LPO par les vitrollais et faire de ce site un modèle pour l'amélioration et la diffusion des connaissances naturalistes.



Restanque restaurée par l'Association Méditaction



Plantation d'oliviers par les jeunes Vitrollais

Perspectives pour 2013

► Poursuivre l'animation du Refuge LPO par la mise en place de sorties nature grand public et scolaires
► Mise en place d'un chantier nature pour la réhabilitation de la mare

Pour en savoir plus

►LPO PACA (2012) Évaluation du Refuge LPO du Parc de Magenta à Vitrolles. Diagnostic patrimonial au terme de la convention. 33 p + Annexes.

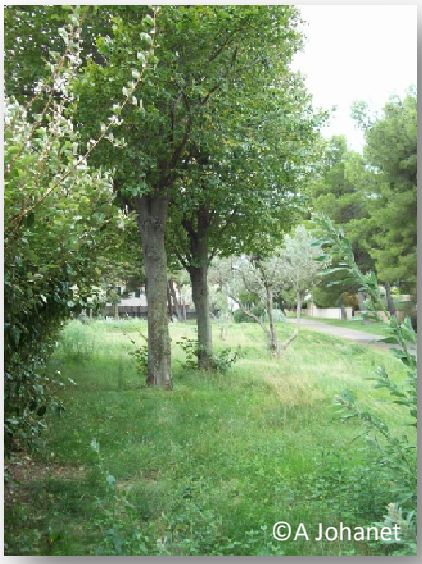
►Projet de mise en Refuge LPO de Parcs communaux sur Istres

Contexte

A l'heure de la rédaction de son Plan Local d'Urbanisme, la commune d'Istres fait de la préservation des paysages et de l'environnement une des ses priorités. Placée au premier rang des villes fleuries, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris de France reconnait le patrimoine paysager et végétal de la commune, les efforts faits pour améliorer le cadre de vie et l'engagement dans les actions de développement durable ainsi que l'animation et la valorisation touristique. La réflexion est actuellement engagée sur deux projets de mise en Refuges LPO de parcs municipaux.

►Le Parc de la Romaniquette

Au cœur de la ville, le Parc de la Romaniquette surplombe l'étang de Berre et offre 1,5 ha de pelouses bordées d'une belle pinède encore préservée de l'urbanisation. Par l'installation de premiers nichoirs à oiseaux, la plantation de quelques arbustes et la conservation d'une prairie fleurie, les services techniques de la ville se sont déjà engagés dans une démarche positive d'amélioration de la biodiversité sous les premiers conseils de la LPO. La LPO PACA est en concertation avec la responsable des questions environnementales à Istres ainsi qu'un architecte-paysager pour la mise en place d'un Refuge LPO sur ce parc urbain.



La Romaniquette : Plantation d'une haie bocagère et conservation de zones non tondues, des conseils apportés par le groupe local LPO Ouest Étang de Berre

Pour en savoir plus

►LPO PACA (2012) Proposition technique et financière. Mise en Refuge LPO du Parc de la Romaniquette, Commune d'Istres. 18p.

►Le Parc de l'Olivier ou Parc des Tuileries

En bordure de l'étang de l'Olivier, ce vaste espace naturel péri-urbain se distingue par une variété de biotopes : bois, haies, prairies, zones humides, falaises accueillant une biodiversité de proximité abondante et variée. Le parc représente aussi un lieu de quiétude pour les citoyens istréens et un espace à caractère récréatif et pédagogique pour les enfants. Des nombreuses initiatives sont proposées par les animateurs nature de la commune qui, grâce à la création d'un Refuge LPO, souhaitent préserver le site tout en permettant l'accueil du public, développer des outils pédagogiques, créer un lieu de détente et de culture et impliquer le public à la gestion du parc.



Parc de l'Olivier

Les Refuges LPO
Pour les entreprises

►Mise en Refuge LPO du Technopôle de l'Environnement Arbois Méditerranée

Contexte

Le Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée**,** créé en 1991 à l'initiative du Conseil Général des Bouches du Rhône, a été le premier technopôle de France dédié à l'environnement. Le Syndicat Mixte de l'Arbois, établissement public de coopération inter collectivités territoriales regroupant le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, la Communauté du Pays d'Aix, le Conseil Régional PACA et la Chambre de Commerce Marseille Provence, s'attache à développer, aménager, équiper et gérer le Technopôle autour de cette thématique environnementale. Aujourd'hui, le site regroupe 10 laboratoires de recherche, 1 université, 1 institut de formation, 1 école d'ingénieur, ainsi que 110 entreprises innovantes et 14 structures d'aide à l'innovation dans les domaines de la surveillance environnementale, la santé et la gestion des risques ; les énergies et l'écoconstruction ; la gestion de l'eau et des déchets. L'ensemble des missions et des actions s'inscrit dans un processus de développement durable. C'est dans ce but qu'un système de management environnemental élaboré selon les exigences de la norme ISO 14001 a été mis en œuvre pour les activités sur la ZAC du Petit Arbois. A ce titre, le Syndicat Mixte de l'Arbois s'est engagé pour les années à venir à travailler spécifiquement sur la protection et la mise en valeur de la biodiversité. Un politique « Zéro Phyto » est engagée.

Actions engagées sur Berre en 2012

►Rencontre des responsables de la gestion du site concernés le 24 octobre 2012 pour définir la typologie du site ; vérifier que les 3 conditions nécessaires pour obtenir l'agrément sont respectées ; affiner le projet.

►Réalisation d'une proposition technique et financière le 15 novembre 2012.

►Validation du projet le 29 novembre 2012

Perspectives pour 2013

Pour poursuivre cette démarche d'exemplarité, la LPO PACA interviendra aux côté du Technopôle pour connaitre, préserver et valoriser la biodiversité de ses espaces verts. En plus des acticités d'expertise et de conseils de gestion et d'aménagement, le LPO PACA sensibilisera les usagers au projet par le biais d'une conférence, une exposition et des sorties nature et développera l'appropriation du Refuge LPO par les usagers par le biais de projets participatifs.



Pour en savoir plus

►LPO PACA (2012) Proposition technique et financière. Mise en REFUGE LPO des espaces verts du Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée. 15p.

►Perspective de mise en Refuge LPO du Magasin Botanic de Vitrolles

Contexte

Suite à leur décision de remplacer dans les rayons du jardin tous les engrais et pesticides chimiques par des produits utilisables en agriculture biologique ou en faveur du jardinage écologique, un partenariat a été développé entre la société BOTANIC® et la LPO pour le soutien de la biodiversité de proximité à travers le programme « Refuges LPO personne physique » de la LPO.

Modalité d'action

BOTANIC® a pour ambition d'être un acteur de poids en matière de développement durable et plus particulièrement dans la promotion de la biodiversité au jardin. Dans ce cadre, il est prévu que certains magasins BOTANIC® passent « Mon établissement est un refuge » et que les associations LPO locales y proposent des animations à destination d'un large public.

Perspectives pour 2013

Le magasin BOTANIC® de Vitrolles possédant des espaces verts, une convention "Mon établissement est un Refuge" ainsi que la proposition d'animations sont envisagées en 2013.

Les Refuges LPO
Pour les structures d'accueil

►Mise en Refuge LPO du Centre social Schweitzer, Miramas

Contexte

Le Centre social Albert Schweitzer possède un jardin communautaire, le jardin des Sources, à destinée pédagogique, thérapeutique, familial et d'insertion. Ainsi, le potager biologique est mis à disposition des citoyens de Miramas en difficulté, des opérations nationales sont lancées en partenariat avec les Jardiniers de France, des rencontres internationales sont organisées entre jardiniers amateurs ou professionnels, des animations sont proposées pour tous les âges, les retraités bénévoles retrouvent une utilité sociale auprès de jeunes handicapés…. A flanc de colline et dominant l'Étang de Berre, cet espace culturel, de lien social, passe-temps et gagne-pain constitue une initiative exemplaire que la LPO est fière d'intégrer cette année dans son réseau de jardins écologiques.

Action engagée en 2012

► Mise en Refuge LPO du jardin des Sources



Les Refuges LPO
Pour les écoles

►Développement et accompagnement de la mise en Refuge LPO des écoles de Vitrolles

Contexte

Depuis 2004, dans le cadre de l'opération éducative « Mon école est un Refuge LPO », la commune de Vitrolles avec l'aide de la LPO PACA propose à certaines classes de maternelles et d'élémentaires de découvrir les oiseaux, les insectes et la nature de proximité à travers des animations pédagogiques réparties au fil des saisons.

Modalité d'action

Les écoles participant au programme sont labellisées « Refuges LPO » et reçoivent un coffret pédagogique comprenant un panneau de signalisation, un nichoir à mésanges, deux mini-guides « les aménagements naturels au jardin : 10 mesures simples pour accueillir la biodiversité » et « les oiseaux des jardins : 55 espèces communes à reconnaitre », un dossier pédagogique, le jeu des jumelles, la frise des 4 saisons.

Actions engagées en 2012

►Mise en Refuge LPO de l'école des Vignettes et Prairial

►Accompagnement des 10 Refuges LPO existants sur la commune de Vitrolles

►Animations scolaires dans le cadre du projet pédagogique « Mon école est un Refuge LPO » auprès de ces 10 écoles (cf. partie suivante)

Perspectives pour 2013

► Perpétuer l'opération éducative « Mon école est un Refuge LPO » par le biais d'un Contrat Pluriannuel d'Objectif

Pour en savoir plus

►LPO PACA (2012) Mon école est un Refuge LPO. Programme d'éducation à la biodiversité auprès des écoles de Vitrolles. Bilan de l'année scolaire 2011 – 2012. 41p.



Groupe scolaire	Aménagements réalisés	Préconisation pour la continuité du projet
La Plaine / Martine Morin	Haie d'essences variées, arbres, nichoirs, mangeoires, composteur, potager, petite mare	Abris insectes, muret de pierres, fabrication nouveaux nichoirs
Jean de la Fontaine	Arbres, fruitiers, plantes mellifères, nichoirs, mangeoires	Abris insectes, potagers, composteur
Jean-Jacques Rousseau	Arbres, haie pauvre, nichoirs et mangeoires en mauvais état, petites prairie fleurie, jardin potager, composteur	Renouvellement nichoirs et mangeoires, abris insectes, muret de pierres, abris hérissson, nichoirs chauve-souris
Plan de la Cour	Arbres, haies, parterres en fleurs, mangeoires, nichoirs	Potager, composteur, muret de pierres, nichoirs chauve-souris, abris insectes
Paul Gauguin	Arbres, haies, mangeoires, nichoirs	Plantes mellifères
Claret Matéos	Arbres, haies, pelouse, potagers en bacs, composteur, mangeoires, nichoirs	Muret de pierres, nichoirs chauve-souris, abris insectes
Prairial	Arbres, mangeoires, potager en bacs	Nichoirs, plantes mellifères
Georges Lapierre	arbres, bacs potager	Plantes mellifères, composteur, muret de pierres
Louis Pergaud	Arbustes, pelouse	Mangeoires, nichoirs
Les Vignettes	Arbres	Nichoirs, mangeoires, plantations

Synthèse des aménagements réalisés en 2012 dans les cours d'écoles de Vitrolles mises en Refuges LPO



Axe 5

Éducation à la biodiversité

Indissociable de la démarche de préservation, l'éducation à l'environnement permet à tous les publics d'acquérir les connaissances, valeurs, comportements et compétences pour participer à la protection de la biodiversité.

En 2012, le programme pédagogique « Mon École est un Refuge LPO » a permis de sensibiliser 968 enfants de maternelle, élémentaire et de classes spécialisées dans des écoles du pourtour de l'Étang de Berre. Le principe est de faire découvrir à un public scolaire la biodiversité aux portes des écoles et de leur permettre de mieux la protéger.

De plus, 38 activités ou actions éducatives ont été proposées au grand public et ont permis de sensibiliser plus de 1500 personnes par les animateurs LPO, bénévoles ou salariés.

Afin de former les naturalistes du territoire, professionnels ou amateurs, débutants ou confirmés, la LPO PACA développe son offre sur l'Étang de Berre en proposant trois nouvelles formations naturalistes.

Proposition d'activités pédagogiques variées sur la biodiversité

►Pour les scolaires

Contexte

Par son action éducative, la LPO PACA entend contribuer à la compréhension des écosystèmes, à mettre en évidence leur fragilité et à faire connaître la biodiversité pour agir sur les comportements et développer des attitudes responsables allant dans le sens du respect du vivant. De nombreux projets ont en particulier vu le jour ces huit dernières années sur la commune de Vitrolles par le déploiement du programme pédagogique "Mon école est un Refuge LPO". Plus de 4 000 élèves ont été sensibilisés depuis 2004 à la richesse de leur environnement proche, à comprendre le fonctionnement de cette nature de proximité et à la protéger.

Modalité d'action

La LPO est reconnue comme association complémentaire de l'enseignement public agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale. Elle apporte son concours à l'enseignement public en intervenant dans les écoles pendant le temps scolaire, en venant en appui aux activités d'enseignement. Elle contribue au développement de la recherche pédagogique et à la formation des membres de la communauté éducative.

Objectifs

► Découvrir pour développer sa curiosité.
► Acquérir des savoirs pour mieux comprendre.
► Comprendre pour saisir les interactions.
► Décider en connaissance de cause pour mieux agir.
► Développer sa capacité d'évaluation de ses actes.

Actions engagées sur Berre en 2012

►**Animation du programme pédagogique "Mon école est un Refuge LPO"** en accord avec l'Éducation Nationale composé de 3 demi-journées d'intervention sur les oiseaux et la biodiversité locale :

- 33 classes de maternelles, élémentaires et classe spécialisée réparties dans 10 écoles de la commune de Vitrolles, soit un total de 797 élèves.
- 2 classes de maternelle et élémentaire d'une école de la commune de Cornillon-Confoux, soit un total de 53 élèves.

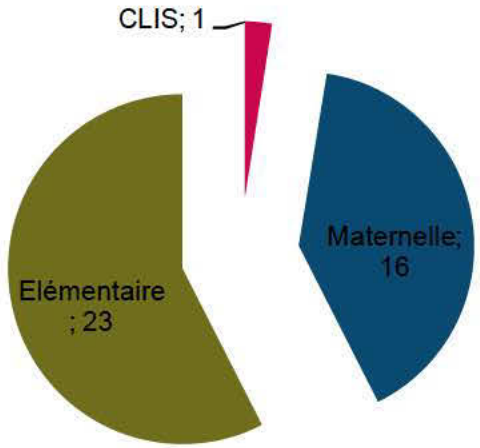
► **Atelier de découverte de la Biodiversité à l'Eco-forum du San Ouest-Provence** : animation autour de la malle BiodiverCité et l'exposition « Un Jardin Nature » auprès de 100 élèves de classes élémentaires :

- 1 classe élémentaire d'une école de la commune de Miramas
- 1 classe élémentaire d'une école de la commune de Cornillon-Confoux
- 1 classe élémentaire d'une école de la commune de Grans
- 1 classe élémentaire d'une école de la commune de Istres

►**Atelier pédagogique de découverte de l'Avifaune en PACA** au Centre les Joncas à Martigues.

- 1 classe élémentaire de 18 élèves en classe verte

Commune	Ecole	Maternelle	Élémentaire	CLIS	Partenaire
Vitrolles	Ecole Jean de la Fontaine	3	1		Ville de Vitrolles
Vitrolles	Ecole La Plaine/Martine Morin		1	1	Ville de Vitrolles
Vitrolles	Ecole Jean-Jacques Rousseau		3		Ville de Vitrolles
Vitrolles	Ecole Plan de la Cour	3	1		Ville de Vitrolles
Vitrolles	Ecole Paul Gauguin		3		Ville de Vitrolles
Vitrolles	Ecole Claret Mateos	3	3		Ville de Vitrolles
Vitrolles	Ecole Prairial	1	1		Ville de Vitrolles
Vitrolles	Ecole Lapierre	5			Ville de Vitrolles
Vitrolles	Ecole Louis Pergaud		2		Ville de Vitrolles
Vitrolles	Ecole Les Vignettes		2		Ville de Vitrolles
Cornillon	Arnould de Jesse	1	2		SAN Ouest Provence
Miramas	J. Macé	1			SAN Ouest Provence
Grans	G. Brassens	1			SAN Ouest Provence
Istres	J. Auriol	1			SAN Ouest Provence
Martigues	Classe verte		1		Centre de Loisirs les Joncas



Nombre d'interventions par niveau scolaire



Sortie aux Salins du Lion avec l'école des Vignettes, Vitrolles

Perspectives pour 2013

► Animation du programme pédagogique "Mon école est un Refuge LPO" dans 30 classes réparties dans 9 écoles de la commune de Vitrolles.

► Accompagnement des enseignants de l'école G. Lapierre de la commune de Vitrolles pour l'aménagement d'un jardin potager avec accueil d'auxiliaires des cultures et de la petite faune.

► Pérenniser l'opération éducative « Mon école est un Refuge LPO » par le biais d'un Contrat Pluriannuel d'Objectif

Pour en savoir plus

► LPO PACA (2012) Mon école est un Refuge LPO. Programme d'éducation à la biodiversité auprès des écoles de Vitrolles. Bilan de l'année scolaire 2011 – 2012. 41p.

► LPO PACA (2012) Rapport d'activités LPO PACA Programme d'éducation et de sensibilisation à la biodiversité sur le territoire du SAN Ouest Provence 2011-2012. 8p.

► LPO PACA (2012) Projet pédagogique « Mon établissement est un Refuge LPO© ». 33p.

►Pour les jeunes hors temps scolaire

Contexte

Dossiers pédagogiques, actions d'éducation à la biodiversité, animations, encadrement de volontaires... les actions de la LPO à destination des jeunes sont nombreuses. Inscrite dans les objectifs de l'association, la politique « jeunes » tend à se structurer, notamment à travers la prise en compte des jeunes adhérents actifs, qui s'inscrit dans un projet plus large d'éducation à l'environnement. La LPO PACA propose, à tous les petits curieux âgés de 6 à 11 ans, d'apprendre à découvrir les richesses de la faune et de la flore locale et d'entreprendre des actions pour les protéger. Depuis 2011, une dizaine de jeunes aux salins d'Hyères (83) et à Vence (06) profitent ainsi des activités nature en compagnie d'animateurs spécialisés. Cette action est complémentaire aux autres initiatives de la LPO PACA dans le domaine de l'éducation et la sensibilisation à la découverte et protection de la biodiversité. Elle s'adresse en effet à des jeunes particulièrement motivés par la nature, et propose ainsi des programmes alternant observations, bricolage et chantiers nature afin d'en faire les futurs naturalistes en herbe.

Modalité d'action

La LPO est une association d'éducation populaire agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. L'éducation populaire permet d'offrir l'accès à la connaissance pour tous, en dehors de l'éducation principale et pendant les temps de loisirs, pour permettre à chacun de devenir citoyen. Elle engage l'association au service de l'intérêt général et permet à des personnes de participer, avec d'autres, à la construction d'un projet de société. La création de club nature en lien avec les communes volontaires contribue à servir cet intérêt.

Objectifs

►Développer et valoriser les compétences et connaissances de chaque enfant sur la biodiversité.
►Créer un espace de rencontre, de découverte et d'échange pour les enfants autour du thème de la biodiversité.
►Acquérir de l'autonomie dans l'observation et la découverte de la nature.
►Valoriser le patrimoine naturel de la région, et particulièrement les richesses naturelles.

Perspectives pour 2013

►Créer un club nature sur Vitrolles

Proposition d'activités nature pour tous les publics

Contexte

Depuis plus de dix ans, la LPO PACA travaille à accompagner le développement régional du loisir nature, regroupant les activités de découverte de la nature, respectueuses de l'environnement. Afin de valoriser la qualité environnementale de la région et de mettre en réseau les différents acteurs de la biodiversité, la LPO a créé l'agenda « sorties nature en PACA », qui est aujourd'hui un outil en ligne pour la promotion du tourisme naturaliste et de pleine nature.

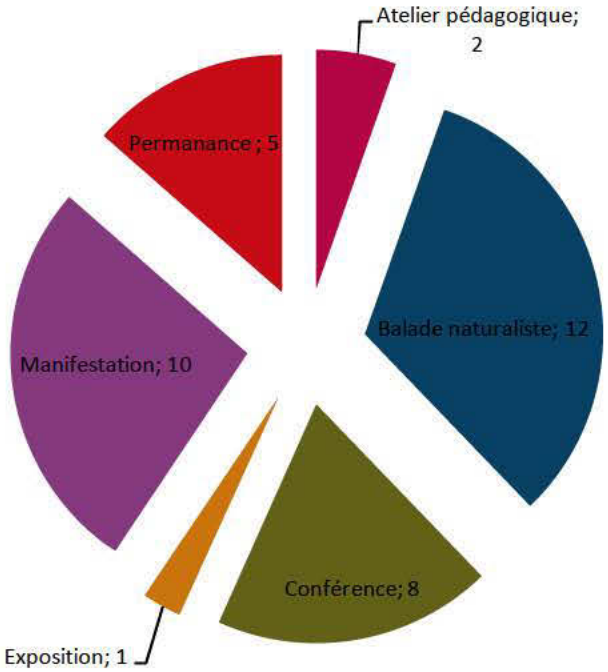
Objectifs

► Encourager le développement d'activités de découverte de la biodiversité dans la région de Berre tout au long de l'année et promouvoir un loisir nature durable, éthique et respectueux.

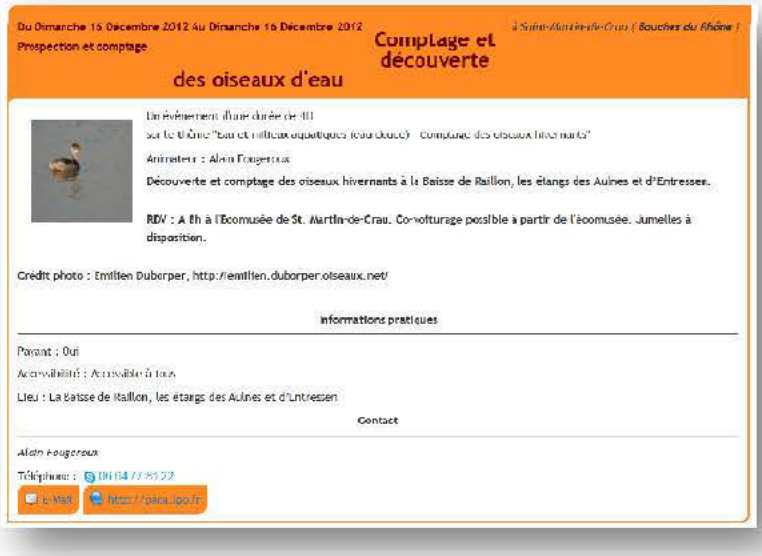
► Favoriser l'accueil de tous les publics par des activités de découverte de la nature et inciter chaque animateur, accompagnateur à proposer au public d'adopter des gestes simples pour protéger et favoriser la biodiversité.

Actions engagées en 2012

En 2012, un total de 39 actions destinées au grand public (en comptant le relai des grands évènements) a été organisé sur le secteur de Berre, principalement par les groupes locaux de bénévoles du Groupe Étang de Berre Est (GREBE) et Ouest Étang de Berre (OUEB) mais aussi par les salariés eux-mêmes. Balades naturalistes, tenues de stands et d'ateliers pédagogiques lors de manifestations, permanences ornithologiques, conférences et expositions ont été organisées à l'initiative de la LPO PACA le plus souvent, mais aussi d'autres associations ou collectifs. De nombreux évènements internationaux, européens et nationaux ont été relayés au niveau local.



Nombre d'actions sur le secteur de Berre en 2012



L'agenda en ligne « sorties nature en PACA »

Nom de l'Action	Age du public	Nb pers	Commune	Organisateur
Relâcher d'un Hibou Grand-duc	Tout âge	22	Istres	LPO PACA (O)
Observations ornithologiques à l'Etang du Pourra	Tout âge	12	Saint-Mitre	LPO PACA (O)
Conférence sur l'ouvrage "País de la Mar"	Tout âge	15	Vitrolles	Étang Maintenant / LPO PACA (F Grimal)
Conférence sur l'ouvrage "País de la Mar"	Adultes	20	Saint-Chamas	Amis du Vieux Saint-Chamas / LPO PACA (F Grimal)
Conférence sur les orchidées sauvages	Tout âge	20	Saint-Mitre	LPO PACA (O)
Observations ornithologiques à l'Etang du Pourra	Tout âge	20	Saint-Mitre	LPO PACA (O)
Balade d'observation	Enfants	31	Vitrolles	LPO PACA (G)
« Journées Provençale » : atelier nichoir	Tout âge	140	Miramas	Commune de Miramas / LPO PACA (O)
Rencontres pour l'Agroécologie 2012 : tenue d'un stand	Tout âge	100	Miramas	Domaine de Sulauze / LPO PACA (O)
Actions pour fêter le 100ème anniversaire de la LPO : Invitation de Philippe PILARD, Mission Rapaces	Adultes	30	Saint-Mitre	LPO PACA (O)
Sortie au Barlatier (Paluns de Marignane)	Tout âge		Marignane	Les Amis du Marais Vivant / LPO PACA (G)
Permanence Ornithologique à l'Observatoire du Barlatier	Tout âge		Marignane	Les Amis du Marais Vivant / LPO PACA (O)
Nettoyage des Salins du Lion	Adulte	70	Vitrolles	Étang Maintenant / LPO PACA (G)
Permanence Ornithologique à l'Observatoire du Barlatier	Tout âge		Marignane	Les Amis du Marais Vivant / LPO PACA (O)
Conférence sur l'ouvrage "País de la Mar"	Tout âge		Arles	LPO PACA (F Grimal)
Relâcher d'une Chouette effraie	Tout âge	24	Saint-Mitre	LPO PACA (O)
Relâcher d'une Buse variable	scolaires	60	Ventabrun	LPO PACA (G)
Permanence Ornithologique à l'Observatoire du Barlatier	Tout âge		Marignane	Les Amis du Marais Vivant / LPO PACA (O)
"Fête du Plateau", Plateau de Vitrolles	Tout âge	50	Vitrolles	ADEV / LPO PACA (G)
Permanence Ornithologique à l'Observatoire du Barlatier	Tout âge		Marignane	Les Amis du Marais Vivant / LPO PACA (O)
Assemblée Générale de la LPO PACA	Adultes	117	Istres	LPO PACA (O)
Sortie d'observation aux Salin de Fos	Tout âge	27	Fos-sur-Mer	LPO PACA (O)
Balade d'observation à la Petite Camargue	Tout âge	27	St-Chamas	LPO PACA (O)
Observations ornithologiques à l'Étang du Pourra	Tout âge	30	Port-de-Bouc	LPO PACA (O)
Sortie d'observation aux Salins du Lion	Tout âge	10	Vitrolles	LPO PACA (G)
Conférence sur l'ouvrage "País de la Mar" à la Médiathèque de Berre-l'Etang	Tout âge	20	Berre l'Etang	Médiathèque de Berre l'Etang / LPO PACA (F Grimal)
Vide-grenier pour récolte de fonds destinés au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage	Tout âge	200	Saint-Mitre	Saint-Mitre / LPO PACA (O)
Fête des Abeilles : tenue d'un stand	Tout âge	110	Gignac	Société d'Apiculture/ LPO PACA (O+G)
Fête des Abeilles : Atelier pédagogique	Tout âge	90	Saint-Mitre	Société d'Apiculture/ LPO PACA (O)
Atelier pédagogique au Magasin BOTANIC	Tout âge	15	Saint-Mitre	BOTANIC / LPO PACA (O)
Relâcher d'un Hibou Grand-duc	Tout âge	20	Port-de-Bouc	LPO PACA (O)
Conférence sur les Oiseaux de Provence	Tout âge	200	St-Chamas	Les Amis du Vieux St-Chamas / LPO PACA (P & A Mansart)

ADEV = Association de Défense de l'Environnement des Vitrollais

O = Groupe LPO PACA Ouest Etang de Berre (OUEB)

G = Groupe LPO PACA Etang de Berre Est (GREBE)

S = Salariée de la LPO PACA

Conférences

►Action pour le 100ème anniversaire de la LPO

En 2012, La LPO fête ses 100 ans. 100 ans de combat, 100 ans de détermination, 100 ans d'actions pour la Nature. Durant toute l'année 2012, de nombreux rendez-vous (animations, expositions, concerts...) font du centenaire de l'association une grande fête pour la Nature. Sous le signe de cette commémoration, le groupe LPO Ouest Étang de Berre a convié les citoyens de Saint-Mitre-les-Remparts à visionner le film "L'île aux faucons" réalisé par Alain BOUGRAIN-DUBOURG, Président de la LPO. A cette occasion, Philippe PILARD, responsable français du programme Faucon crécerellette de la LPO a présenter ses missions. A l'origine de la découverte du plus grand dortoir mondial de Faucons crecerellettes au Sénégal, Philippe PILARD suit l'espèce en plaine de Crau qui accueille l'une des deux populations française encore existantes.

► País de la Mar - instants poétiques des rivages de la Mer de Berre

La petite mer souffre d'être largement méconnue et déconsidérée par une opinion publique qui n'est pas celle des gens du pays, qui la connaissent et la chérissent. Depuis quelques années, l'espoir pour sa réhabilitation mûrit. François Grimal, coordinateur du groupe LPO Étang de Berre Est, et Cyril Girard, illustrateur, ont présenté à plusieurs reprises leur ouvrage « País de la Mar ». Ce livre d'art présente la Mer de Berre, *Nòsta Mar*, telle qu'elle est aimée par ses habitants, en posant un regard à la fois poétique et militant. Sans s'immiscer dans un débat sur les solutions à long terme, les auteurs préfèrent convaincre simplement par l'image et la poésie que nous pouvons tous être les *gardians* de ce trésor de la Nature.



Ouvrage présenté à l'occasion de 4 conférences en 2012

►Conférence sur les Oiseaux de Provence

La conférence a réuni environ 150 personnes très attentives durant la diffusion des clichés photographiques de Philippe Mansart, bénévole LPO et photographe amateur. Cet événement est l'heureux aboutissement du travail inlassable de Jacques Lemaire, bénévole LPO, sur la ville de Saint-Chamas qui a su réunir naturalistes et chasseurs passionnés par la contemplation de la nature.



Sorties nature

► Permanence ornithologique à l'observatoire du Barlatier (Paluns de Marignane)



Le groupe de 15 ornithologues présents a fait preuve de pédagogie auprès des familles en promenade, leur faisant découvrir les différentes espèces sur le plan d'eau : flamants, foulques et canards depuis l'affut. Une fréquentation importante de promeneurs intéressés par la nature, l'observation des oiseaux et en demande de renseignements divers ont pu être sensibilisés à cette occasion.

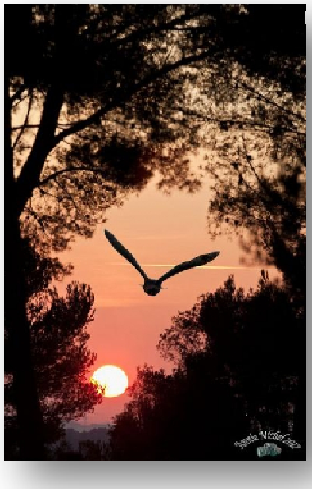
► Sortie d'observation aux Salins du Lion, Vitrolles

Les salins du Lion constituent un des rares espaces naturels du littoral de Vitrolles. Suite à l'arrêt de l'exploitation des marais salants, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence a racheté les terrains à la compagnie des Salins du Midi avec l'assurance d'un suivi de cette zone particulièrement riche dont la richesse en oiseaux (plus de 108 espèces dont 63 protégées et inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux) est tributaire de la gestion des niveaux d'eau. Les bénévoles de la LPO y effectuent régulièrement des comptages.



© A Johanet

Relâchers d'animaux sauvages



► Relâcher d'une Chouette effraie sur les collines de Sainte-Blaise

Après un séjour de 16 Jours au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de la LPO, elle a pris son envol entre chien et loup sur les collines de Sainte-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts). Une vingtaine d'amoureux de la faune sauvage étaient venus de loin pour la voir de plus près : Marseille, les Pennes Mirabeau, La Redonne, Carry, Sausset, Arles, Entressen, Fos, Istres.



► Relâcher d'un Hibou Grand-duc sur les hauteurs du Pourra

22 personnes venues de divers horizons ont pu assister au relâcher d'un Hibou Grand-duc sur le site du Pourra (Port-de-Bouc). Le jeune hibou avait été trouvé blessé au Rove non loin de Marseille. Pendant deux semaines il avait bénéficié de soin et de rééducation en volière par l'équipe du Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de la LPO.

► Relâcher d'une buse variable avec l'école de Ventabrun

En collaboration depuis deux ans avec la LPO, l'école communale de Ventabren a fait de sa cour d'école un « Refuge LPO » pour le plus grand bonheur des mésanges et autres passereaux. En avril dernier, le travail des écoliers de CP et de leurs professeurs a été récompensé par le lâcher d'une Buse variable par l'animateur LPO du village, André Renoux.



Stands d'information et ateliers pédagogiques

► Deuxième rencontre pour l'Agroecologie, Istres

Organisées par le Domaine viticole de Sulauze (Istres), ces deux journées annuelles ont pour but de sensibiliser les agriculteurs et le grand public sur l'importance de l'agriculture biologique et de l'agroécologie par des conférences, films et des échanges avec des intervenants qualifiés et des associations actives localement. Le groupe LPO Ouest Étang de Berre y a tenu un stand sur le thème de la biodiversité qui a pu informer les quelques 650 personnes présentes durant la durée de l'évènement.

► Fête des abeilles

A l'initiative de la Société Régionale d'Apiculture, la Fête des abeilles est une Invitation à la découverte des produits locaux et de l'artisanat. Les groupes LPO Ouest Étang de Berre et Étang de Berre Est ont participé à deux fêtes des abeilles au mois d'octobre pour dire « non » aux pesticides et désherbants et « oui » aux auxiliaires du jardinier. Des stands d'informations avec constructions de nichoirs et d'abris à insectes ont été entrepris pour le plus grand bonheur des nombreux enfants présents. 110 personnes sont venues s'informer sur le stand de Gignac-la-Nerthe et 90 sur celui de Saint- Mitre-les-Remparts.





© M Deideri

► **Animation « Refuge LPO » au BOTANIC**

Dans le cadre du partenariat entre la BOTANIC et la LPO, le Groupe LPO Ouest Etang de Berre a réalisé une animation sur le Programme Refuge LPO au magasin de Saint-Mitre-les-Remparts. Un stand d'information a permis de présenter le réseau des Refuges LPO – jardins de nature et de sensibiliser au rôle des auxiliaires du jardin. Un atelier de fabrication d'abris à insectes a permis à chaque client de ramener chez lui un gîte pour accueillir les meilleurs alliés d'un potager bio.

Chantiers participatifs

► **Nettoyage des Salins du Lion**

Évènement emblématique de SURFRIDER FOUNDATION EUROPE, les initiatives océanes sont des opérations de sensibilisation à la réduction des déchets autour d'une action concrète de nettoyage, s'inscrivant dans le programme « déchets aquatiques » de l'association. A Vitrolles, sous l'égide de l'association ETANG MAINTENANT, ce sont les Salins du Lion qui, sous le titre « PRESERVONS LA MER DE BERRE » ont été l'objet de l'opération pour la troisième année. Cette manifestation ouverte à tous (grand public, scolaires, entreprises…) a visé à alerter les élus, les pouvoirs publics et les entreprises privées sur l'impact des macro-déchets en mer et sur les littoraux. Les bénévoles LPO Étang de Berre Est se sont mobilisés pour participer à ce chantier.



Perspectives pour 2013

Date	Nom de l'Action	Age du public	Commune	Organisateur
23/01/2013	Quizz Biodiversité au Magazin Auchan	Enfants	Martigues	Auchan / LPO PACA (O+S)
25 au 26/01/2013	«Rencontres pour l'Agroécologie 2013 - Thème «L'Eau c'est vital»	Tout âge	Miramas	LPO PACA (O)
02/02/2013	Journées Mondiales des Zones humides : Observations sur le Pourra ou le Citis	Tout âge	Saint-Mitre	LPO PACA (O)
23/03/2013	Nuit de la Chouette			
22 au 26/05/2013	Fête de la Nature			
1 au 3/06/2013	Rendez-vous au jardin			

Participation à des événements

Contexte

Les événements liés à la nature sont des moments exceptionnels de sensibilisation aux enjeux de la protection de la biodiversité. Ils permettent une communication auprès d'un grand nombre de personnes. Les événements, à travers les activités proposées autour d'un appel commun (international, européen, national, régional ou départemental), permettent de s'interroger sur la place de l'Homme dans la nature et sur sa responsabilité dans la conservation de la biodiversité. La LPO PACA relaye en région les grands événements nationaux, tels que les Journée mondiale des Zones Humides en février. Lors de cette manifestation, les ornithologues de la LPO PACA participent aux comptages et amènent le public dans les zones humides de la région. L'association adresse une information générale et un appel à participation à son propre réseau mais également à l'ensemble de ses partenaires et des réseaux d'éducation à l'Environnement et au Développement Durable. L'association compile les activités proposées et communique pour faire connaître au public l'événement. Les animateurs sont mobilisés pour l'animation de ces journées.

Objectifs

► Aborder un public à travers des stands en proposant des animations interactives afin de faire découvrir des espèces emblématiques ou méconnues.

► Proposer des activités au sein d'une manifestation sur les territoires parfois familiers du public sous la conduite de guides naturalistes.

► Mieux faire comprendre le travail et la passion des gestionnaires d'espaces naturels, des acteurs de la protection de la nature qui veillent au maintien de la biodiversité.

► Créer de la convivialité et de l'échange autour de la nature.

► Inviter les particuliers à participer et à être acteurs du changement.

Actions engagées sur Berre en 2012

En 2012, l'association a relayé six évènements dans le secteur de l'Étang de Berre. Par le biais de balades naturalistes, permanence ornithologique, conférence et exposition destinée à tout public, plus de 300 personnes ont pu être sensibilisées.

Évènement	Action de la LPO PACA	Nb pers	Commune	Organisateur
Journées mondiales des Zones humides	Balade d'observation sur l'Étang du Pourra		Saint-Mitre	LPO PACA (O)
Nuit internationale de la chauve-souris	Sortie d'observation et d'écoute des chauves-souris du Plateau de Vitrolles	13	Vitrolles	LPO PACA (G)
Journées européennes du Patrimoine	Permanence ornithologique à l'Étang du Pourra	Annulée	Saint-Mitre	LPO PACA (O)
Fête de la Science	Exposition et Conférence « Biodiversité et patrimoine bâti » à l'ancienne Poudrerie	250+20	Miramas/Saint-Chamas	LPO PACA (G+S)
Eurobirdwatch - Journées européennes de la Migration	Permanence ornithologique au belvédère de Château-Virant	15	Lançon-de-Provence	LPO PACA (G+S)
"Rendez-vous sur les chemins"	Du Realtor au Grand Torrent, balade dans la Vallée de la Mérindole	9	Aix-en-Provence	LPO PACA (G)

Journées mondiales des zones humides

► Balade d'observation sur l'Étang du Pourra

Chaque année le 2 février, la Journée mondiale des zones humides est célébrer pour commémorer la signature de la Convention sur les zones humides, le 2 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar. Chaque année depuis 1997, des organismes gouvernementaux, des organisations non gouvernementales et des groupes de citoyens à tous les niveaux de la société profitent de l'occasion pour lancer des actions de sensibilisation du public aux valeurs et aux avantages des zones humides en général, et de la Convention de Ramsar en particulier. Ce traité intergouvernemental sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources.

A ce titre, le groupe Ouest Etang de Berre a organisé une balade d'observation ornithologique sur l'Etang du Pourra, un site Natura 2000 pour lequel la LPO PACA a contribué au plan de gestion et effectue les suivis écologiques des espèces à enjeux et espèces indicatrices de la santé de l'écosystème. Ces rencontres ont été l'occasion d'échanger sur les modes de gestion d'une zone humide.

Nuit internationale de la chauve-souris

► Sortie d'observation et d'écoute des chauves-souris du Plateau de Vitrolles

Les Chauves-souris ne connaissent pas les frontières et en Europe les effectifs de certaines espèces sont en régression alarmante. Aussi, sous la coordination d'Eurobats - secrétariat de l'accord européen relatif à la protection des Chiroptères – plus d'une trentaine de pays participe à la Nuit européenne de la Chauve-souris. La Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères relaye nationalement cet évènement.

Le 25 août dernier, le responsable du Groupe Etang de Berre Est a fait découvrir les mœurs des chauves-souris, leurs techniques de chasse au sonar et même leurs cris grâce à un détecteur d'ultrasons sur le plateau de Vitrolles. Six espèces de chauve-souris sont connues pour fréquenter ces reliefs calcaires dominant l'Étang de Berre.



© A Johanet

Journées européennes du patrimoine

► Permanence ornithologique à l'Étang du Pourra

Créées en 1984 par le ministère de la Culture, les Journées européennes du patrimoine ont lieu chaque année le troisième week-end de septembre. Ces journées témoignent depuis près de 30 ans de l'amour des Français pour l'histoire des lieux et de l'art. Un tel succès repose sur la grande diversité du patrimoine proposée aux visiteurs : parallèlement aux chefs d'œuvre de l'architecture civile ou religieuse, sont mis à l'honneur les témoins des activités industrielles ou agricoles, les parcs et jardins, les sites archéologiques, les objets mobiliers, le patrimoine littéraire, fluvial ou militaire…

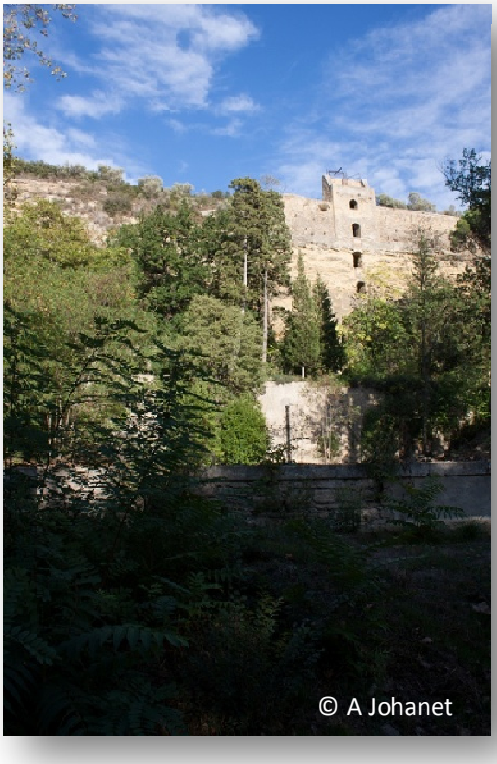
A ce titre, la Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues (CAPM) a souhaité présenter son patrimoine naturel à travers la découverte d'un espace naturel qu'elle gère : l'étang du Pourra, un des sites Natura2000 de la ZPS Étangs entre Istres et Fos. A ce titre la LPO PACA a été sollicitée pour animer une permanence ornithologique sur un point d'observation du parcours. Les conditions météorologiques n'ont malheureusement pas permis de réaliser cette animation.

Fête de la Science

►Biodiversité et patrimoine bâti à l'Ancienne Poudrerie, Saint-Chamas/Miramas

Créée en 1991 et pilotée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Fête de la science favorise les échanges entre la communauté scientifique et le grand public.

Dans le cadre de la Fête de la Science, l'antenne LPO des Bouches-du-Rhône a participé à la 10ème Edition de Curieux de Sciences consacrée cette année à la Nature en ville. Une exposition installée dans les bâtiments de l'Ancienne Poudrerie de Saint-Chamas/Miramas a été une invitation à découvrir la faune qui vit dans nos murs pour mieux l'accueillir et cohabiter avec elle. Jacques Lemaire, bénévole à la LPO, a fait découvrir cette biodiversité de proximité aux scolaires et au grand public durant la période de l'exposition Une conférence animée par Aurélie Johanet (salariée à la LPO PACA) et Jacques Lemaire a permis de tirer la sonnette d'alarme sur la disparition des cavités et supports du bâti avec l'évolution des techniques et des matériaux utilisés dans les nouvelles constructions, la rénovation extrême du bâti ancien et la réhabilitation des dépendances. Du système D aux dernières innovations architecturales initiées par les démarches Haute Qualité Environnementale, de nombreuses méthodes pour construire et rénover afin de sauvegarder la biodiversité de proximité ont été décrites. Le cadre exceptionnel du site de l'Ancienne Poudrerie a dévoilé quelques uns des secrets de sa reconquête par la nature...


© A Johanet

Rendez-vous sur les chemins

► Du Realtor au Grand Torrent, balade dans la Vallée de la Mérindole.

Le Week-end « Rendez-vous sur les chemins », organisé conjointement par la FCPN (Fédération des Clubs Connaître et Protéger la Nature) et la LPO, relayé par l'ASPAS (Association pour la Protection des Animaux Sauvages), constitue un événement exceptionnel. Son objectif est de faire connaître et sensibiliser un public le plus large possible aux formidables trésors cachés sur les bords de chemins, leur biodiversité, en proposant des sorties de découverte, des plantations de haies, des conférences, des expositions... gratuites et ouvertes à tous.

Le Bassin du Realtor, construit vers 1860 pour décanter les eaux du Canal de Marseille, a profondément changé la physionomie de la Vallée de la Mérindole. Entre garrigue, pinède et belle ripisylve, la balade naturaliste organisée par le groupe LPO Etang de Berre Est a permis de parcourir les chemins qui traversent ce site magique, observant le patrimoine, la flore, la faune et ce paysage transformé par l'intervention de l'Homme.

Eurobirdwatch

► Permanence ornithologique à la table d'observation de Château-Virant, Lançon de Provence

L'Euro Birdwatch est le plus important événement européen de découverte de la migration, créé en 1993 par BirdLife International, alliance mondiale de protection de la nature et des oiseaux représentée dans plus de 100 pays. Ces Journées européennes de la migration sont coordonnées pour la France par la LPO. L'idée est simple : permettre aux petits et aux grands, curieux de la nature, d'observer les oiseaux migrateurs et d'être sensibilisés à leur protection, par des animations gratuites.

A cette occasion, une permanence a été réalisée à la table d'orientation des ruines de Château-Virant à Lançon-de-Provence le 7 octobre dernier. Ce formidable point de vue sur la Vallée de l'Arc et l'Etang de Berre constitue un couloir migratoire particulièrement propice au passage des rapaces. Les bénévoles du Groupe local Etang de Berre Est et une salariée de la LPO PACA, Aurélie Johanet, ont pu réaliser le comptage des oiseaux de passage tout en échangeant avec les promeneurs et alpinistes présents sur le rocher.



© A Johanet

Formation des acteurs du territoire à la biodiversité

Contexte

La LPO PACA développe un programme de formations professionnelles sur la connaissance et la gestion de la biodiversité à destination des professionnels, entreprises, collectivités, particuliers et de ses membres pour agir avec plus d'efficacité pour la préservation et la connaissance de la biodiversité régionale. La finalité du programme est de mobiliser efficacement la société civile pour répondre aux enjeux écologiques du 21ème siècle en matière de biodiversité.

Objectifs

►Former les particuliers afin d'avoir un pool de naturalistes compétents pour agir et travailler avec plus de pertinence en région.

►Former les entreprises, ou acteurs économiques, aux méthodes et techniques de préservation de la biodiversité dans le cadre de leurs activités.

►Former les professionnels, tant à la connaissance des enjeux que des méthodes et outils favorisant la biodiversité.

►Former les agents des collectivités et les élus à une meilleure prise en compte de la biodiversité au quotidien.

Actions engagées en 2012

Dans le cadre des inventaires menés sur l'Étang de Berre, la LPO PACA diversifie son offre de formation naturaliste sur ce secteur. Un programme de formations a été mis en place à destination d'un large public. Trois formations naturalistes sont planifiées sur les rives de l'Étang de Berre, sur la commune d'Istres :

► « Identifier et mieux connaître les oiseaux d'eau en hiver »

► « Identifier et mieux connaître les amphibiens méditerranéens »

► « Libellules de la région PACA »

Perspectives pour 2013

► envisager une formation à destination des agents du service espace vert de Vitrolles « concevoir, gérer et entretenir des espaces verts favorables à la biodiversité »

Pour en savoir plus

►Site de la LPO PACA consacré aux formations : http://paca.lpo.fr/formation

Les formations du naturaliste en région PACA





2013

Identifier et mieux connaitre les

OISEAUX D'EAU EN HIVER



Date
13 et 14 février 2013

Lieux
Salle : Istres
Terrain : Etang de Berre et ses étangs satellites

Public concerné

- Naturalistes de terrain
- Professionnels de l'éducation à l'environnement
- Professionnels de l'étude et de la gestion de la faune

Coûts
Frais pédagogiques :
120 € HT particuliers,
360 € HT professionnels

Hébergements

MFV Les Heures Claires

Responsable de formation
Robin LHUILLIER, formateur LPO PACA

Programme complet sur demande à :
robin.lhuillier@lpo.fr

Présentation générale

L'Etang de Berre et ses étangs intérieurs (Pourra, Citis…) accueillent chaque hiver des milliers d'oiseaux d'eau (plongeons, grèbes, canards, fuligules…). Sur ce site d'importance internationale pour la conservation des oiseaux d'eau hivernants, venez vous former à la détermination, au comptage, et à l'étude de la biologie des oiseaux d'eau avec les meilleurs spécialistes régionaux. Dans une ambiance de convivialité et de partage des connaissances, venez passer deux jours au grand air sur des sites naturels exceptionnels pour observer et mieux comprendre les voyageurs venus du froid.

Objectifs de la formation

- Perfectionner sa technique d'identification des canards, fuligules et grèbes
- S'initier au dénombrement des oiseaux d'eau hivernants pour participer efficacement aux comptages et aux suivis
- Expliquer et analyser certains aspects caractéristiques de la biologie et de l'anatomie des canards, grèbes et fuligules.
- Approfondir ses connaissances de la biologie et de l'écologie des espèces de canards, grèbes et fuligules fréquentant notre région.

Contenu indicatif

- Méthodologie d'identification par ordre, famille, genre, espèce.
- Initiation au dénombrement des espèces et des individus
- Niches écologiques et adaptations morphologiques des principales espèces et conséquences sur leur répartition en halte migratoire.
- Apports sur la biologie et de l'écologie des espèces, au fil des saisons
- Migrations : routes, haltes et rôle des étangs du littoral méditerranéen pour la conservation des Anatidés.

Pédagogie

Mise en situation sur le terrain, exercices en sous groupes sur le terrain, ateliers en salle, projections et quizz interactifs.

Intervenants

Amine Flitti, ornithologue LPO PACA

La LPO PACA est enregistrée en tant que **prestataire de formation sous le n°93830421983 auprès du préfet de région. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat mais offre la possibilité d'une prise en charge des frais par votre OPCA.*



Renseignements pratiques et inscriptions
Robin Lhuillier, Formateur LPO PACA
06 18 87 15 59 - 04 90 06 07 46 - robin.lhuillier@lpo.fr
Retrouver toutes nos formations sur http://paca.lpo.fr

LPO PACA

Les formations du naturaliste en région PACA





2013

Identifier et mieux connaitre

LES AMPHIBIENS MEDITERRANEENS



Date
06 et 07 avril 2013

Lieu
Istres (13)

Public concerné

▶Naturalistes de terrain
▶Professionnels de l'éducation à l'environnement
▶Professionnels de l'étude et de la gestion de la faune

Coûts
Frais pédagogiques :
120 € HT particuliers,
360 € HT professionnels

Hébergements

M F V Les heures Claires

Responsable de formation
Robin LHUILLIER,
formateur LPO PACA

Programme complet sur demande à :
robin.lhuillier@lpo.fr

Présentation générale

Les amphibiens sont un groupe d'animaux passionnants mais largement méconnu, et seules les espèces les moins discrètes apparaissent facilement au yeux du public : chants des rainettes méridionales ou hécatombe de crapauds communs sur les routes au printemps.
La région méditerranéenne abrite des cortèges d'amphibiens très particuliers, qui ont su s'adapter à des conditions de vie particulières (climat, substrat…).
Durant deux jours aux contacts d'écologue et de naturalistes pédagogues venez découvrir les espèces qui peuplent nos départements méditerranéens, apprendre à les reconnaitre ainsi que leurs larves, comprendre leurs modes de vie si particuliers pour participer efficacement à leur protection et à leur recensement.

Objectifs de la formation

- Connaitre le cycle de vie des espèces d'amphibiens en région méditerranéenne
- Synthétiser les besoins vitaux des espèces et groupes d'espèces
- Appréhender les spécificités écologiques des amphibiens
- Analyser un milieu selon sa capacité d'accueil
- Identifier les espèces au chant et visuellement (adultes et larves)

Contenu indicatif

- Reconnaissance des spécificités d'habitat
- Initiation à la détermination visuelle et acoustique en salle et sur le terrain
- Niches écologiques et adaptations morphologiques des principales espèces de la région
- Statut règlementaire et état de conservation
- Approche de la biologie (reproduction, hivernage, migration, alimentation)
- Méthodes et organisation des prospections

Pédagogie

Ateliers et jeux en salle, projections et quizz interactifs, exercices en sous groupes
Sortie nocturne naturaliste sur le terrain

Intervenante

Aurélie Johanet : Docteur en écologie des amphibiens
-Chargée de programme biodiversité Bouches du Rhône à la LPO PACA
André Blasco : naturaliste et herpétologue
Olivier Leblanc : naturaliste et herpétologue

La LPO PACA est enregistrée en tant que **prestataire de formation sous le n°93830421983 auprès du préfet de région. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat mais offre la possibilité d'une prise en charge des frais par votre OPCA.*

Renseignements pratiques et inscriptions
Robin Lhuillier, Formateur LPO PACA
06 18 87 15 59 - 04 90 06 07 46 - robin.lhuillier@lpo.fr
Retrouver toutes nos formations sur http://paca.lpo.fr

LPO PACA

Les formations du naturaliste en région PACA





2013

Libellules de la région PACA

Initiation



Date1
29 et 30 /06/2013

Lieu
Istres (13)

Public concerné
- Naturalistes de terrain débutants ou confirmés
- Professionnels de l'éducation à l'environnement
- Professionnels de l'étude et de la conservation de la faune

Coûts
Frais pédagogiques :
120 € *HT (particuliers)
360 € HT (professionnels)

Hébergement
Maison familiale de vacance Les Heures Claires

Responsable formation
Robin LHUILLIER

Programme sur demande
robin.lhuillier@lpo.fr

Présentation générale

Libellules de la région PACA est une formation destinée à tous les amateurs de nature et de vie sauvage qui veulent s'initier à la reconnaissance des libellules et en savoir plus sur leur fascinant mode de vie. La région PACA abrite une diversité de libellules importante mais ce patrimoine naturel n'est connu que de quelques spécialistes. Ce stage d'initiation vise à aider les naturalistes amateurs à faire leurs premiers pas dans le monde des libellules : observation et interprétation des comportements, identification, approche de la biologie, habitats, présentation des espèces et des familles présentes en région.

Objectifs de la formation

- S'initier à la démarche d'identification sur le terrain.
- Identifier la majorité des espèces (imagos) de la région PACA.
- Clarifier les enjeux de conservation et de connaissance des libellules en PACA.
- Mettre en relation les différents milieux de la région et leurs cortèges d'odonates.
- Visualiser les grands axes de la biologie et de l'éthologie des libellules et leurs particularités morphologiques.

Contenu indicatif

- Origine des odonates, anatomie générale, taxonomie et classification (les principales familles).
- Critères d'identification (attitudes, comportements, coloration, morphologie...).
- Méthodes et démarches de prospection et d'identification, présentation du matériel et utilisation d'une clef de détermination.
- Observation et identification des imagos et interprétation des comportements : ponte, tandem, cœur copulatoire, défense de territoire...
- Prendre des notes utiles sur le terrain (milieu, dénombrement, comportement, espèces).
- Cycle de vie, période de vol des genres et des espèces, techniques et zone de chasse, développement larvaire.
- Cortèges odonatologiques et milieux humides de la région PACA.

Intervenants

Gilles Viricel, LPO PACA
Robin Lhuillier, Formateur à la LPO PACA

La LPO PACA est enregistrée en tant que **prestataire de formation sous le n°93830421983 auprès du préfet de région. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat mais offre la possibilité d'une prise en charge des frais par votre OPCA.*



Renseignements pratiques et inscriptions
Robin Lhuillier, Formateur LPO PACA
06 18 87 15 59 - 04 90 06 07 46 - robin.lhuillier@lpo.fr
Retrouver toutes nos formations sur http://paca.lpo.fr

LPO PACA



Axe 6

Gouvernance et accompagnement des politiques publiques

Le territoire est confronté de plus en plus régulièrement à des aménagements ayant des impacts sur la biodiversité, ceci s'expliquant par la richesse de la biodiversité régionale et par les pressions toujours présentes des nombreux aménagements. La LPO PACA accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de politiques locales pour améliorer les connaissances naturalistes et la préservation de la biodiversité.
Dans le cadre de son implication dans Berre Nature, la LPO PACA est allée en 2012 à la rencontre de différents acteurs du territoire.

Partenariats en appui aux politiques publiques

►Commune de Vitrolles

La LPO PACA accompagne la commune de Vitrolles depuis de nombreuses années pour promouvoir la biodiversité sur territoire communal. Le Groupe Étang de Berre Est a été fondé sur la commune et se réunit mensuellement sur le Plateau de l'Arbois. Il participe à l'amélioration des connaissances naturalistes par le biais de comptages d'oiseaux d'eau sur l'Étang de Berre et de prospections naturalistes sur le Plateau de l'Arbois (plus de 6 000 observations naturalistes enregistrées sur Vitrolles) et organise de nombreuses actions éducatives. Le déploiement du programme pédagogique "Mon école est un Refuge LPO" dans les établissements scolaires de la Ville depuis 2004 a sensibilisé plus de 4 000 élèves. La mise en Refuge LPO du Parc de Magenta sur le Plateau de l'Arbois en 2006 participe à la démarche de Vitrolles de préservation du patrimoine naturel et de valorisation de la biodiversité.

Actions engagées en 2012

►Animation du programme pédagogique "Mon école est un Refuge LPO" en accord avec l'Éducation Nationale auprès de 33 classes.

► Évaluation du Refuge LPO du Parc de Magenta.

► 3 sorties nature, 1 conférence, 1 chantier nature, 1 manifestation organisés ou relayés par les bénévoles du groupe Étang de Berre Est.

Pour en savoir plus

►LPO PACA (2012) Mon école est un Refuge LPO. Programme d'éducation à la biodiversité auprès des écoles de Vitrolles. Bilan de l'année scolaire 2011 – 2012. 41p.

►LPO PACA (2012) Évaluation du Refuge LPO du Parc de Magenta à Vitrolles. Diagnostic patrimonial au terme de la convention. 33 p + Annexes.

►Le SAN Ouest Provence

Le syndicat d'agglomération nouvelle Ouest Provence rassemble six communes qui partagent un projet de développement et mettent en commun pour sa réalisation, leurs moyens et leurs ressources : Cornillon-Confoux, Fos-sur-Mer, Grans, Istres, Miramas, Port-Saint-Louis-du-Rhône. La LPO intervient depuis 2004 pour participer aux efforts des collectivités en faveur de l'écocitoyenneté et de l'éducation à l'environnement, faire découvrir aux habitants et visiteurs les richesses naturelles des espaces urbains et périurbains, inciter les habitants à porter un nouveau regard sur leur environnement quotidien, et animer des activités de découverte des oiseaux et de la nature dans une école du territoire. Le SAN Ouest Provence met à disposition de la LPO PACA un local dans les bâtiments de la Maison des Salins.

Actions engagées en 2012

► Atelier de découverte de la Biodiversité à l'Eco-forum du San Ouest-Provence auprès de 4 classes des écoles de Miramas, Cornillon-Confoux, Grans et Istres

►Animation du programme pédagogique "Mon école est un Refuge LPO" dans 2 classes d'une école de Cornillon-

Confoux

► Animation par le groupe local Ouest Etang de Berre d'1 atelier pédagogique à Miramas, 1 balade d'observation à Fos-sur-Mer, 1 manifestation à Miramas, 1 relâcher à Istres.

► Organisation par le groupe local Ouest Etang de Berre de l'Assemblée Général de la LPO PACA à Istres.

Pour en savoir plus

► LPO PACA (2012) Rapport d'activités LPO PACA Programme d'éducation et de sensibilisation à la biodiversité sur le territoire du SAN Ouest Provence 2011-2012. 8p.

►La CAPM

Bordée par les collines et les rives de l'Étang de Berre, la Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues constitue un bassin de vie répartis sur 3 communes : Martigues, Port-de-Bouc, Saint-Mitre-les-Remparts. En matière de préservation de l'environnement elle intervient dans les programmes d'élaboration, d'animation et de mise en œuvre du DOCOB du site Natura 2000 ZPS Etangs entre Istres et Fos ainsi que dans la gestion de l'étang du Pourra par convention avec le Conservatoire du Littoral. A ce titre, la LPO PACA a contribué en 2010 à la rédaction du DOCOB et effectue depuis des suivis ornithologiques réguliers des espèces à enjeux et indicatrices de la santé de l'écosystème.

Actions engagées en 2012

► Suivi ornithologique de l'Etang du Pourra.

Pour en savoir plus

► LPO PACA (2012) Suivi ornithologique du Pourra. CAPM, 32p.

► LPO PACA (2010) Plan de gestion du Pourra 2011-2016. Conservatoire du Littoral, 215p.

►Le Conservatoire du Littoral

Le Conservatoire du littoral mène une politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres. Après acquisition, il confie la gestion des terrains aux communes, à d'autres collectivités locales, à des associations ou des établissements publics pour qu'ils en assurent la gestion dans le respect des orientations arrêtées en partenariat. Avec l'aide de spécialistes, il détermine la manière dont doivent être aménagés et gérés les sites qu'il a acquis pour en assurer le bon état écologique et la préservation des paysages et définit les utilisations, notamment agricoles et de loisir compatibles avec les orientations de gestion.

Actions engagées en 2012

► Échanges sur les modalités de gestion de sites acquis (Marais de la Tête Noire à Rognac) et de nouveaux sites (Plateau de Vitrolles, secteur de collines sur Istres).

► Participation commune à des comptages d'oiseaux d'eau hivernants avec le SIBOJAI, organisme gestionnaire de l'etang de Bolmon et du Jaï.

► Participation au comité local de gestion du Pourra.

► Animation d'une exposition et d'une conférence à la Poudrerie de Saint-Chamas dans le cadre de la Fête de la Science.

►Le GIPREB

Le Groupement d'Intérêt Public pour la Réhabilitation de l'Étang de Berre œuvre à la mise en place d'une structure de gestion pérenne de l'étang. Cette structure a vocation d'assurer la coordination et la cohérence de l'action de ses membres concernant l'étang en y associant, au moyen notamment des outils réglementaires et contractuels appropriés, tous les partenaires publics ou privés intéressés dans un but de concertation, de globalisation de l'approche et de mise en cohérence des interventions. La LPO avait réalisé en 2009 les inventaires naturalistes des sites Natura 2000 FR 9301597 « Marais et zones humides liés à l'Étang de Berre » & FR 9312005 « Salines de l'Étang de Berre ».

Actions engagées en 2012

►Réunion de présentation de Berre Nature et du projet d'Atlas de Biodiversité Communaux par la LPO PACA

►Réunion de présentation du Contrat d'Étang par le GIPREB

►La DREAL PACA

Les DREAL pilotent et déclinent les politiques de développement durable du Ministère de l'Écologie en fonction notamment des priorités issues du Grenelle de l'environnement. La LPO PACA est déjà intervenue aux côtés de la DREAL PACA sur le secteur de Berre dans le cadre de la réalisation des inventaires et de la cartographie de l'avifaune patrimoniale du site Natura 2000 ZPS FR9310069 « Garrigues de Lançon et chaînes alentour ».

Actions engagées en 2012

►Comptages Wetlands International des oiseaux d'eau sur l'Étang de Berre.

►Mise au point d'un protocole de suivi de la Pie-grièche méridionale (Plan National d'Action) sur la ZPS « Garrigues de Lançon et chaînes alentour ».

Pour en savoir plus

►FLITTI A. (2012). Comptage Wetlands International, bilan régional 2012. LPO PACA/DREAL PACA, *Faune-PACA Publication* n°14, 17 pp.
http://files.biolovision.net/www.faune-paca.org/userfiles/FPPwetland2012VF.pdf

► HAMEAU O. 2012. Expérimentation d'un protocole de suivi de la Pie-grièche méridionale *Lanius meridionalis* dans les massifs de Basse-Provence (Bilan 2012). Faune-PACA publication n°20, 13 p.

►NATURALIA & LPO PACA (2010) Zone de Protection Spéciale « garrigues de lançon et chaines alentour » Inventaires et cartographie du site NATURA 2000. DREAL PACA, 76p.

►L'ARPE

L'Agence Régionale pour l'Environnement développe et aide à la prise en compte de l'environnement et du développement durable dans tout projet relatif au territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le compte des pouvoirs publics et des collectivités territoriales. L'ARPE PACA a assuré la coordination du Life Vipère d'Orsini et coordonne actuellement le Life+ Tortue d'Hermann. La LPO PACA est membre du réseau de l'ARPE.

Actions engagées en 2012

►Réunion de concertation avec la Mairie de Vitrolles, l'ARPE et l'IMBE sur les axes de développement d'un LIFE+ Etang de Berre.

►Les Amis des Marais du Vigueirat

Les Amis des Marais du Vigueirat coordonnent le « Plan d'actions pour la sauvegarde des laro-limicoles de Méditerranée française ». A ce titre, la LPO PACA participe au suivi de la reproduction des laro-limicoles coloniaux et à l'accompagnement des gestionnaires en région PACA.

Actions engagées en 2012

► Estimation des effectifs nicheurs et du succès de la reproduction des laro-limicoles coloniaux sur la zone ouest et sud de l'Etang de Berre et les étangs intérieurs.

Pour en savoir plus

► LPO PACA (2012) Suivi de la reproduction des laro-limicoles coloniaux. Années 2011 et 2012. Les Amis des Marais du Vigueirat. 13p.

►EDF-EN

Dans le cadre du projet d'aménagement d'une centrale photovoltaïque à Istres sur le site de Sulauze, EDF Énergies nouvelles compense ses impacts résiduels en garantissant la préservation d'un site de garrigues à fort intérêt patrimonial à proximité au lieu-dit La Sambre sur la commune de Saint-Chamas. La LPO PACA assiste EDF EN afin de garantir la préservation et la gestion de ce site.

Actions engagées en 2012

►Mise en place d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope sur la Sambre

►Rédaction du plan de gestion de la Sambre

Pour en savoir plus

►LPO PACA (2012) Dossier de demande d'arrêté préfectoral de protection de biotope au lieu-dit « La Sambre », Saint-Chamas (13) : 30 p+Annexes.

►LPO PACA (2012) Plan de gestion de La Sambre, Saint-Chamas (13). 146 p

►RTE

RTE est l'opérateur du réseau de transport d'électricité français. Entreprise de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau à haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. En région PACA, la LPO et RTE se sont associés dans l'objectif d'intensifier les actions sur le terrain pour diminuer l'impact des ouvrages électriques sur l'avifaune, particulièrement dans les zones naturelles sensibles comme celles de l'Étang de Berre. En 2009, La LPO PACA a réalisé des prospections ornithologiques sous le réseau de transport d'électricité de RTE, dans le secteur de Fos-sur-Mer, afin d'identifier les zones pouvant occasionner des mortalités au vu des habitudes des populations d'oiseaux.

Actions engagées en 2012

► pose des 250 balises avifaunes sur plus de 4 km de ligne électrique haute tension à Fos-sur-Mer et Port-St-Louis du-Rhône.

Pour en savoir plus

►LPO PACA (2009) Hiérarchisation des enjeux avifaune sur le réseau électrique THT dans le secteur de Fos-sur-Mer. RTE.

Annexe : Revue de presse

► **Suivi de la reproduction des foux de bassan à Carry-le-Rouet**

6 Mercredi 23 Mai 2012
www.laprovence.com

SAINT-CHAMAS

Les Fous de Bassan ou l'histoire d'un bel envol



Marcel et Josiane Deideri accueillis par Jacques Lemaire également membre de la LPO. / PHOTO G.T.

L'histoire des Fous de Bassan de Carry-le-Rouet présentée par Josiane Deideri.

Qu'est-ce qui a poussé début 2006, quatre Fous de Bassan à s'expatrier sur les rives de la Méditerranée et plus précisément à élire domicile sur le port de Carry-le-Rouet ? C'est la question que se posent les membres de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et qui restera sans doute un mystère. Invités par les Amis du Vieux Saint-Chamas dans le cadre du centenaire de la LPO, Josiane et Marcel Deideri sont venus parler des Fous de Bassan de Carry le Rouet avec un diaporama à l'appui.

Leur principal lieu de nidification en Europe se limite à l'Atlantique nord et à la Mer du Nord, en particulier sur l'île de Bass, (d'où le nom de Fou de Bassan), située à proximité des côtes orientales de l'Écosse. Toujours est-il que l'arrivée de ces beaux oiseaux au plumage d'un blanc éclatant, aux yeux bleu clair cerclés de gris et au bec gris-bleuté souligné de fines lignes noires comme dessinées au crayon qui mesurent entre 85 et 90 cm de longueur et dont les ailes ont une envergure de 165 à 180 cm ont suscité la curiosité des habitants et créé une problématique dans le port. *"Nous leur avons installé un radeau en bout des pannes du port pour leur permettre de nicher et d'où on peut les observer, ce qui est tout à fait exceptionnel"*, explique Josiane Deideri, responsable du groupe Ouest Étang de Berre et membre de la LPO Paca dont le siège est à Saint-Mitre les Remparts.

L'histoire de Fernandino l'adorable poussin

C'est Marcel Deideri qui a présenté le diaporama sur l'historique des Fous de Bassan de Carry-le-Rouet commenté par son épouse Josiane. C'est ainsi que les participants ont pu assister à la naissance de Fernandino, fin juin 2006, un adorable poussin qui ressemblait à une boule de neige. Il passa l'été sous haute surveillance, bagué, pesé, mesuré, le 30 septembre, le bel oiseau qui entre-temps était devenu brun moucheté de blanc, prit son envol. Métamorphosé, Fernandino est revenu voir les Carryens et ses parents en 2008. Il devra attendre 6/7 ans avant de pouvoir se reproduire. Installés sur de nouveaux radeaux, au fil des ans, six autres poussins ont vu le jour. À ce rythme, lorsqu'on sait qu'un Fou de Bassan peut vivre de 16 à 20 ans et qu'il est fidèle à son lieu de naissance, les bénévoles de la LPO espèrent qu'ils trouveront vite un environnement plus sauvage pour les préserver de la curiosité des hommes.

G.T.

Article La Provence du 23 mai 2012

▸ **Relâcher d'une buse variable avec l'école de Ventabrun**

La Provence 17.04.12 VENTABREN

L'école et la LPO lâchent un rapace diurne

L'école de Ventabren travaille depuis 2 ans avec la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) grâce à la mairie qui a subventionné les interventions d'animateurs de la LPO pour 4, puis 5 classes.

L'école est d'ailleurs "refuge LPO" c'est-à-dire territoire avec mangeoires et nichoirs pour les passereaux et les mésanges.

Il y a quelques jours, en milieu d'après-midi tout le travail des écoliers et de leurs professeurs des écoles a été récompensé par le lâcher d'un rapace diurne : une buse variable.

Cette opération a eu lieu avec le centre de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux qui a confié à des ornithologues ventabrennais le soin d'effectuer cette "manœuvre".

Les 2 classes de CP de Mmes Adville et Breuneval étaient les principales intéressées au milieu des nombreux amoureux des oiseaux.

Accompagnés de Béatrice Aubert, la directrice de l'école et d'André Renoux, l'animateur du groupe des ornithologues du village, les enfants ont pu à tour de rôle mettre un œil dans l'orifice de la boîte contenant la buse : qui a vu un bec crochu, un gros œil, des serres impressionnantes, un magnifique plumage, etc.



André Renoux a procédé au lâcher de la buse variable.

/ PHOTO R.C.

Au bout du compte, la cage a été ouverte et le rapace a pris son envol avec assurance. Il s'est rapidement dirigé vers la pinède voisine pour se cacher.

R.C.

► **Fête du Plateau, Vitrolles**



Plage et plateau : une double fête pour l'environnement

Etang maintenant et l'Adev ont présenté ensemble les rendez-vous des 13 et 19 mai

Deux sinon rien ! C'est à une double conférence de presse que les médias locaux ont été convités mercredi au Griffon, par un doublon de présidents pour présenter les deux rendez-vous de l'environnement vitrollais. Ce dimanche 13 mai pour commencer avec la Fête du plateau puis le 19 avec la Fête de la mer de Berre. Une cohorte d'élus et de responsables étaient présents, qui ont témoigné ensemble de la vitalité du tissu associatif.

C'est l'Association pour la défense de l'environnement vitrollais (Adev) qui a ouvert le feu, avec sa Fête du plateau. Conçue pour illustrer la volonté de l'Adev de se diversifier et de représenter l'ensemble des Vitrollais et non le seul tiers d'habitants survolés par les avions, cette manifestation devait à l'origine se limiter à une simple collecte de détritus.

Des activités "offertes"

"*Rapidement*, observe Daniel Amar le président, *nous avons été dépassés par le nombre d'associations souhaitant s'associer à cette célébration du Plateau et de matinée de collecte, nous sommes passés à la journée de fête*". Une journée qui devra "*intéresser tous les publics de tous les âges*" avec une large palette d'activités sportives, culturelles, intellectuelles, toutes "offertes" par les associations et par la Ville. Une journée qui s'articulera autour du "*grand moment de convivialité de midi. Pour commencer, l'apéritif offert par la municipalité, puis le pique-nique tiré du sac*". Pleins d'espoirs, les organisateurs déclarent que "*la fournée débutera à 9h30, certes, mais nous ignorons à quelle heure elle finira*".

Rudy Dumont, le vice-président d'Etang Maintenant embraye sur "sa" fête. "*Nous aussi, nous avons voulu fédérer toutes les bonnes volontés existant autour de la réhabilitation de l'étang. À partir des propositions évoquées dans les ateliers de l'Agenda 21 et des réflexions menées dans le cadre du Plan local d'urbanisme, nous avons voulu ouvrir à tous les Vitrollais l'accès à la "Mer de Berre" comme nous appelons notre étang. Le point de départ de notre fête a été l'organisation par l'école de sauvetage et secourisme de Vitrolles, l'ESSV, d'une compétition départementale de planche de sauvetage. Il ne restait plus qu'à y associer nos partenaires*".

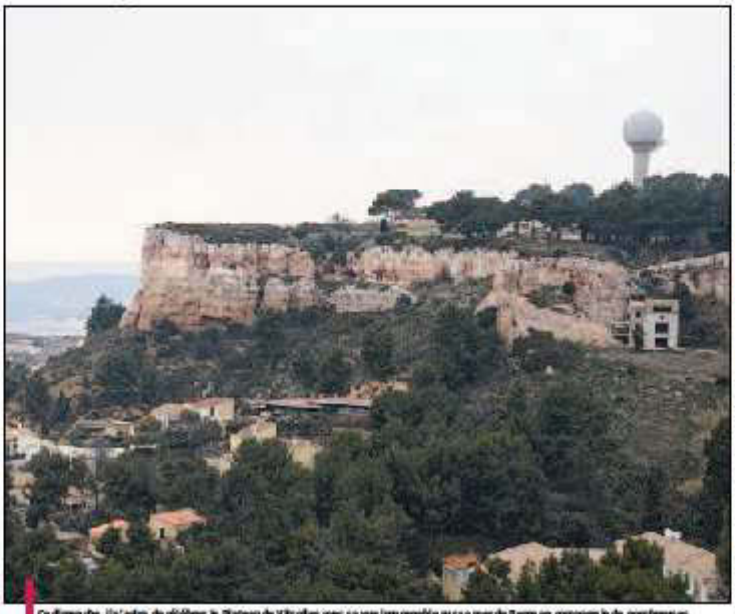
Quitus, le cheval blanc

Des associations - comme Les Volontaires de la Marelle, Vitrolles Sport Aviron, Stan des Rouzes - mais aussi des entreprises, comme Décathlon (qui fournira les tenues des gentils organisateurs, Renault qui prêtera sa Twizy, sa nouvelle voiture électrique, le Marina Plage, qui ouvrira les portes de son parc animalier). Sans oublier la ferme pédagogique des Pennes-Mirabeau qui prêtera une calèche et Quitus, le solide cheval blanc qui, il y a deux ans, devait conduire vers Paris Gérald Fuzs, président créateur d'Etang Maintenant.

Marie-Thérèse Thibaut, adjointe à la vie associative, et Marie-Claude Michel, déléguée à l'environnement, ont salué ensemble cette "*double initiative des associations. D'abord parce qu'elle est spontanée, qu'elle émane des associations, et qu'elle concerne les deux pans de l'environnement vitrollais, son plateau et sa plage*".

La Ville, qui a participé en amont à l'organisation et qui n'a pas mégoté sur son soutien logistique, souhaite voir "*se pérenniser les deux fêtes. Et pourquoi pas même, le soir se confondre dans une année prochaine*". À suivre.

Colette ARNAUD



Ce dimanche, les agités du clocher le Plateau de Vitrolles avec sa vue imprenable sur sa mer de Berre en compagnie de nombreuses associations.

AVIATION.FR



Quitus, le cheval blanc de Gérald Fuzs sera de la partie le 19 mai.

AU PROGRAMME

DIMANCHE 13 MAI SUR LE PLATEAU

- Rendez-vous à 9h30 à Valbacol. Départ d'un des circuits de collecte de détritus, avec du matériel fourni par la Ville.
- À 10h30, départ des randonnées, dont un parcours découverte guidé proposé par Vitrolles 2000 et un Natur'ally, parcours quizz avec récompenses.
- À 12h, apéritif et animations musicales avec Vitrolles en Chansons.

Repas pique-nique ou snack "au camion".

- À 13 h 30, début de l'atelier croquis avec les Pinceaux vitrollais, initiation VTT avec le Vélo club et Vitrolles Triathlon, baptêmes poney avec Cheval Nature.

Contes pour tous avec Suzanne Sureau et Nicole Pérez, enfants et nature avec l'Amap.

- Toute la journée, des stands (société de chasse, Amap, LPO, Rotary), un atelier maquillage, du golf à l'heure du golf et un concours photo dont les gagnant.e.s verront leur image à la mairie.
- Trois parkings seront gardés par la police municipale sont à disposition.

SAMEDI 19 MAI AUX MARETTES

- À 9h30, initiation à l'aviron
- 11h, bénédiction des bateaux
- Toute la journée, compétition départementale de planche de sauvetage, promenades en bateaux, atelier pédagogique pour les enfants, baptêmes en catamaran, promenades en calèche avec Quitus, exposition de dessins des écoles maternelles.
- Restauration rapide sur place.

Attention, le stationnement sera restreint sur place : il est conseillé de venir en bus.



C'est sur la plage des Marettes que se déroulera la seconde manifestation prévue dans une semaine.

ILS ONT DIT

"Nous voulons un événement qui s'installe dans la durée"

Daniel Amar, Adev : "La fête, c'est une première. Avec tous les enthousiasmes et tous les défauts des premières. Nous n'avons peut-être pas assez fait appel à la jeunesse, nous sommes peut-être passés à côté de certaines actions. Nous ferons mieux l'an prochain, car il y aura un an prochain, nous voulons un événement qui s'installe dans la durée".

Joël Simoens, Adev : "La collecte des détritus du Plateau se fera en trois groupes qui partiront tous à 9h30 et qui suivront trois itinéraires différents menant à des heures. Les bas côtés des voies sont les plus sales. Nous comptons 2h à 2h30 de collecte. Nous aurons aussi des chariots recyclo, avec mis bacs pour la sélection des déchets".

Christine Souchon, les Pinceaux vitrollais : "Nous allons tenir un atelier. Le Plateau, ce n'est pas seulement des déchets. C'est un paysage, c'est de la beauté, qu'il faut regarder et pourquoi pas, peindre".

Henri Agarrat, centre communal d'action sociale : "Nous sommes dans le comité d'organisation parce que nous sommes concernés au premier chef. Le CCAS possède 345 hectares sur le Plateau qu'il convient de protéger du plus grand des risques, l'incendie".

Danièle Amar, Amap : "Notre association tiendra un stand. C'est le moment ou jamais pour se faire connaître, expliquer le fait de notre action, et bien sûr, pourquoi pas, recruter."

Jean-Jacques Anglade, Vélo club : "Nous aimons et pratiquons beaucoup le VTT sur le Plateau. Nous serons heureux de faire découvrir ce lieu hors aux Vitrollais avec des circuits de VTT que nous avons créés pour eux".

POLITICORAMA

● **Lyon-Bellecombe, Eric Diard réagit.** "*Je fais suite à l'article paru dans La Provence du 11 mai où Monsieur Olivier Ferrand affirme que j'ai échoué sur Lyon-Bellecombe. Si Monsieur Ferrand n'était pas un parachuté et connaissait les dossiers de la 6e et 12e circonscription, il saurait que j'ai organisé une rencontre entre l'interpellante de Lyon-Bellecombe et le directeur de cabinet du ministre de l'Industrie pour aborder le dossier de la mise sous cocon du site de la raffinerie qui correspond à 2 ans d'activités. La Provence du 14 octobre 2011 évoque ce rendez-vous et l'interpellante reconnaît l'appui de l'Etat en affirmant sa satisfaction de voir l'Etat pleinement acteur du dossier.*



● **6e circo. Permanence d'Olivier Ferrand : bis repetita.** Après l'opération "Tous au local", Olivier Ferrand (PS) inaugure (une deuxième fois donc) son local de campagne, avec son suppléant, Jean-Pierre Maggi et son équipe de campagne. C'est à partir de 17 h 30, 26 cours Victor-Hugo à Salon.

● **8e circo. et duo clos de l'UMP.** Nicolas Isnard est, lui aussi, sous le charme d'Aurons. La Perle du Val de Cuech n'en finit pas de charmer les candidats aux législatives. Après Olivier Ferrand qui a choisi le plus petit village de la circonscription pour présenter son suppléant jeudi, c'est Nicolas Isnard (UMP) qui y sera présent, lundi. Il organise à Aurons le lancement de sa campagne pour les élections législatives, à partir de 19 heures, aux côtés de son suppléant, Pascal Monsiéro, le maire de Pélissanne. Les présentations seront suivies d'un repas.

CINÉMA

BERRE-L'ÉTANG

Ciné 89 ● Cours Mirabeau. 08 92 68 69 89. Interdit(s) 20 h 15. Le Roi Lion en 3D 14 h 30, 16 h 30. Rasta rasta 18 h 30.

MARIGNANE

ALC cinéma Saint-Exupéry ● Stade Jean Mermoz. 08 92 68 69 89. Avengers 18 h 15. Avengers en 3D 13 h 45. Les vacances de Ducobu 18 h. Lol - Le blog de mon frère 20 h. Dark Shadows 18 h 30, 21 h. Le Monde secret de mon père 14 h 15. Skyfall with Hartigan 19 h 30. Projet X 17 h 15, 21 h 15.

VITROLLES

Les Lumières ● Avenue de Chaurand. 08 92 68 69 89. Avengers en 3D 17 h, 20 h 45. Le Chêne 14 h 15, 20 h. Hôtel Transylvanie 16 h 30, 18 h 45. Le prénom 14 h, 20 h. Les vacances de Ducobu 16 h 15, 16 h 30. Tabarly 18 h 30.

PLAN-DE-CAMPAGNE

Pathé ● Plan-de-Campagne. 08 36 68 00 68. American Pie 4 11 h 15, 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h, 23 h 15. Avengers 10 h 15, 14 h 45, 17 h 45, 20 h 45. Avengers en 3D 10 h 30, 13 h 45, 16 h 15, 19 h 15, 22 h 15. Blanche Neige 10 h 30, 13 h 45, 16 h 15. Dark Shadows 11 h 30, 14 h, 16 h 30, 19 h 30, 22 h. Dépression et des poules 11 h, 13 h 30, 15 h 30, 17 h 45, 20 h, 22 h 15. Indian Palace 10 h 45, 13 h 15, 15 h, 17 h 45, 20 h 30, 23 h 30. La cabane dans les bois 14 h, 18 h 15, 20 h 30, 23 h 45. La Carte sur les étoiles 10 h 30, 13 h 30, 22 h 30. Le prénom 11 h 30, 14 h 15, 16 h 45, 19 h 30, 22 h. Silence ça tourne ! 10 h 30 en V.O. Le Skyfall 10 h 45, 13 h 45. Les pirates ! Bons à rien, mauvais en tout 11 h 30. Les vacances de Ducobu 10 h 45, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 45, 21 h. Mariage 11 h, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 15. Sans doute 10 h, 12 h 15, 14 h 15, 16 h 45. Sur la route 10 h 45, 13 h 30, 16 h 30, 19 h 15, 22 h. Une heure de tranquillité 10 h 30, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 30.

Une fête servie sur un Plateau

Malgré le vent, les bénévoles ont répondu présent pour la grande fête hier à Valbacol

La fête du Plateau, c'est une manifestation qui est vraiment au goût du jour. Dans le vent, même. Hier matin, d'ailleurs, l'expression pouvait s'appliquer au sens propre comme au figuré.

Malgré un mistral mobilisant, ils étaient près d'une centaine à s'être réunis à Valbacol pour *"Tâter le Plateau"*, à l'initiative de l'Association pour la défense de l'environnement Vitrollais (Adve), en partenariat avec la Ville et de nombreuses autres associations locales.

L'Adve qui, rappelons-le, a comme vocation première de combattre les nuisances sans-

> "Cette manifestation est devenue un beau moment de convivialité." DANIEL AMAR



Les bénévoles ont passé la matinée à ramasser les centaines de détritus amassés sur le Plateau. PHOTOS AD.

pareils pour participer à la collecte des détritus. Armés de gants et de poubelles, les bénévoles ont arpenté le Plateau à la recherche de "trésors": pneus, cageots de voitures, tuyaux, sacs plastiques, cannettes, papiers...

Une tâche rendue encore plus ardue par le vent violent. *"Mais la zone en avait vraiment besoin, avouaient lacques. Il faudrait organiser ce type de manifestations plus ponctuellement dans l'année."* Après un apéritif et un pique-nique à l'ombre des arbres, les enfants ont pu profiter, l'après-midi, des animations qui étaient proposées: initiation au VTT, lecture de contes, baptêmes en poney, etc. Les parents, eux, pouvaient se détendre au son de Vitrolles en Chanson, ou prendre part au parcours quiz "Nocturalbye".

"Je ne connaissais pas trop l'endroit, mais c'est vraiment un lieu idéal pour passer un dimanche en famille", souri Naïma, venue avec ses trois petites.

L'opération séduction - et nettoyage du Plateau aura été une réussite, la seule ombre au tableau restant le fort mistral.

Toutefois, les Vitrollais ont pu démontrer qu'ils tenaient, et qu'ils agissaient pour défendre "leur" environnement. Et pour les absents, une séance de rattrapage est organisée la semaine prochaine... aux Marronniers. Pas au même endroit, mais toujours dans le même but.

Brian OBERNE
v.trolles@laprovence-presse.fr



L'AGENDA

AUJOURD'HUI ● Cyclisme. Rassemblement au départ de la salle municipale. Réunion d'information du Pays d'Aix Initiatives, à l'Adije. Bât. Le Laurier Rose, quartier des Pins.
+Inscriptions : 04 42 46 61 30 ou www.paysdaixinitiatives.com.

DEMAIN ● Café Philo. À 16h, bibliothèque Georges-Brassens: "La mort : erreur ou rectification d'une erreur ?"
+Contact. 04 42 89 02 52.

MERCREDI ● Soirée Starlight Monroe. À 18h30, avec la MPT, au cinéma les Lumières.
+Contact : 04 42 89 60 03.

ACTUELLEMENT ● Fête des voisins : c'est l'heure de s'inscrire. Inscrivez vous et venez chercher votre kit pour préparer la fête des voisins, à compter du 14 mai au 1er juin. La Fête des voisins aura lieu le vendredi 1er juin.
+Renseignements : Bureau municipal de tourisme 04 42 77 90 22.

● Obésité, malbouffe, La Provence vous propose un forum pour en parler. "La Provence", en partenariat avec AstraZeneca et le Centre hospitalier de Salon-de-Provence, organise un Forum Santé à l'auditorium de l'Atrium de Salon, sur le thème : "Vaincre l'obésité et la malbouffe", le mardi 15 mai à 18 heures. Deux médecins de référence, le docteur Marine Bacuna, nutritionniste, et le docteur Amine Bouayoul, chirurgien, tous deux praticiens à l'hôpital de Salon-de-Provence, seront présents pour répondre à toutes vos questions et un débattre.
+Contactez sur réservation au 04 90 56 85 00 ou forumsante@laprovence-presse.fr

LE BLOC-NOTES

VITROLLES
Rédaction. 04 42 46 84 00.
Fax : 04 42 79 64 06.
vitrolles@laprovence-presse.fr
Commissariat 04 42 10 88 20.
Cliniques. 04 42 46 26 26.
Taxis. 04 42 79 55 55 - 09 71 63.

MARIGNANE
Rédaction. 04 42 31 73 80.
Fax 04 42 09 95 50.
marignane@laprovence-presse.fr
Sapeurs-pompiers. 04 42 31 18 18 / 04 42 31 18 00.
Renaud Publicité 45 boulevard Mermoz. 04 42 31 31 90.
Fax 04 42 09 95 50.
Taxis : 04 42 77 79 79

BERRE-L'ÉTANG
Correspondant. Robert Truffet 06 61 79 40 62.
Yannick Bellevi : 06 21 47 79 51.
Pompiers. 04 42 10 20 47.

ISTRES-LA-NERTHE
Correspondant. Muriel Sabatini 06 07 67 46 82.

ISTRES
Correspondante. Patricia Villette 06 62 68 02 26.
Pompiers. 04 42 87 52 20.

SAINT-CHAMAS
Correspondantes. Gisèle Trincat 04 90 50 70 90, Martine Chaix 06 64 43 89 99.
Avis de décès. Roc'Eder. 04 90 58 32 95 et 06 16 79 30 38.

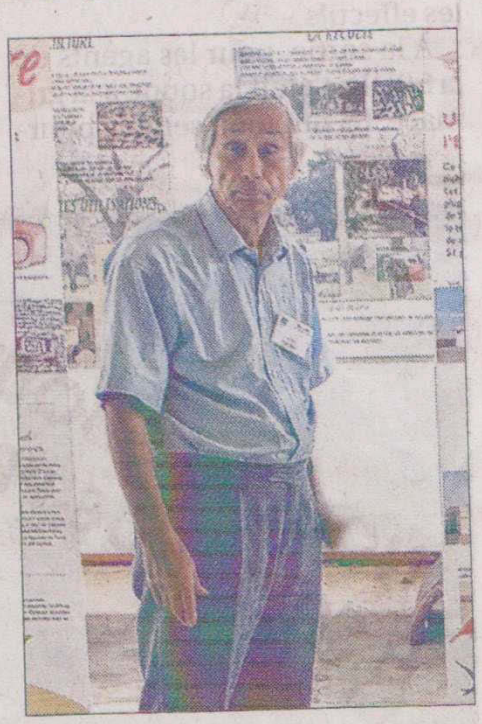
SAINT-VICTORET
Correspondant. Philippe Nau 06 75 86 03 92.
Pompiers. 04 42 31 31 18.

LES PENNES-MIRABEAU
Correspondante. Philippe Bonhomme 06 77 75 50 39.
Bernadette Rosemmet 06 60 36 91 90.
Samu. 04 91 49 91 91.

Article La Provence du 14 mai 2012

► **La Fête de la science**

CONFÉRENCE ● Les oiseaux et le patrimoine bâti. Avec Aurélie Johanet de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), nous allons montrer comment les oiseaux se sont adaptés à l'habitat humain au fil du temps, explique Jacques Lemaire, conférencier et bénévole au sein de la LPO. Elle présentera les anciennes constructions avec des creux ou pots à pigeons et à moineaux qui appâtaient les oiseaux pour les manger mais aussi les constructions modernes, comme un espace jeunes dans la Vienne, qui pensent maintenant au bien-être des oiseaux et qui favorisent leur développement avec des espaces insérés dans le béton, des nichoirs...". Cette conférence proposée, ce soir, dans le cadre de la Fête de la Science insistera sur la nécessité de favoriser de telles constructions alors que le nombre de certaines espèces comme les hirondelles ne cesse de baisser. "J'en profiterai aussi pour présenter les oiseaux qui nichent à la Poudrerie comme le faucon crécerelle, le rollier d'Europe ou encore la huppe fasciée que l'on a crue apercevoir", conclut Jacques Lemaire. → Conférence "La biodiversité et le patrimoine bâti, le cas de conquête de l'ancienne poudrerie par la nature" dans la grande halle du parc, ce soir à 18 heures.



LA PROVENCE - 12-10-2012

CONFÉRENCE ● La conquête de l'ancienne poudrerie par la nature. Jacques Lemaire, conférencier, et Aurélie Johanet, de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), tiendront une conférence dans la grande halle du parc de la Poudrerie sur le thème "La biodiversité et le patrimoine bâti, le cas de conquête de l'ancienne poudrerie par la nature", le vendredi 12 octobre à 18h. Vous découvrirez les méthodes pour construire et rénover afin de sauvegarder cette biodiversité de proximité. Le cadre de l'Ancienne Poudrerie dévoilera ensuite les secrets de sa reconquête par la nature...
Jacques Lemaire présentera une exposition sur ce thème jusqu'au 9 novembre, tous les mercredis de 14h à 18h et les premiers et troisièmes dimanches de 10h à 18h.

LA PROVENCE - 10-10-2012

Article La Provence du 10 et 12 octobre 2012



ÉDITO

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la mairie des 13e & 14e arrondissements de Marseille et l'Association Science Technologie Société PACA vous donnent rendez-vous du **1er au 12 octobre 2012** pour la 10e édition du Festival **Curieux 2 Sciences.** Ce festival de culture scientifique et technique, à l'attention des plus petits comme des plus grands, abordera cette année le thème **«DiverCités biologiques et urbanisation :** la nature dans la ville».

Aujourd'hui, plus d'une personne sur deux vit en milieu urbain et chaque jour ce nombre croît. Nos villes se développent et s'étendent. Cette dynamique s'accorde

la nature... dans la ville

difficilement avec la préservation des espaces naturels et des populations végétales et animales qui les composent. Dans ce paysage, Marseille, deuxième ville de France, représente un cas particulier. La cité phocéenne possède une topographie originale qui a eu pour effet à la fois de concentrer sa population dans certaines zones et d'en préserver d'autres. Près de 9 000 hectares demeurent ainsi des espaces naturels à la biodiversité surprenante pour une superficie qui s'étend sur plus de 24 000 hectares et une population de plus de 800 000 habitants.

Néanmoins, cette particularité ne constitue pas une position privilégiée et nous devons rester chaque jour vigilants face à l'équilibre précaire entre nos espaces urbains et nos espaces naturels. Cette situation est aujourd'hui valorisée par la création du 1er parc péri-urbain de France, **le parc national des Calanques**, qui est un premier pas pour la préservation de cet environnement si cher aux marseillais.

Pour cette édition anniversaire, Curieux 2 Sciences vous invite à découvrir cette fabuleuse diversité, à questionner nos rapports à la nature et en comprendre son histoire, et plus largement à élargir votre curiosité sur la ville et sa biodiversité. Cette manifestation étendra en outre ses champs d'actions à la curiosité d'autres habitants, d'autres publics, d'autres arrondissements de Marseille et d'autres lieux de la Région en particulier des Bouches-du-Rhône, du Var, mais également des Alpes de Haute-Provence.

Le Festival s'inscrit cette année dans la résonance nationale de la Fête de la Science que vous découvrirez, nous l'espérons, avec le plus grand plaisir!

Michel Vauzelle
Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Garo Hovsépian
Maire du 7e secteur de Marseille
Conseiller régional

Henry-Louis Taylor
Président régional A.S.T.S. Paca

Curieux 2 sciences

BALADE

Pour le grand public, le mercredi 10 octobre de 11h à 12h
Réservation auprès de Vincent & Audréna au 04 91 61 41 28.

En collaboration avec le Laboratoire Environnement Population Développement et le collectif SAFI, un parcours botanique "Observation de la flore urbaine" ainsi qu'une visite du **parc urbain des Papillons** sont organisés le mercredi 10 octobre à partir de 9h. Cette balade sera l'occasion de découvrir les espèces naturelles présentes dans la ville.

PROJECTION

Le film scientifique « amusant » **Polly Maggoo** sur le site des Loges.

CONFÉRENCES

Vendredi 12 octobre à l'Ancienne Poudrerie de St-Chamas (13)

Biodiversité et patrimoine bâti par Jacques Lemaire et Aurélie Johanet (LPO PACA).

La faune s'est adaptée et a choisi de s'établir dans tous les éléments architecturaux de notre habitat. Cependant, cavités et supports du bâti disparaissent ou deviennent inaccessibles (réhabilitation des dépendances, rénovation du bâti ancien, évolution des techniques et des matériaux utilisés dans les nouvelles constructions). Découvrez quelle faune peut-être accueillie et les méthodes pour construire et rénover afin de sauvegarder cette biodiversité de proximité.

Mardi 13 novembre au Lycée Périer, Marseille.

Écologie et adaptation par Pierre-Olivier CHEPTOU, Chargé de recherche au CNRS au département Dynamique et Gouvernance des systèmes écologiques.

Le milieu urbain est un milieu extrême concentrant un grand nombre d'espèces, souvent méconnues. Nous aborderons les travaux menés à Montpellier sur une espèce méditerranéenne : Crepis sancta (Asteraceae), bien représentée dans les villes du sud de la France et montrerons comment les plantes s'adaptent rapidement à leur milieu, illustrant ainsi le processus de sélection naturelle développé par Darwin.

Date à déterminer au Lycée Antonin Artaud, Marseille

Politiques environnementales par Carole BARTHELEMY, Maître de conférence en sociologie à l'université de Provence IRD, membre des conseils scientifiques : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, GIP Calanques, Réserve Nationale de l'Archipel du Riou

La nature en ville : des formes multiples d'appropriation et des politiques environnementales en mutation.

Création : xbm transmettrecommuniquer - 04 94 03 60 23 - Édition 2012

Curieux 2 sciences bénéficie du concours des partenaires suivants :

- la Région PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR,
- les conseils généraux des Alpes de Haute-Provence et des Bouches-du-Rhône,
- la ville de Marseille et les mairies des 13e & 14e arrondissements,
- le parc national des Calanques,
- le musée de Préhistoire des Gorges du Verdon,
- le muséum d'histoire naturelle de Marseille,
- l'I.P.G.P.,
- Planète Émergences,
- AIR PACA,
- le Laboratoire Population Environnement Développement,
- le CYPRÈS.

Curieux 2 sciences 10e Édition — Les Rencontres de l'éducation

Festival de curiosités scientifiques et techniques

DIVERCITÉS et urbanisation

la nature...

1er au 12 octobre 2012

organisée par :

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Les mairies des 13e et 14e arrondissements
L'A.S.T.S.

Curieux 2 Sciences remercie particulièrement les différents services de la mairie du 7e secteur de la ville de Marseille.

Renseignements au
04 91 55 46 33

Plaquette de communication de l'Edition Curieux de Sciences



Site Web du Parc de l'Ancienne Poudrerie

► **Eurobirdwatch**



Affiche de communication de l'évènement Eurobirdwatch



Site Web de l'évènement Eurobirdwatch

Des idées pour la journée

LOISIRS. Partir à la découverte des oiseaux migrateurs, apprendre à cueillir et cuisiner les champignons, se régaler avec un gâteau basque ou visiter Lille de façon insolite… Voici notre sélection.



Découvrez les oiseaux migrateurs

A Lille, de surprise en surprise

Tout savoir sur les champignons

Article La Marseillaise du 7 octobre 2012

► **Rendez-vous sur les chemins**



04/11/2012 – Aix-en-Provence – **Du Realtor au Grand Torrent, balade dans la Vallée de la Mérindole**
8h30-14h30 – Sortie – Tout public

Description de l'activite :
Le Bassin du Realtor, construit vers1860 pour décanter les eaux du Canal de Marseille, a profondément changé la physionomie de la Vallée de la Mérindole. Entre garrigue, pinède et belles ripisylve, nous irons parcourir les chemins qui traversent ce site magique, observant la flore, la faune et ce paysage transformé par l'intervention de l'Homme.
Prévoir de bonnes chaussures, chapeau, eau et pique-nique. Possibilité de venir en car à partir d'Aix et en TGV pour les plus aventureux.

Adresse :
13100 Aix-en-Provence

Lieu de rendez-vous :
Gare Aix-en-Provence TGV, au niveau de la D9g

Accessibilité aux personnes handicapées : Non

Réservation :
Tél. : 0620485951
Courriel : rouge.arbois@gmail.com

Animateur(trice) de l'activité :
François Grimal

Structure organisatrice :
GREBE (Groupe Rives Etang de Berre Est)
6 rue du Soleil
13127 Vitrolles
Tél. : 0620485951
Courriel : rouge.arbois@gmail.com
Site Internet : http://paca.lpo.fr/blogs/etang-berre-est/presentation/

Site Web de l'évènement Rendez-vous sur les chemins

►**Conférence Les oiseaux de Provence**

Les oiseaux de Provence à l'honneur avec Philippe et Agnès Mansart



Les spectateurs venus nombreux admirer les photos. /PHOTO M.CH

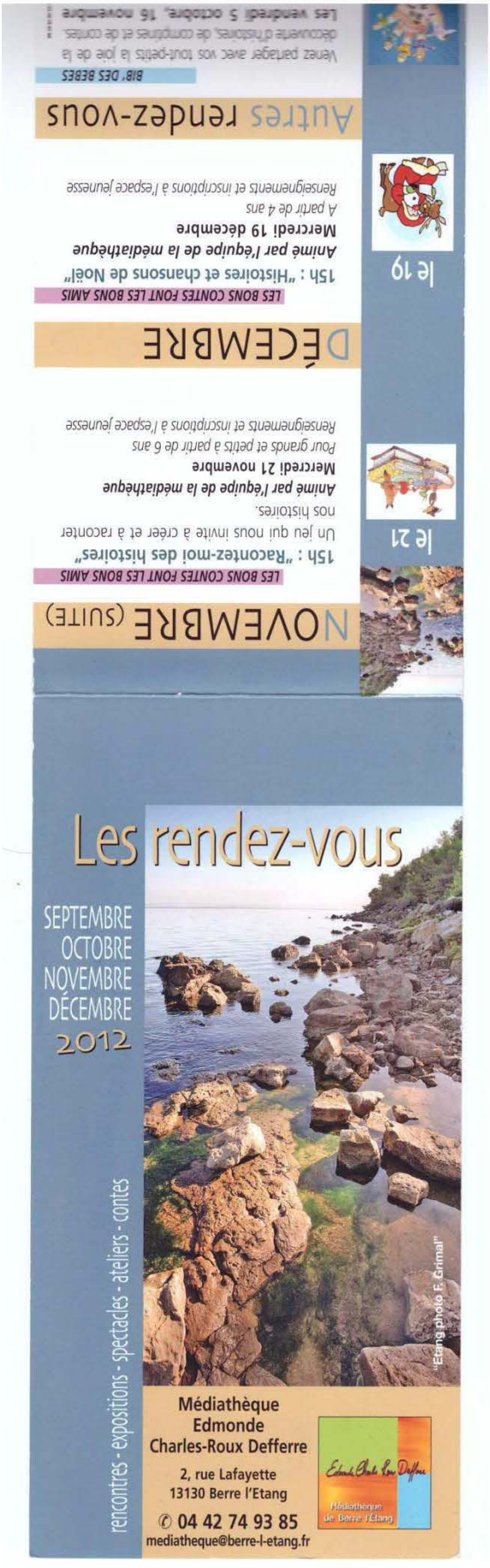
Vendredi soir, les amateurs sont venus très nombreux lors de la conférence proposée par les amis du vieux saint-chamas. Philippe et Agnès Mansart, tous deux passionnés, sont membres de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) : et ils sont venus dévoiler leurs photos et partager leur enthousiasme.

C'est ainsi que le public très attentif a découvert un diaporama comprenant une infinité d'oiseaux. Pris sur le vif, sûrement guettés et attendus des heures durant, canards et grèbes, sarcelles, oies, cygnes, cigognes, grèbe huppé, puis aigle, épervier, milan noir, busard cendré, vautour fauve, défilent devant les yeux admiratifs du public.

"Il ne manque plus que leurs chants" souffle une spectatrice pendant que Philippe continue à commenter : *"cette effraie était devant notre voiture ; nous avons vu le héron cendré qui essayait de manger un gros poisson"*. Les oiseaux continuent à défiler : avocette, courlis, sterne, ibis, alouette, hirondelle, coucou, passereaux, chardonneret, rouge-gorge, rossignols, rollier, perruche, etc., tous plus beaux les uns que les autres ! M.Ch.

Article La Provence du 20 novembre 2012

►**Conférence « País de la Mar » à la Médiathèque de Berre-l'Étang**





► Pose de balises de protection avifaune sur une ligne à haute tension à Fos-sur-Mer et Port-Saint-Louis-du-Rhône

N°	Titre	Support	Nature	Date	Interview	Porte-parole
1	Environnement. À l'occasion de la Fête de la nature, les lignards ont posé des balises à la demande de la LPO Un travail de fourmi à haute tension	La Marseillaise Ed Arles	Presse	17/05/2012	0	
2	Exercice de voltige sous haute tension à Port-Saint-Louis	La Provence	Presse	29/05/2012	0	
3	Des balises de protection des oiseaux sur une ligne haute tension à l'entrée de la Camargue	Le Parisien.fr/Marseille	Web	10/05/2012	0	
4	Des balises avifaunes pour protéger les oiseaux	maritima.info	Web	10/05/2012	0	
5	RTE et LPO balisent les lignes électriques	www.environnement-online.com	Web	11/05/2012	0	
6	Lignes haute tension : des spirales pour protéger les oiseaux	Actu-Environnement.com	Web	14/05/2012	0	
7	Camargue : une ligne à haute tension balisée pour les oiseaux	www.territorial.fr	Web	18/05/2012	0	
8	Des balises de protection des oiseaux sur une ligne haute tension à l'entrée de la Camargue	AFP	AFP	10/05/2012	0	
9	Des balises de protection des oiseaux sur une ligne haute tension à l'entrée de la Camargue	Maville.com /Marseille	Web	10/05/2012	0	
10	Drôles de balises pour drôles d'oiseaux	revue des collectivités locales.com	Web	11/05/2012	0	
11	Journal (16h39)	France Info	Radio	13/05/2012	2	Christian CUBIZOLLES, Benjamin KABOUCHE
12	L'opération, qui prendra six jours pour équiper plus de 4 kilomètres de ligne	www.tele-animaux.com	Web	10/05/2012	0	
13	Gard La Camargue protège ses oiseaux des lignes haute tension	midilibre.fr	Web	10/05/2012	0	
14	Drôles de balises pour drôles d'oiseaux	lavoixdescommunes.fr	Web	11/05/2012	0	
15	Port-St-Louis du-Rhône: Drôles de balises pour drôles d'oiseaux	wiki2d.org	Web	15/05/2012	0	
16	Script manquant	France Bleu Provence	Radio	11/05/2012	1	Christian CUBIZOLLES, Benjamin KABOUCHE
17	Faune sauvage - Des balises de protection pour les oiseaux camarguais	30millionsdamis.fr	Web	30/05/2012	1	Benjamin KABOUCHE
18	Des balises de protection des oiseaux sur une ligne haute tension à l'entrée de la Camargue	lepopulaire.fr	Web	10/05/2012	0	
19	Des balises de protection des oiseaux sur une ligne haute tension à l'entrée de la Camargue	aixenprovence.ville.orange.fr (article manquant car plus diffusé en ligne)	Web	10/05/2012	0	
20	Des balises de protection des oiseaux sur une ligne haute tension à l'entrée de la Camargue	lamontagne.fr	Web	10/05/2012	0	
21	Des balises de protection des oiseaux sur une ligne haute tension à l'entrée de la Camargue	leberry.fr	Web	10/05/2012	0	
22	Des balises de protection des oiseaux sur une ligne haute tension à l'entrée de la Camargue	lyonne.fr	Web	10/05/2012	0	
23	Des balises de protection des oiseaux sur une ligne haute tension à l'entrée de la Camargue	L'echorepublicain.fr	Web	10/05/2012	0	

LA MARSEILLAISE EDITION PAYS D'ARLES / ETANG D
19 COURS D'ESTIENNE D'ORVES
13222 MARSEILLE CEDEX 1 - 04 91 57 75 00





17 MAI 12
Quotidien Prov. avec dim.

Surface approx. (cm²) : 457
N° de page : 6

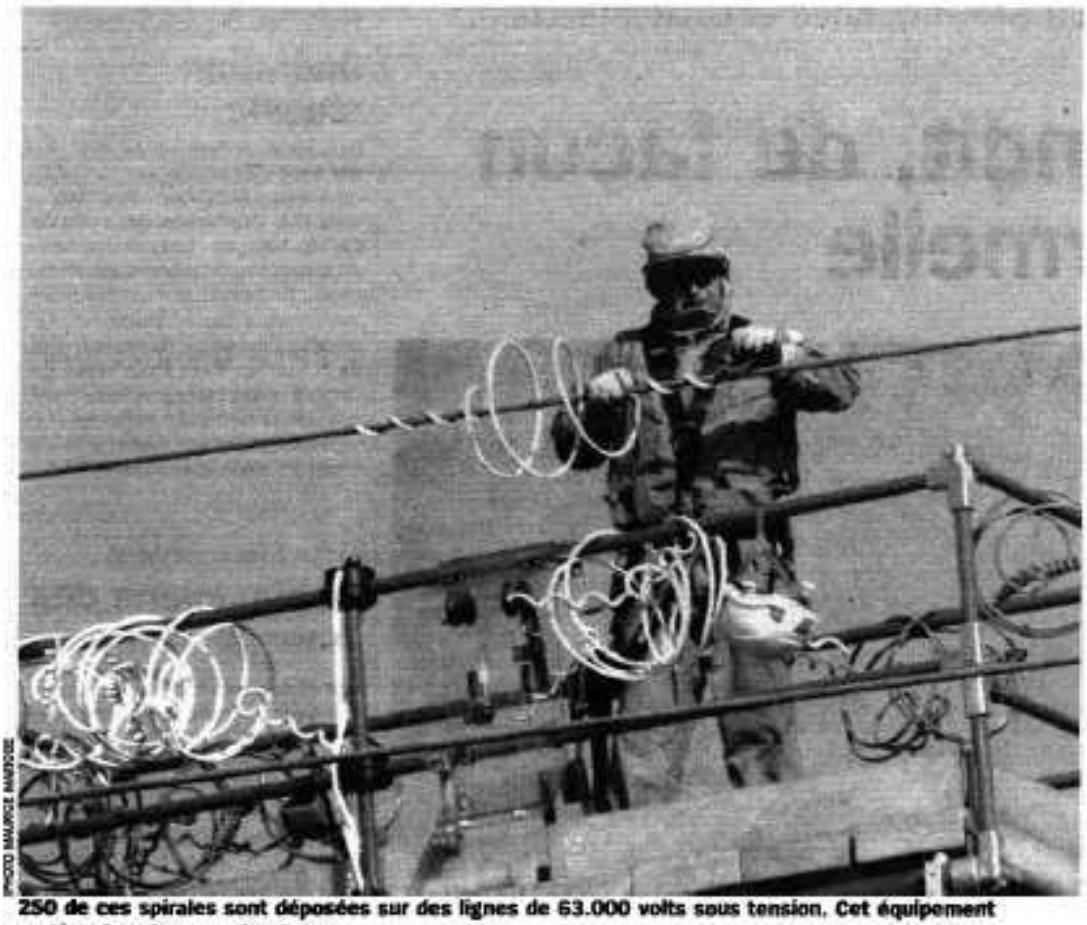


PHOTO MAURICE MARIOTTE

250 de ces spirales sont déposées sur des lignes de 63.000 volts sous tension. Cet équipement protège les oiseaux migrateurs.

Environnement. À l'occasion de la Fête de la nature, les lignards ont posé des balises à la demande de la LPO

Un travail de fourmi à haute tension

RTE
446044630002470LL01APU0

Éléments de recherche : RTE SECURITE DES TIERS DANS LE SUD ; programme d'enfouissement des lignes à haute-tension aménagement et développement des infra-structures, toutes citations

LA MARSEILLAISE EDITION PAYS D'ARLES / ETANG DE BERRE
19 COURS D'ESTIENNE D'ORVES
13222 MARSEILLE CEDEX 1 - 04 91 57 75 00

17 MAI 12
Quotidien Prov. aveo dim.

Surface approx. (cm²) : 457
N° de page : 6

■ Il est des métiers qui par nature sont des métiers à risque et qui ne sont pas médiatisés. Les habitants de notre ville et les automobilistes qui ont emprunté la route de Fos ont pu se rendre compte ces jours-ci d'une animation particulière sur les lignes à haute tension qui bordent la nationale. Spectacle banal pour certains mais à y regarder de plus près, on ne peut qu'être impressionné par ces « lignards » de RTE (le|reseau de transport de l'électricité) qui, tels que des acrobates perchés à plusieurs dizaines de mètres du sol, font leur métier sans se prendre la tête mais avec une conscience professionnelle à toute épreuve.

A l'occasion de ce chantier, la presse était conviée à rencontrer ces techniciens et leur responsable, monsieur Christian Cubizolles, directeur délégué, ainsi que leur partenaire, monsieur Benjamin Kabouche, directeur de la LPO-Paca (Ligue de protection des oiseaux).

LM En quoi consiste l'opération ?

CC. Il s'agit de poser sur les lignes des spirales afin d'éviter que les oiseaux ne percutent les ouvrages. On les positionne sur des lignes situées sur des passages d'oiseaux migrateurs.

BK. Le secteur entre Fos sur Mer et la Camargue comprend des espaces naturels remarquables cohabitant avec un espace fortement industrialisé. Il faut donc concilier les deux entités pour protéger la faune sauvage.

LM. Ne peut-on pas choisir d'enfouir les lignes plutôt que d'adopter cette technique de pose ?

CC. Sur les lignes existantes, on essaie de solutionner au mieux. Il est vrai que pour des créations de lignes une étude de faisabilité est menée pour éviter au mieux ce genre de contrainte. En l'occurrence pour cette opération les salariés travaillent sur des lignes de 63000 volts qui ne sont pas coupées. Les intervenants, spécialement formés, utilisent des équipements spéciaux et des techniques particulières pour placer ces spirales avifaunes sur les lignes sous tension ; plusieurs moyens sont employés. Sur les endroits accessibles, on utilise un engin élevateur avec une tour isolante qui vient se positionner sous les lignes. Dans les endroits inaccessibles, on utilise un petit vélo pendu sous les cables.

LM Combien de salariés sont formés à ces techniques et quelle est l'ampleur de l'intervention ?

CC. Nous sommes les seuls au niveau international à utiliser cette technique de travail sous tension. Cela demande donc une formation très pointue. En France, une centaine d'agents et pour la région sud-est une vingtaine. Sur cette opération 6 monteurs sont employés qui vont travailler soit sur la tour, soit avec le vélo en se relayant toutes les 40 minutes.

D'un coût de 75.000 euros, cela va prendre à peu près 4 semaines d'intervention sur les 4 kilomètres de lignes et la pose de 250 spirales.

BK La ligue intervient pour le positionnement des spirales en fonction du passage des oiseaux. C'est un élément visuel important car dans notre région, aux obstacles s'ajoute le vent qui met en difficulté les migrateurs tels que les limicoles, les canards, les sternes, les flamands, les hérons et les passereaux migrateurs et d'autres qui sont très sensibles aux réseaux électriques.

Un travail très spectaculaire que le travail de ces lignards auxquels on ne peut que tirer notre chapeau. Ils oeuvrent certes pour l'entretien des lignes en cas de problèmes techniques mais aussi, on le découvre, dans cette opération pour la protection de la nature.

MAURICE MARIOGE

RTE
446244630062A-GLDA-APS0

Eléments de recherche : RTE SECURITE DES TIERS DANS LE SUD ; programme d'enfouissement des lignes à haute-tension aménagement et développement des infra-structures, toutes cibles

La Provence
248 AVENUE ROGER SALENGRO
13015 MARSEILLE - 04 91 84 45 45

29 MAI 12
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 142060

Surface approx. (cm²) : 141

Paru dans l(es) édition(s): Arles

LOCALE

Exercice de voltige sous haute tension à Port-Saint-Louis

Drôles d'oiseaux. C'était le thème, il y a quelques jours, de la fête de la nature. L'occasion pour la société RTE (Réseau de transport d'électricité), filiale d'EDF chargée de gérer le réseau public de transport d'électricité en métropole (lire ci-dessous), d'installer des balises de protection sur une ligne à haute tension à Port-Saint-Louis-du-Rhône. Cette opération en partenariat avec la LPO (Ligue de protection des oiseaux) contribuera à préserver les milliers d'oiseaux qui transitent dans ces marais. Et de mieux protéger les 15 espèces à préserver référencées dans les zones humides entre l'étang de Berre et le Rhône, classées Natura 2000 et situées à l'entrée du Parc naturel régional de Camargue. 250 balises Cette opération de pose de balises qui a duré six jours afin de couvrir plus de 4 km de ligne électrique haute tension, répond notamment à la préservation d'oiseaux tels que le héron pourpré, le cutor étoilé, la grande aigrette ou le flamant rose. Elle fait suite à une analyse de terrain menée par les équipes de la LPO Paca pendant plusieurs mois et représente un investissement de RTE gestionnaire du réseau de transport d'électricité, de plus de 50 000 euros en faveur de la biodiversité. La pose des 250 balises avifaunes a été effectuée par des équipes spécialisées surélevées par engin isolant, alors que la ligne est restée sous tension, à 63 000 volts. Ces "lignards", rodés à cet exercice, se sont relayés toutes les 40 minutes pour mener à bien cette mission. Si les ouvrages électriques sont loin d'être la seule cause de mortalité des oiseaux, ils peuvent toucher ces espèces à grande envergure très présentes dans les salins de ce territoire. Avec ces spirales colorées qui jouent le rôle d'avertisseurs visuels, les risques de collision sont diminués. L'accord passé avec la LPO Paca prévoit un suivi afin de mesurer précisément l'efficacité de cette action pour chacun des tronçons de ligne balisés. Dans la région Paca, la LPO et RTE se sont associés dans l'objectif d'intensifier les actions sur le terrain pour diminuer l'impact des ouvrages électriques sur l'avifaune dans les zones naturelles sensibles comme cette zone humide littorale, haut lieu de migration, d'hivernage et de nidification. Les engagements actés à l'échelle nationale ont déjà permis de neutraliser plusieurs "points noirs" régionaux. Ainsi, des tronçons repérés comme sensibles par les guetteurs de la LPO ont été balisés dans le massif de la Sainte-Baume en 2009 et 2010 et dans le Verdon l'an dernier.

AFP Mondial
11/15 PLACE DE LA BOURSE
75061 PARIS CEDEX 02 - 01 40 41 46 46

10 MAI 12
Quotidien Paris

Surface approx. (cm²) : 180

10/05/2012 17:45:00

Des balises de protection des oiseaux sur une ligne haute tension à l'entrée de la Camargue

MARSEILLE, 10 mai 2012 (AFP) - Deux cent cinquante balises de protection des oiseaux ont commencé à être installées jeudi sur une ligne à haute tension à l'entrée du parc naturel régional de Camargue, à Port-Saint-Louis-du-Rhône, dans le cadre d'un partenariat entre RTE, gestionnaire du réseau, et la Ligue de protection des oiseaux.

L'opération, qui prendra six jours pour équiper plus de 4 kilomètres de ligne électrique de 63.000 volts, vise à mieux préserver 15 espèces référencées dans les zones humides situées entre l'Etang de Berre et le Rhône, classées Natura 2000.

Parmi les oiseaux protégés par ces balises avifaunes --des spirales colorées jouant le rôle d'avertisseurs visuels et diminuant le risque de collision-- figurent le Héron Pourpré, le Butor étoilé, la Grande aigrette ou le flamant rose, a précisé RTE dans un communiqué. L'opération représente un investissement de 50.000 euros.

Des balises avaient déjà été installées en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le massif de la Sainte-Baume en 2009-2010 et dans la vallée du Verdon en 2011, selon la même source.

ppy/anb/df

Faune sauvage - Des balises de protection pour les oiseaux camarguais

La Ligue pour la Protection des Oiseaux Paca et le Réseau de Transport d'Electricité mènent une opération commune afin de réduire les collisions contre des lignes à haute tension dont sont fréquemment victimes les oiseaux. Un partenariat salué par la Fondation 30 Millions d'Amis.



Quinze espèces d'oiseaux sont aujourd'hui référencées dans les zones humides entre l'étang de Berre et le Rhône, classées Natura 2000, situées à l'entrée du Parc naturel régional de Camargue (13). A l'instar du flamant rose, ces espèces bénéficient d'un programme mis en œuvre par la Ligue de Protection des Oiseaux et le Réseau de Transport d'Electricité pour les protéger des lignes haute tension. Ces lignes électriques peuvent occasionner la mort d'oiseaux de grande envergure qui apprécient particulièrement cette zone, haut lieu de migration, d'hivernage et de nidification : « *Il s'agit d'espèces déjà sensibles, voire protégées comme le héron pourpré* », précise Benjamin Kabouche, directeur de l'antenne LPO Paca.

Danger mortel

Aériennes, les lignes haute tension représentent un véritable danger. Les oiseaux les perçoivent comme des lignes de fuite et non pas comme des obstacles à éviter. « *C'est particulièrement vrai dans les zones de bord de mer où une ligne électrique est confondue avec l'horizon*, poursuit Benjamin Kabouche. *En outre, la vision stéréoscopique des oiseaux est plus réduite que celle de l'homme, qui lui n'a aucun mal à les distinguer.* »

Difficile cependant d'avoir des chiffres précis sur la mortalité que ces installations peuvent engendrer. « *Les roselières sont souvent très difficiles d'accès* » confirme l'expert en avifaune. Peu de cadavres d'oiseaux sont ainsi retrouvés dans les zones humides protégées, sans compter ceux qui disparaissent du fait de prédateurs.

«*Une expérience similaire a donné des résultats significatifs.*

Benjamin Kabouche - LPO Paca

250 balises avifaunes

C'est donc un dispositif visuel constitué de 250 balises avifaunes - spirales colorées très légères posées sur les lignes aériennes - qui sert désormais d'indicateurs aux volatiles et leur permet

d'identifier les câbles tueurs. Six jours ont été nécessaires pour couvrir plus de 4 kilomètres de lignes haute tension. « *Une expérience similaire a été menée à Fos-sur-Mer (13) et elle a donné des résultats significatifs... même si ceux-ci sont difficiles à estimer avec précision* » reconnaît Benjamin Kabouche. Pour mieux chiffrer cette opération, la LPO indique dans son communiqué la mise en place d'« *un suivi afin de mesurer précisément l'efficacité de cette action pour chacun des tronçons de ligne balisés* ». Un planning régional devrait également voir le jour pour généraliser le dispositif.

Cette opération résulte d'un partenariat réussi entre la LPO Paca et RTE, « *qui dispose d'un réseau important mais n'a pas les moyens de le baliser dans sa totalité* » conclut le directeur de l'antenne régionale LPO. Une initiative dont le premier objectif est le respect de la faune locale, saluée par la Fondation 30 Millions d'Amis.

Photo : © LPO Paca

Date : 13/05/2012
Pays : FRANCE
Emission : TRANCHE 16H37-16H59
Heure : 16:39:36
Durée : 00:02:21

FRANCE INFO JOURNAL – Le 13/05/2012 – 16 :39 :39

Augustin ARRIVE

Des milliers d'oiseaux meurent tous les ans en percutant des lignes à haute tension, il y en a 100.000 kilomètres en France. Pour limiter l'hécatombe, RTE, Réseau de Transport d'Electricité, pose des balises avifaunes, ce sont des spirales sur les câbles entre les pylônes, dans les zones de passage des volatiles. L'un de ces lieux de transit, c'est Port-Saint-Louis-du-Rhône où une ligne de 4 kilomètres longe le parc naturel de Camargue entre le bloc industriel et les marais.

Isabelle DOR

Quinze espèces d'oiseaux transitent ou vivent dans ces marais entre l'étang de Berre et le Rhône et ils ne voient pas la ligne haute tension, déplore Benjamin CABOUCHE, de la Ligue de Protection des Oiseaux.

Benjamin CABOUCHE

Ici, ce qu'on protège, ce sont des oiseaux qui volent à une altitude assez basse, donc on va avoir tout ce qui est sternes, hérons, rapaces, les passereaux également et les limicoles. Donc tout ce qui est habituel dans les zones humides proches du littoral. Le problème des lignes électriques, surtout quand elles sont, comme ici, parallèles à la côte, c'est que c'est comme une ligne d'horizon et donc le fait de matérialiser par des spirales, permet de créer du relief et d'orienter le regard de l'oiseau et il l'évite bien sûr.

Isabelle DOR

Ces spirales rouges et blanches, ce sont des agents qui les posent sur les câbles, à 42 mètres d'intervalle ; l'opération est très délicate car la ligne reste sous tension à 63.000 volts et il faut donc les hisser sur une tour isolante à 17 mètres du sol, précise Christian CUBISOL, directeur délégué de RTE Sud-est.

Christian CUBISOL

La tour isolante est située sur un engin automoteur ; donc la personne va être tout en haut de la tour isolante. L'engin automoteur va se rapprocher de la ligne. Le compagnon qui est sur sa tour isolante, finalement, il va être posé au potentiel mais comme il ne va pas être relié avec le sol, il ne va pas être traversé par un courant.

Isabelle DOR

Donc il va pouvoir toucher la ligne à 63.000 volts.

Christian CUBISOL

Sans risque, tant qu'il ne touche pas un autre câble et tant qu'il ne touche pas le sol.

Isabelle DOR

Pendant qu'un agent travaille sur la tour isolante, de l'autre côté du pylône, un autre opérateur utilise une sorte de vélo à l'envers, suspendu au câble. Stéphane RONAN, le chef de chantier.

Stéphane RONAN

Les roues sont accrochées sur le câble et l'opérateur est dessous et il pédale. Il s'arrête, il fixe la spirale et puis il continue. Il faut bien faire attention de garder une marge par rapport au sol. Il y a quand même 63.000 volts dans l'opérateur. C'est quand même le gros risque, l'électrisation.

Isabelle DOR

Quatre kilomètres de lignes vont ainsi être équipés de 250 spirales en trois semaines. Coût de l'opération : 50.000 euros, pour que les oiseaux puissent visualiser les câbles et les évitent. 16 :41 :57 FIN<

lamontagne.fr

SOCIÉTÉ > ENVIRONNEMENT 10/05/12 - 19H34

Des balises de protection des oiseaux sur une ligne haute tension à l'entrée de la Camargue



- relax

(AFP) - Deux cent cinquante balises de protection des oiseaux ont commencé à être installées jeudi sur une ligne à haute tension à l'entrée du parc naturel régional de Camargue, à Port-Saint-Louis-du-Rhône, dans le cadre d'un partenariat entre RTE, gestionnaire du réseau, et la Ligue de protection des oiseaux.

L'opération, qui prendra six jours pour équiper plus de 4 kilomètres de ligne électrique de 63.000 volts, vise à mieux préserver 15 espèces référencées dans les zones humides situées entre l'Etang de Berre et le Rhône, classées Natura 2000.

Parmi les oiseaux protégés par ces balises avifaunes - des spirales colorées jouant le rôle d'avertisseurs visuels et diminuant le risque de collision - figurent le Héron Pourpré, le Butor étoilé, la Grande aigrette ou le flamant rose, a précisé RTE dans un communiqué. L'opération représente un investissement de 50.000 euros.

Des balises avaient déjà été installées en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le massif de la Sainte-Baume en 2009-2010 et dans la vallée du Verdon en 2011, selon la même source.

Groupe CentreFrance © Groupe Centre France - Tous droits réservés - **Mentions Légales**

La VOIX des COMMUNES
des départements et des régions

Le portail de référence des élus et décideurs locaux
cap urba 5 - 7 JUIN 2012 LYON - EUREXPO

Agenda

Juin 2012

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Lisez notre dernier numéro



Drôles de balises pour drôles d'oiseaux

Vendredi 11 Mai 2012



Alors que la fête de la nature s'ouvre sur le thème des « drôles d'oiseaux ! », RTE installe des balises de protection sur une ligne à haute tension ce jeudi 10 mai 2012, à Port-St-Louis du-Rhône. Cette opération en partenariat avec la LPO contribuera à préserver les milliers d'oiseaux qui transitent dans ces marais.

En cette semaine de la fête de la nature, les « drôles d'oiseaux » sont mis à l'honneur. L'occasion pour RTE et la LPO de mieux protéger les 15 espèces à préserver référencées(1) dans les zones humides entre l'étang de Berre et le Rhône, classées Natura 2000 et situées à l'entrée du Parc naturel régional de Camargue. Cette opération de pose de balises qui s'étend sur 6 jours et qui couvrira plus de 4 km de ligne électrique haute tension répond notamment à la préservation d'oiseaux tels que le Héron pourpré, le Butor étoilé, la Grande aigrette ou le flamant rose. Elle fait suite à une analyse de terrain menée par les équipes de la LPO PACA pendant plusieurs mois et représente un investissement de RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité, de plus de 50.000 euros en faveur de la biodiversité. La pose des 250 balises avifaunes sera effectuée par des équipes spécialisées surélevées par engin isolant alors que la ligne restera sous tension, à 63 000 volts. Ces « lignards », rodés à cet exercice, se relaieront toutes les 40 minutes pour mener à bien cette mission.Si les ouvrages électriques sont loin d'être la seule cause de mortalité des oiseaux, ils peuvent toucher ces espèces à grande envergure très présentes dans les salins de ce territoire. Avec ces spirales colorées qui jouent le rôle d'avertisseurs visuels, les risques de collision seront diminués. L'accord passé avec la LPO PACA prévoit un suivi afin de mesurer précisément l'efficacité de cette action pour chacun des tronçons de ligne balisés.

En région PACA, la LPO et RTE se sont associés dans l'objectif d'intensifier les actions sur le terrain pour diminuer l'impact des ouvrages électriques sur l'avifaune dans les zones naturellessensibles comme cette zone humide littorale, haut lieu de migration, d'hivernage et de nidification. Les engagements actés à l'échelle nationale ont déjà permis de neutraliser plusieurs « points noirs » régionaux. Ainsi, des tronçons repérés comme sensibles par les gueteurs de la LPO ont été balisés dans le massif de la Ste Baume en 2009 et 2010 et dans le Verdon en 2011.

(1) : selon la directive européenne concernant la conservation des oiseaux sauvages, du 26 janvier 2010

A D

leberry.fr

SOCIÉTÉ > ENVIRONNEMENT 10/05/12 - 19H34

Des balises de protection des oiseaux sur une ligne haute tension à l'entrée de la Camargue



- *relax*

(AFP) - Deux cent cinquante balises de protection des oiseaux ont commencé à être installées jeudi sur une ligne à haute tension à l'entrée du parc naturel régional de Camargue, à Port-Saint-Louis-du-Rhône, dans le cadre d'un partenariat entre RTE, gestionnaire du réseau, et la Ligue de protection des oiseaux.

L'opération, qui prendra six jours pour équiper plus de 4 kilomètres de ligne électrique de 63.000 volts, vise à mieux préserver 15 espèces référencées dans les zones humides situées entre l'Etang de Berre et le Rhône, classées Natura 2000.

Parmi les oiseaux protégés par ces balises avifaunes - des spirales colorées jouant le rôle d'avertisseurs visuels et diminuant le risque de collision - figurent le Héron Pourpré, le Butor étoilé, la Grande aigrette ou le flamant rose, a précisé RTE dans un communiqué. L'opération représente un investissement de 50.000 euros.

Des balises avaient déjà été installées en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le massif de la Sainte-Baume en 2009-2010 et dans la vallée du Verdon en 2011, selon la même source.

Groupe CentreFrance © Groupe Centre France - Tous droits réservés - **Mentions Légales**

lechorepublicain.fr

SOCIÉTÉ > ENVIRONNEMENT 10/05/12 - 19H34

Des balises de protection des oiseaux sur une ligne haute tension à l'entrée de la Camargue



Credit : relax

(AFP) - Deux cent cinquante balises de protection des oiseaux ont commencé à être installées jeudi sur une ligne à haute tension à l'entrée du parc naturel régional de Camargue, à Port-Saint-Louis-du-Rhône, dans le cadre d'un partenariat entre RTE, gestionnaire du réseau, et la Ligue de protection des oiseaux.

L'opération, qui prendra six jours pour équiper plus de 4 kilomètres de ligne électrique de 63.000 volts, vise à mieux préserver 15 espèces référencées dans les zones humides situées entre l'Etang de Berre et le Rhône, classées Natura 2000.

Parmi les oiseaux protégés par ces balises avifaunes - des spirales colorées jouant le rôle d'avertisseurs visuels et diminuant le risque de collision - figurent le Héron Pourpré, le Butor étoilé, la Grande aigrette ou le flamant rose, a précisé RTE dans un communiqué. L'opération représente un investissement de 50.000 euros.

Des balises avaient déjà été installées en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le massif de la Sainte-Baume en 2009-2010 et dans la vallée du Verdon en 2011, selon la même source.

Groupe CentreFrance © Groupe Centre France - Tous droits réservés - **Mentions Légales**

lyonne.fr

SOCIÉTÉ > ENVIRONNEMENT 10/05/12 - 19H34

Des balises de protection des oiseaux sur une ligne haute tension à l'entrée de la Camargue



- relax

(AFP) - Deux cent cinquante balises de protection des oiseaux ont commencé à être installées jeudi sur une ligne à haute tension à l'entrée du parc naturel régional de Camargue, à Port-Saint-Louis-du-Rhône, dans le cadre d'un partenariat entre RTE, gestionnaire du réseau, et la Ligue de protection des oiseaux.

L'opération, qui prendra six jours pour équiper plus de 4 kilomètres de ligne électrique de 63.000 volts, vise à mieux préserver 15 espèces référencées dans les zones humides situées entre l'Etang de Berre et le Rhône, classées Natura 2000.

Parmi les oiseaux protégés par ces balises avifaunes - des spirales colorées jouant le rôle d'avertisseurs visuels et diminuant le risque de collision - figurent le Héron Pourpré, le Butor étoilé, la Grande aigrette ou le flamant rose, a précisé RTE dans un communiqué. L'opération représente un investissement de 50.000 euros.

Des balises avaient déjà été installées en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le massif de la Sainte-Baume en 2009-2010 et dans la vallée du Verdon en 2011, selon la même source.

Groupe CentreFrance © Groupe Centre France - Tous droits réservés - **Mentions Légales**

Drôles de balises pour drôles d'oiseaux



Alors que la fête de la nature s'ouvre sur le thème des « drôles d'oiseaux ! », RTE installe des balises de protection sur une ligne à haute tension ce jeudi 10 mai 2012, à Port-St-Louis du-Rhône. Cette opération en partenariat avec la LPO contribuera à préserver les milliers d'oiseaux qui transitent dans ces marais.

En cette semaine de la fête de la nature, les « drôles d'oiseaux » sont mis à l'honneur.

L'occasion pour RTE et la LPO de mieux protéger les 15 espèces à préserver référencées(1) dans les zones humides entre l'étang de Berre et le Rhône, classées Natura 2000 et situées à l'entrée du Parc naturel régional de Camargue. Cette opération de pose de balises qui s'étend sur 6 jours et qui couvrira plus de 4 km de ligne électrique haute tension répond notamment à la préservation d'oiseaux tels que le Héron pourpré, le Butor étoilé, la Grande aigrette ou le flamant rose. Elle fait suite à une analyse de terrain menée par les équipes de la LPO PACA pendant plusieurs mois et représente un investissement de RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité, de plus de 50.000 euros en faveur de la biodiversité. La pose des 250 balises avifaunes sera effectuée par des équipes spécialisées surélevées par engin isolant alors que la ligne restera sous tension, à 63 000 volts. Ces « lignards », rodés à cet exercice, se relaieront toutes les 40 minutes pour mener à bien cette mission.Si les ouvrages électriques sont loin d'être la seule cause de mortalité des oiseaux, ils peuvent toucher ces espèces à grande envergure très présentes dans les salins de ce territoire. Avec ces spirales colorées qui jouent le rôle d'avertisseurs visuels, les risques de collision seront diminués. L'accord passé avec la LPO PACA prévoit un suivi afin de mesurer précisément l'efficacité de cette action pour chacun des tronçons de ligne balisés.
En région PACA, la LPO et RTE se sont associés dans l'objectif d'intensifier les actions sur le terrain pour diminuer l'impact des ouvrages électriques sur l'avifaune dans les zones naturellessensibles comme cette zone humide littorale, haut lieu de migration, d'hivernage et de nidification. Les engagements actés à l'échelle nationale ont déjà permis de neutraliser plusieurs « points noirs » régionaux. Ainsi, des tronçons repérés comme sensibles par les guetteurs de la LPO ont été balisés dans le massif de la Ste Baume en 2009 et 2010 et dans le Verdon en 2011.

(1) : selon la directive européenne concernant la conservation des oiseaux sauvages, du 26 janvier 2010

Collectivités Locales

Jeudi 10 mai 2012

Des balises de protection des oiseaux sur une ligne haute tension à l'entrée de la Camargue

Deux cent cinquante balises de protection des oiseaux ont commencé à être installées jeudi sur une ligne à haute tension à l'entrée du parc naturel régional de Camargue, à Port-Saint-Louis-du-Rhône, dans le cadre d'un partenariat entre RTE, gestionnaire du réseau, et la Ligue de protection des oiseaux.

L'opération, qui prendra six jours pour équiper plus de 4 kilomètres de ligne électrique de 63.000 volts, vise à mieux préserver 15 espèces référencées dans les zones humides situées entre l'Etang de Berre et le Rhône, classées Natura 2000.

Parmi les oiseaux protégés par ces balises avifaunes --des spirales colorées jouant le rôle d'avertisseurs visuels et diminuant le risque de collision-- figurent le Héron Pourpré, le Butor étoilé, la Grande aigrette ou le flamant rose, a précisé RTE dans un communiqué. L'opération représente un investissement de 50.000 euros.

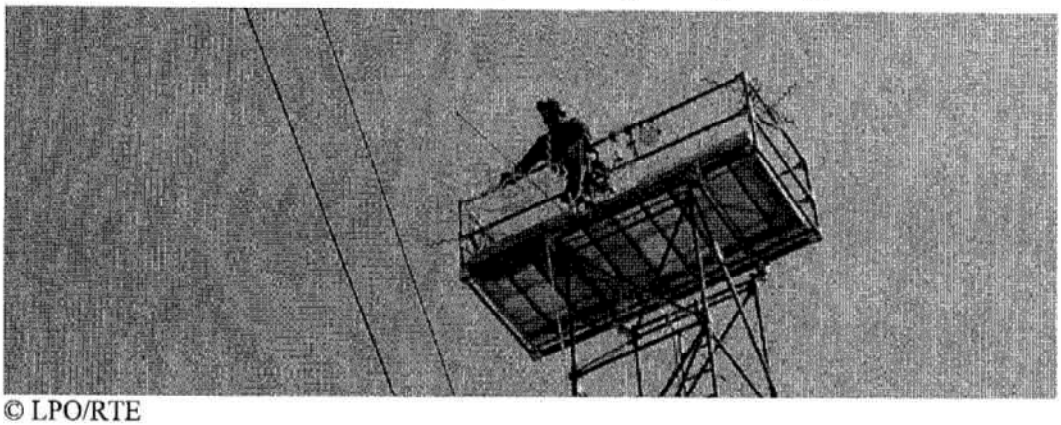
Des balises avaient déjà été installées en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le massif de la Sainte-Baume en 2009-2010 et dans la vallée du Verdon en 2011, selon la même source.

AFP AFP

ACTU ENVIRONNEMENT .com

L'actualité professionnelle du secteur de l'environn

Lignes haute tension : des spirales pour protéger les oiseaux



© LPO/RTE

Entre 30 à 300 victimes/km/an sur les tronçons à risques : les percussions des lignes à haute tension toucheraient ainsi près de 0,5 % de la population d'oiseaux en France.

Pour préserver les oiseaux qui transitent dans les zones humides entre l'étang de Berre et le Rhône (Bouches-du-Rhône), la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et l'opérateur du réseau de transport d'électricité français (RTE) ont lancé une opération de pose de balises. Ces spirales colorées serviront d'avertisseurs visuels pour les oiseaux. Près de 4 km de lignes électriques seront équipés de 250 balises. Héron pourpré, Butor étoilé, Grande aigrette ou flamant rose, 15 espèces à préserver ont été identifiées sur cette zone.

Pour s'assurer de l'efficacité du dispositif, les deux partenaires ont prévu de réaliser un suivi pour chaque tronçon de lignes équipées.

Article publié le 14 mai 2012

Dorothée Laperche

© **Tous droits réservés Actu-Environnement**
Reproduction interdite sauf accord de l'Éditeur ou établissement d'un lien préformaté [15664] / utilisation du flux d'actualité.

ACTUALITE

Camargue : une ligne à haute tension balisée pour les oiseaux (18/05/2012)

Deux cent cinquante balises de protection des oiseaux - des spirales colorées jouant le rôle d'avertisseurs visuels - ont été installées sur une ligne à haute tension à l'entrée du parc naturel régional de Camargue, à Port-Saint-Louis-du-Rhône, dans le cadre d'un partenariat entre RTE, gestionnaire du réseau, et la Ligue de protection des oiseaux.

L'opération, qui vise à équiper plus de 4 kilomètres de ligne électrique de 63 000 volts, vise à mieux préserver 15 espèces référencées dans les zones humides situées entre l'Etang de Berre et le Rhône, classées Natura 2000. Parmi les oiseaux protégés par ces balises avifaunes figurent le Héron Pourpré, le Butor étoilé, la Grande aigrette ou le flamant rose, a précisé RTE dans un communiqué. L'opération représente un investissement de 50 000 euros.

Source : AFP

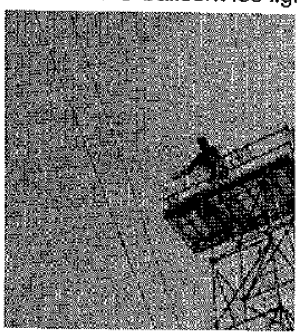
>> toutes les actualités

▶ DONNEZ VOTRE AVIS

Extrait de La quotidienne de Techni.Cités - N° 811 (17/05/2012)
Téléchargez le N° 811 - Archives - Vous abonner

©Réseau TERRITORIAL - BP 215 - 38506 VOIRON cedex - France
1ère MAISON D'EDITION ET DE PRESSE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Biodiversité
RTE et LPO balisent les lignes électriques



2012-05-11

RTE a démarré l'installation de balises de protection sur une ligne à haute tension. En partenariat avec LPO, ce projet vise à préserver les oiseaux qui transitent par les marais de Port-St-Louis-du-Rhône, dans les Bouches-du-Rhône.

Quinze espèces d'oiseaux sauvages sont référencées dans les zones humides entre l'étang de Berre et le Rhône, classées Natura 2000 et situées à l'entrée du Parc naturel régional de Camargue. Le gestionnaire du réseau de transport d'électricité RTE va équiper en 6 jours 4 kilomètres de lignes électriques haute tension à 63 000 volts. L'opération vise à préserver notamment le héron pourpré, le butor étoilé ou encore le flamant rose. Elle fait suite à une analyse de terrain menée par les équipes de la LPO et représente un investissement pour RTE de 50 000 euros.

La pose des 250 balises est effectuée par des équipes spécialisées alors que la ligne restera en tension. Ils installeront des spirales colorées qui jouent le rôle d'avertisseurs visuels pour réduire les risques de collision. L'accord passé entre RTE et la LPO prévoit un suivi pour mesurer précisément l'efficacité de cette action pour chacun des tronçons de ligne balisés. Cette zone humide est un haut lieu de migration, d'hivernage et de nidification.

TB

lepariisien.fr

Des balises de protection des oiseaux sur une ligne haute tension à l'entrée de la Camargue

Publié le 10.05.2012, 17h45

Deux cent cinquante balises de protection des oiseaux ont commencé à être installées jeudi sur une ligne à haute tension à l'entrée du parc naturel régional de Camargue, à Port-Saint-Louis-du-Rhône, dans le cadre d'un partenariat entre RTE, gestionnaire du réseau, et la Ligue de protection des oiseaux.

L'opération, qui prendra six jours pour équiper plus de 4 kilomètres de ligne électrique de 63. 000 volts, vise à mieux préserver 15 espèces référencées dans les zones humides situées entre l'Etang de Berre et le Rhône, classées Natura 2000.

Parmi les oiseaux protégés par ces balises avifaunes --des spirales colorées jouant le rôle d'avertisseurs visuels et diminuant le risque de collision-- figurent le Héron Pourpré, le Butor étoilé, la Grande aigrette ou le flamant rose, a précisé RTE dans un communiqué.

L'opération représente un investissement de 50.000 euros.

Des balises avaient déjà été installées en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le massif de la Sainte-Baume en 2009-2010 et dans la vallée du Verdon en 2011, selon la même source.

AFP

Droits de reproduction et de diffusion réservés - Copyright LE PARISIEN 2012

Retrouvez toute l'information du pourtour de l'étang de berre sur MARITIMA.INFO

Des balises avifaunes pour protéger les oiseaux

Publié le : 10/05/2012 à 16h28Par R.Chape

Alors que la fête de la nature s'ouvre sur le thème des « drôles d'oiseaux ! », RTE installe des balises de protection sur une ligne à haute tension ce jeudi 10 mai 2012, à Port-St-Louis du-Rhône. Cette opération en partenariat avec la LPO contribuera à préserver les milliers d'oiseaux qui transitent dans ces marais.
En cette semaine de la fête de la nature, les « drôles d'oiseaux » sont mis à l'honneur. L'occasion pour RTE et la LPO de mieux protéger les 15 espèces à préserver référencées(1) dans les zones humides entre l'étang de Berre et le Rhône, classées Natura 2000 et situées à l'entrée du Parc naturel régional de Camargue. Cette opération de pose de balises qui s'étend sur 6 jours et qui couvrira plus de 4 km de ligne électrique haute tension répond notamment à la préservation d'oiseaux tels que le Héron pourpré, le Butor étoilé, la Grande aigrette ou le flamant rose. Elle fait suite à une analyse de terrain menée par les équipes de la LPO PACA pendant plusieurs mois et représente un investissement de RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité, de plus de 50.000 euros en faveur de la biodiversité.
La pose des 250 balises avifaunes sera effectuée par des équipes spécialisées surélevées par engin isolant alors que la ligne restera sous tension, à 63 000 volts. Ces « lignards », rodés à cet exercice, se relaieront toutes les 40 minutes pour mener à bien cette mission.
Si les ouvrages électriques sont loin d'être la seule cause de mortalité des oiseaux, ils peuvent toucher ces espèces à grande envergure très présentes dans les salins de ce territoire. Avec ces spirales colorées qui jouent le rôle d'avertisseurs visuels, les risques de collision seront diminués. L'accord passé avec la LPO PACA prévoit un suivi afin de mesurer précisément l'efficacité de cette action pour chacun des tronçons de ligne balisés.
En région PACA, la LPO et RTE se sont associés dans l'objectif d'intensifier les actions sur le terrain pour diminuer l'impact des ouvrages électriques sur l'avifaune dans les zones naturelles sensibles comme cette zone humide littorale, haut lieu de migration, d'hivernage et de nidification. Les engagements actés à l'échelle nationale ont déjà permis de neutraliser plusieurs « points noirs » régionaux. Ainsi, des tronçons repérés comme sensibles par les guetteurs de la LPO ont été balisés dans le massif de la Ste Baume en 2009 et 2010 et dans le Verdon en 2011.

Communiqué de la Ligue de Protection des Oiseaux.

tele-animaux Photos & goodies Eleveurs Petites annonces Annuaire Facebook Gagnez de l'argent avec votre site

30 millions d'amis
Le magazine 30 millions d'amis
un mensuel à adopter d'urgence !

Inscription
Abonnement
Identification

Découvrir le magazine
S'abonner au mag
Espace Magazine

Forum | Tchat

» PRESSE » PRATIQUE » ANNUAIRES BOUTIQUE

L'opération, qui prendra six jours pour équiper plus de 4 kilomètres de ligne...

AFP

< MARSEILLE, 10 mai 2012 (AFP) - Deux cent cinquante balises de protection des oiseaux ont commencé à être installées jeudi sur une ligne à haute tension à l'entrée du parc naturel régional de Camargue, à Port-Saint-Louis-du-Rhône, dans le cadre d'un partenariat entre RTE, gestionnaire du réseau, et la Ligue de protection des oiseaux.> Parmi les oiseaux protégés par ces balises aviaunes --des spirales colorées jouant le rôle d'avertisseurs visuels et diminuant le risque de collision-- figurent le Héron Pourpré, le Butor étoilé, la Grande aigrette ou le flamant rose, a précisé RTE dans un communiqué. L'opération représente un investissement de 50.000 euros.

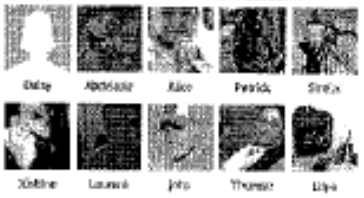
Des balises avaient déjà été installées en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le massif de la Sainte-Baume en 2009-2010 et dans la vallée du Verdon en 2011, selon la même source.

ppy/tan/dlf

Partager

Réagissez à cette dépêche Ajouter un commentaire

Tele-Animaux.com
J'aime
5,065 personnes aiment Tele-Animaux.com.



Dépêches Toutes les dépêches

20.05 La maladie, provoquée par le champignon Georgios ...
20.05 "Nous avons arrêté le conducteur de la voiture ...
20.05 Les animaux "savent réaliser, ils ne veulent donc a ...
20.05 Un fusil d'assaut AK47 et 47 balles ont été saisi ...
27.05 Le garçon de 12 ans, qui passait le week-end ch ...
27.05 Le garçon de 12 ans, qui passait le week-end ch ...
27.05 La Ribelle a été rendue samedi vers 17h00 par ...
25.05 Vanves-du-Paris, Limoges, Clermont-Ferrand ou Bo ...
25.05 Les chercheurs du CNRS et du IRSTEA d'Antibl ...
23.05 Les associations se sont cotisées (le 19 et 21 ...

Derniers articles Tous les articles

TMA Guide de l'été

Le chat du rabbin : le making-of

TMA n°286 : identifier mon animal, pour quoi faire + carte des plages autorisées aux animaux !

Derniers reportages Tous les reportages

Quel chien pour demain ? Les dérives de la sélection

Les tigrons renifient la caméra du WWF !

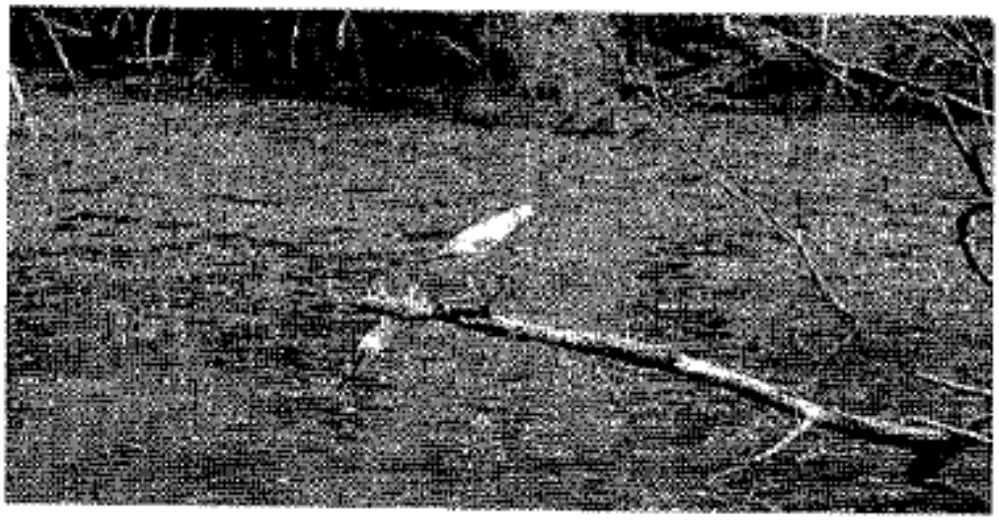
Un poulpe se cache dans une noix de coco !

Publicité

MidiLibre.fr

Gard La Camargue protège ses oiseaux des lignes haute tension

AFP
10/05/2012, 19 h 32 | Mis à jour le 10/05/2012, 19 h 40



Un héron crabier bien protégé en Camargue.(FRANCK VALENTIN)

Deux cent cinquante balises de protection des oiseaux ont commencé à être installées jeudi sur une ligne à haute tension à l'entrée du parc naturel régional de Camargue, à Port-Saint-Louis-du-Rhône, dans le cadre d'un partenariat entre RTE, gestionnaire du réseau, et la Ligue de protection des oiseaux.

L'opération, qui prendra six jours pour équiper plus de 4 kilomètres de ligne électrique de 63 000 volts, vise à mieux préserver 15 espèces référencées dans les zones humides situées entre l'Etang de Berre et le Rhône, classées Natura 2000.

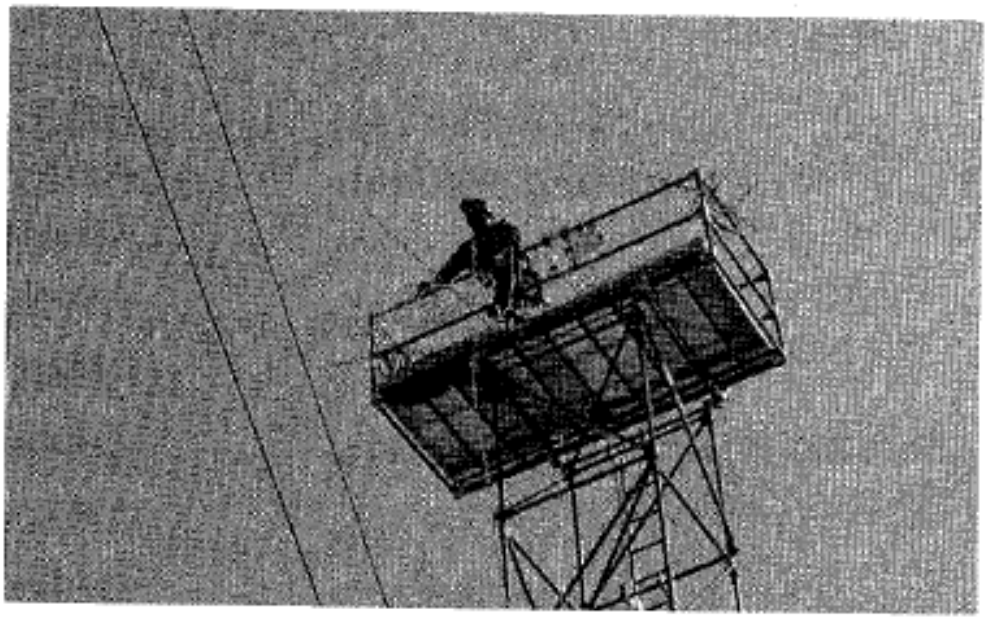
Parmi les oiseaux protégés par ces balises avifaunes – des spirales colorées jouant le rôle d'avertisseurs visuels et diminuant le risque de collision – figurent le Héron Pourpré, le Butor étoilé, la Grande aigrette ou le flamant rose, a précisé RTE dans un communiqué.

L'opération représente un investissement de 50 000 euros. Des balises avaient déjà été installées en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le massif de la Sainte-Baume en 2009-2010 et dans la vallée du Verdon en 2011.

Port-St-Louis du-Rhône: Drôles de balises pour drôles d'oiseaux - Mardi 15 mai 2012

Source : Apostrophe Communication pour LPO PACA et RTE - Nathalie Spataro
apostrophe.communication@gmail.com

J'aime 0 0 Tweeter 1



© RTE

LES Contributions Alors que la fête de la nature s'est ouverte sur le thème des « drôles d'oiseaux ! », **RTE installe des balises de protection sur une ligne à haute tension à Port-St-Louis du-Rhône. Cette opération en partenariat avec la LPO contribuera à préserver les milliers d'oiseaux qui transitent dans ces marais.**

250 balises avifaunes

En cette semaine de la fête de la nature, les « drôles d'oiseaux » sont mis à l'honneur. L'occasion pour RTE et la LPO **de mieux protéger les 15 espèces à préserver référencées**(1) dans les zones humides entre l'étang de Berre et le Rhône, classées Natura 2000 et situées à l'entrée du Parc naturel régional de Camargue. Cette opération de pose de balises qui couvre **plus de 4 km de ligne électrique haute tension** répond notamment à la préservation d'oiseaux tels que le Héron pourpré, le Butor étoilé, la Grande aigrette ou le flamant rose. Elle fait suite à une analyse de terrain menée par les équipes de la LPO PACA pendant plusieurs mois et représente un investissement de RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité, de **plus de 50 000 euros en faveur de la biodiversité**.

La pose des **250 balises avifaunes** sera effectuée par des équipes spécialisées surélevées par engin isolant alors que la ligne restera sous tension, à 63 000 volts. Ces « lignards », rodés à cet exercice, se relaieront toutes les 40 minutes pour mener à bien cette mission.

Agir intelligemment avec l'aide de la LPO



Si les ouvrages électriques sont loin d'être la seule cause de mortalité des oiseaux, ils peuvent toucher ces espèces à grande envergure très présentes dans les salins de ce territoire. Avec ces spirales colorées qui jouent **le rôle d'avertisseurs visuels**, les risques de collision seront diminués. L'accord passé avec la LPO PACA prévoit **un suivi afin de mesurer précisément l'efficacité de cette action pour chacun des tronçons de ligne balisés**.

En région PACA, la LPO et RTE se sont associés dans l'objectif d'intensifier les actions sur le terrain pour **diminuer l'impact des ouvrages électriques sur l'avifaune** dans les zones naturelles sensibles comme cette zone humide littorale, haut lieu de migration, d'hivernage et de nidification. Les engagements actés à l'échelle nationale ont déjà permis de neutraliser plusieurs « points noirs » régionaux. Ainsi, des tronçons repérés comme sensibles par les guetteurs de la LPO ont été balisés dans le massif de la Ste Baume en 2009 et 2010 et dans le Verdon en 2011.

(1) : selon la directive européenne concernant la conservation des oiseaux sauvages, du 26 janvier 2010

Lire aussi :

La ligue de protection des oiseaux fête son centenaire 1 million de données sur la richesse faunistique en Provence-Alpes-Côte d'Azur Calanques de Marseille à La Ciotat : 179 espèces à protéger

lepopulaire.fr

SOCIÉTÉ > ENVIRONNEMENT 10/05/12 - 19H34

Des balises de protection des oiseaux sur une ligne haute tension à l'entrée de la Camargue



Credit : relax

(AFP) - Deux cent cinquante balises de protection des oiseaux ont commencé à être installées jeudi sur une ligne à haute tension à l'entrée du parc naturel régional de Camargue, à Port-Saint-Louis-du-Rhône, dans le cadre d'un partenariat entre RTE, gestionnaire du réseau, et la Ligue de protection des oiseaux.

L'opération, qui prendra six jours pour équiper plus de 4 kilomètres de ligne électrique de 63.000 volts, vise à mieux préserver 15 espèces référencées dans les zones humides situées entre l'Etang de Berre et le Rhône, classées Natura 2000.

Parmi les oiseaux protégés par ces balises avifaunes - des spirales colorées jouant le rôle d'avertisseurs visuels et diminuant le risque de collision - figurent le Héron Pourpré, le Butor étoilé, la Grande aigrette ou le flamant rose, a précisé RTE dans un communiqué. L'opération représente un investissement de 50.000 euros.

Des balises avaient déjà été installées en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le massif de la Sainte-Baume en 2009-2010 et dans la vallée du Verdon en 2011, selon la même source.

Groupe CentreFrance © Groupe Centre France - Tous droits réservés - **Mentions Légales**

L'Étang de Berre

Souvent décrit comme un site exclusivement industriel, évoquant immanquablement des images de pollution, l'Etang de Berre constitue néanmoins un espace patrimonial et paysager de grande valeur. D'une superficie de 155 km², cette grande lagune méditerranéenne est porteuse d'un patrimoine naturel d'une grande richesse. 316 espèces d'oiseaux dépendant de ces zones humides qui accueillent annuellement plus de 50 000 oiseaux d'eau. La richesse écologique liée à la diversité des paysages attenants est reconnue au niveau européen par la délimitation de nombreux territoires d'intérêt patrimonial pour les espèces vivantes et les habitats. Cependant cette richesse écologique contraste avec le manque de dispositif de protection. La valeur internationale de l'Étang de Berre est pourtant largement démontrée notamment pour les oiseaux d'eau en hiver. Il constitue par exemple aujourd'hui le site d'hivernage principal de tout le Paléarctique Occidental pour le Grèbe à cou noir.

La LPO PACA

La Ligue pour la Protection des Oiseaux est le représentant officiel de BirdLife International, la plus importante alliance d'ONG œuvrant pour la protection de la nature dans le monde. L'association locale LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation. En 2012 elle comptait 3 342 membres et 23 salariés.

Berre Nature : Observatoire de la biodiversité

La LPO PACA propose de réaliser une synthèse documentaire des données naturalistes disponibles sur les rives de l'Étang de Berre et de réaliser des inventaires naturalistes sur l'ensemble des vertébrés et sur les invertébrés patrimoniaux dans le but de cartographier les espèces et les espaces à enjeux. Cette démarche s'intègre dans une volonté globale de favoriser la prise de conscience des richesses écologiques abritées et de tirer la sonnette d'alarme sur une biodiversité menacée afin d'envisager des solutions de mise en protection.

Avec le soutien financier de :

Région PACA
CONSEIL GENERAL BOUCHES-DU-RHÔNE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement PROVENCE ALPES-CÔTE D'AZUR
ouest Provence
capm PAYS DE MARTIGUES
Vitrolles vivre ensemble
ISTRES UN Art DE VILLE
asts
EDF energies nouvelles
Rte Réseau de transport d'électricité
ERDF ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE